

MARDI 5 SEPTEMBRE 2023

FAIRE

BASCULER

L'EUROPE

Du néolibéralisme vers
le socialisme écologique



**Le Parti
socialiste**

Sommaire

L'ESSENTIEL DU TEXTE 3

**NOTRE CONSTAT :
EN EUROPE, UNE BRÈCHE HISTORIQUE S'EST OUVERTE,
UN DÉFI POLITIQUE NOUS EST LANCÉ. 4**

**NOTRE PROJET :
FAIRE DE L'EUROPE UN LEVIER DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE, SOCIAL ET DÉMOCRATIQUE,
EN RUPTURE AVEC L'ORDRE NÉOLIBÉRAL ET CONTRE L'IMPASSE IDENTITAIRE. 6**

**1 - LA BOUSSOLE EUROPÉENNE DU PROGRÈS :
POUR UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE À L'URGENCE SOCIALE,
ÉCOLOGIQUE ET STRATÉGIQUE. 9**

**2 - UN PACTE DE REDISTRIBUTION POUR FINANCER
LA SOLIDARITÉ ET LA TRANSITION 11**

3 - SÉCURITÉ ET DÉFENSE 13

**4 - ORGANISER LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE DE L'EUROPE
ET DE SES POLITIQUES : ALLER AU BOUT DU PACTE VERT,
PRENDRE LE TOURNANT DE LA JUSTICE ÉCOLOGIQUE 16**

**5 - UNE EUROPE SOCIALISTE, AU SERVICE D'UN MONDE PROGRESSISTE,
ÉCOLOGISTE ET SOCIALISTE 19**

6 - ASILE ET, MIGRATIONS : L'EUROPE COMME SOLUTION 23

**7 - ASSURER LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE,
SANITAIRE ET ALIMENTAIRE DE L'EUROPE. 26**

**8 - ASSURER L'ACCÈS AUX BIENS COMMUNS À UN PRIX RAISONNABLE :
L'ÉNERGIE, L'ALIMENTATION, L'EAU, LES TRANSPORTS 33**

9 - ENTREPRISE ET TRAVAIL : VERS UN NOUVEAU PACTE EUROPÉEN 37

10 - UNE EUROPE DES SOLIDARITÉS ET DE L'INCLUSION SOCIALE 39

11 - CONSTRUIRE UNE EUROPE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVOYANCE 42

12 - UNE POLITIQUE VOLONTARISTE, POUR UNE EUROPE FÉMINISTE 44

13 - LES NOUVELLES "LUMIÈRES" EUROPÉENNES : JEUNESSES, CULTURE, RECHERCHE 46

**14 - RENDRE L'EUROPE PLUS DÉMOCRATIQUE ET RENFORCER LA PARTICIPATION
CITOYENNE AU SEIN DE L'UNION 50**

**FAIRE
BASCULER
L'EUROPE**
Du néolibéralisme vers
le socialisme écologique

L'ESSENTIEL DU TEXTE

Depuis quatre ans, l'Europe traverse un moment historique de bascule. Sous l'accumulation des crises sanitaires, climatiques et géopolitiques, notre continent apprend à construire de la solidarité en tournant le dos aux dogmes néolibéraux qui l'entravent depuis trop longtemps. Une brèche s'ouvre. Les partis de gauche ont réussi à montrer que l'Union européenne peut devenir un outil qu'on peut mettre au service de la protection et en faire un levier du progrès social, écologique et démocratique.

Il nous faut transformer l'essai pour faire basculer l'Europe vers le socialisme écologique. En 2024, nous devons être au rendez-vous de ce moment historique. Car les forces de régression menacent. Partout, la droite et l'extrême-droite convergent sur un même programme : aveuglement néolibéral, rapport pathologique à l'immigration, rejet de l'écologie, vision sociétale moyenâgeuse et antiféminisme. Le front identitaire s'élargit. Quant aux libéraux, ils n'ont tiré aucune leçon des crises et ont pour seul projet de retourner au triptyque mortifère du monde d'avant : rigueur budgétaire, concurrence et libre-échange incontrôlés.

Contre ces forces de régression, nous voulons faire de l'Europe un levier de protection écologique, social et démocratique, et un rempart contre les impérialismes. Nous voulons une Europe qui protège les citoyens contre les dérives anti-démocratiques qui pullulent sur son sol. Elle est aujourd'hui le bouclier que brandissent les manifestants à Varsovie ou Budapest pour défendre leurs droits. Nous voulons une Europe qui lutte contre les inégalités de richesse et de revenu et protège les droits des travailleurs. Notre Europe doit aussi protéger les générations présentes et à venir face à la crise écologique : à travers son Pacte vert, elle orchestre le basculement du continent vers la neutralité carbone. Elle a la responsabilité de rendre la transition écologique juste et acceptable pour tous. C'est le défi social de notre temps.

A l'aube des élections de juin 2024, nous faisons le choix de l'Europe pour retrouver la maîtrise de notre destin. Nos valeurs et notre mode de vie sont menacés par les puissances autoritaires, les crises climatiques et sanitaires, la mondialisation néolibérale. A nous de montrer le chemin. Aux socialistes, avec toutes les forces de gauche et écologistes de construire un rapport de force au Parlement européen pour amener résolument l'Europe à devenir un levier de protection sociale écologique et démocratique.

NOTRE CONSTAT :
EN EUROPE,
UNE BRÈCHE
HISTORIQUE
S'EST OUVERTE,
UN DÉFI POLITIQUE
NOUS EST LANCÉ

Depuis 4 ans, l'Europe traverse un moment de bascule historique. L'hégémonie néolibérale qui dominait le continent se fissure. La mondialisation dérégulée et le capitalisme financiarisé que nous combattons ont montré leur véritable nature : ils produisent du chaos social, climatique et démocratique. C'est notre première victoire : désormais il n'échappe plus à personne que le triptyque « concurrence, libre-échange incontrôlé et rigueur budgétaire » n'est pas facteur de progrès. Il angoisse, appauvrit et divise. Cette victoire culturelle s'accompagne de victoires politiques profondes. Avant même l'accumulation des crises sanitaires et géopolitiques, la gauche européenne a su imposer le Pacte vert pour répondre au défi climatique. Sous l'accumulation des crises sanitaires, climatiques et géopolitiques, l'Europe sort de la naïveté, apprend à construire de la solidarité et questionne les dogmes qui l'entravent depuis trop longtemps.

L'Europe a commencé à changer. A nous de la faire basculer définitivement au service du progrès social et écologique.

La pandémie de Covid-19 a enfoncé un coin dans l'ordre économique hérité du traité de Maastricht. Le pacte de stabilité qui corsetait la dépense publique a été suspendu. La sacro-sainte politique européenne de la concurrence, qui restreignait les aides d'État, a été assouplie et questionnée pour la première fois depuis 40 ans. La pandémie a montré à ceux qui ne le voyaient pas que nos sociétés ne seraient rien sans l'intervention de la puissance publique, sans des services publics de qualité, notamment de santé, sans les travailleurs de la « 1ère ligne » : caissières, aides-soignantes, infirmières, éboueurs, livreurs... La solidarité européenne s'est exprimée concrètement : par l'achat commun de vaccins, par la création d'une dette commune qui a permis de venir

en aide aux citoyens comme aux entreprises, par la création d'un mécanisme européen de réassurance chômage (SURE - Support to mitigate Unemployment Risks in an Emergency - Soutien pour atténuer les risques de chômage en cas d'urgence) Privés de matériel médical, de médicaments, mais aussi de nombreux autres composants industriels, les Européens ont compris que la dépendance vis-à-vis des chaînes de valeurs mondiales était une hérésie, non seulement sur le plan climatique et de l'emploi, mais aussi de la souveraineté. La relocalisation industrielle est apparue comme une évidence.

Face à l'aggravation de la crise écologique, l'Europe apprend à se servir de son marché comme d'un instrument de puissance et de protection. Elle a adopté une taxe carbone aux frontières, interdit l'importation des produits issus de la déforestation à travers le monde, voté une législation sur le devoir de vigilance des multinationales qui les tient responsables des dégâts environnementaux et sur les droits humains causés par leurs activités partout sur la planète. Avec son pacte vert, l'Europe s'est fixée comme objectif de parvenir à la neutralité carbone en 2050. Ses émissions de gaz à effet de serre devront baisser de 55 % par rapport à 1990 d'ici à 2030, et les énergies renouvelables représenter 42,5% de la consommation énergétique globale de l'UE. Ce sont ces objectifs européens qui amènent la France et bien d'autres pays à rehausser leurs engagements climatiques. C'est l'Europe qui investit dans une flotte de Canadairs pour créer une force d'intervention capable d'affronter la multiplication des feux de forêts alors que les États sont dépassés par l'accélération des phénomènes climatiques extrêmes.

Avec l'agression de l'Ukraine, enfin, l'Europe a pu mesurer combien sa faiblesse géopolitique était un facteur aggravant du désordre mondial. Le coup fut violent : les Européens n'ont pas été capables ni de prédire, ni d'empêcher l'invasion russe de l'Ukraine. Une guerre contre eux, leurs valeurs, leur mode de vie. Avec la résistance des Ukrainiens, face à leur volonté farouche d'appartenir à

l'Europe, les peuples de notre continent ont compris ce qu'être européen voulait dire. Le sentiment d'appartenance à l'Europe n'est pas fondé sur l'ethnie, la langue ou la religion, mais sur l'aspiration à un mode de vie assis sur des valeurs, des droits et des devoirs, des institutions démocratiques, un système de santé, de redistribution... Nous savons que nous devons collectivement défendre nos libertés comme ce mode de vie et que personne ne le fera à notre place.

Nous dénonçons avec force l'agression russe contre l'Ukraine décidée par Vladimir Poutine ainsi que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qui l'accompagnent. La Russie a utilisé sa force militaire non pas pour sa défense, mais pour annihiler les libertés et les aspirations démocratiques de l'Ukraine et de son peuple et empêcher son intégration à l'Europe. Cette agression n'est pas seulement une attaque contre l'Ukraine, mais aussi une attaque contre les libertés et le projet européen, et contre la souveraineté de l'Europe.

Le moment de la grande confrontation politique est arrivé.

dominant et ouvrir le chemin du socialisme écologique. Le socialisme écologique poursuit son combat historique pour la justice sociale et l'émancipation en tirant toutes les conséquences des limites de la planète et de nos ressources. Il sait que ceux qui subissent l'injustice sociale sont aussi les plus exposés aux pollutions de toutes natures, alors même que ce sont ceux qui contribuent le moins à la dégradation du vivant. En conséquence, il affirme que nous n'arriverons pas à sauver notre planète sans réduire les inégalités sociales et territoriales, sans faire contribuer les plus riches au financement de la transition écologique, sans remettre le marché au service de nos besoins et de l'intérêt général, sans préserver les biens communs que sont l'eau ou l'énergie des logiques de profit.

Parce que l'Europe a bougé ces trois dernières années, elle peut basculer dans celles qui viennent. Mais nous ne sommes pas à l'abri des forces de la régression, qu'elles soient néolibérales ou identitaires.

Les libéraux et la droite n'ont tiré aucune leçon des crises. Il se battent pour défendre les règles de la concurrence. Ils refusent de faire payer les responsables de la crise climatique. Ils continuent à défendre les accords de libre-échange sans contrepartie. Leurs dogmes freinent le déploiement d'une véritable politique industrielle. Des voix en Europe, comme celle d'Emmanuel Macron, réclament une « pause réglementaire européenne » sur les normes environnementales alors que nous sommes si loin du but. D'autres voudraient revenir à des règles budgétaires strictes alors que nous avons besoin plus que jamais d'investir dans la bifurcation écologique et dans la protection des plus modestes. Nous savons que l'inaction écologique coûte bien plus cher, pour les finances publiques et le climat, que la planification : entre 2021 et aujourd'hui les européens ont dépensé 800 milliards d'euros pour soutenir les ménages et les entreprises face à la hausse des prix de l'énergie.

Les forces de la droite identitaire, partout en Europe, déroulent un récit angoissant et un programme de fermeture. Ils proposent une stratégie de repli national qui nous rendra impuissants et in fine, moins libres. Le Brexit montre tristement à quelle faillite mène le repli et l'isolement national. Au nom de la civilisation européenne qu'ils pensent « blanche et chrétienne », l'extrême-droite est rejointe par la droite « traditionnelle » pour construire des murs aux frontières, restreindre les libertés publiques, s'attaquer aux droits des femmes et des personnes LGBTQIA+, stigmatiser les étrangers. En 8 ans, depuis la crise de l'accueil des réfugiés syriens en 2015, l'Europe est passée de 300 kilomètres de murs frontaliers à plus de deux mille, selon un rapport du Parlement européen (octobre 2022). A ce moment de l'histoire, tout particulièrement, l'Europe ne peut pas devenir le continent de l'homophobie, du

backlash (retour de bâton) antiféministe, du rejet généralisé de l'autre et de l'anti-écologie.

Si l'Europe a bougé, c'est sous l'impulsion des groupes de gauche européens, socialistes en tête, qui ont imposé le pacte vert, porté le salaire minimum dans chaque pays, proposé le plan d'investissement solidaire face à la pandémie de COVID, fait aboutir le devoir de vigilance des entreprises. Une occasion historique se présente pour aller plus loin. Si nous savons la saisir, nous pourrions bâtir une Europe puissante, capable de défendre ses intérêts et de protéger nos vies, notre planète, notre santé, une Europe accessible et juste au plus près des citoyens et des territoires.

Soyons lucides : rien n'est gagné, le retour à l'ordre néolibéral est possible, tout comme le glissement vers l'impasse identitaire. Mais les ruptures des trois dernières années sont des signes d'espoir qui doivent être valorisés pour mobiliser le peuple de gauche et ouvrir une perspective nouvelle aux peuples européens. Le temps est venu de la grande confrontation politique. Alors qu'à travers toute l'Europe la droite et l'extrême-droite se rapprochent chaque jour un peu plus, nous devons construire un bloc de gauche autour des socialistes et sociaux-démocrates du Parti Socialiste Européen (PSE). Nous sommes la plus grande famille politique de la gauche européenne mais nous ne pourrions affronter la droite et l'extrême-droite sans travailler étroitement avec les Verts/Alliance libre européenne et le groupe de gauche GUE/NGL. Alors que la droite l'emporte dans de nombreux pays, une victoire de la gauche au parlement Européen est bien l'enjeu majeur pour rendre possible un changement de modèle.

**NOTRE PROJET :
FAIRE DE L'EUROPE
UN LEVIER
DE PROTECTION
ÉCOLOGIQUE,
SOCIALE ET
DÉMOCRATIQUE,
EN RUPTURE AVEC
L'ORDRE NÉOLIBÉRAL
ET CONTRE
L'IMPASSE
IDENTITAIRE**

L'Europe n'est pas néolibérale par nature, elle est ce que nous en faisons. Si le désordre néolibéral est sérieusement et collectivement combattu, il sera défait, c'est l'espoir que nous portons.

Nous voulons faire de l'Europe un levier de protection écologique, social et démocratique, et un rempart contre les impérialismes. Là est sa raison d'être. L'Europe doit protéger les citoyens contre les dérives anti-démocratiques qui pullulent sur son sol : elle est aujourd'hui le bouclier que brandissent les manifestants à Varsovie, Budapest ou Sofia contre leurs gouvernements pour défendre leurs droits. L'Europe doit lutter contre les inégalités de richesse et protéger les travailleurs contre le chômage et la précarité : c'est un projet de directive porté par un Commissaire socialiste qui va permettre aux 4 millions de travailleurs européens exploités par des plateformes numériques d'obtenir, s'ils le souhaitent, le statut de salarié et les droits sociaux qui vont avec alors que le gouvernement français s'y oppose. L'Europe doit protéger les générations présentes et à venir face à la crise écologique : à travers son Pacte vert, elle orchestre le basculement vers les énergies renouvelables et crée un fonds social pour le climat afin d'accompagner les ménages les plus touchés par la transition.

Réussir la bifurcation écologique, créer des emplois verts.

Pour réussir la bifurcation écologique, l'Europe devra aller au bout de l'ambition du pacte vert européen, qui concerne le climat mais aussi la protection de la biodiversité, et y associer plusieurs volets : social, industriel et d'investissement.

Sur le plan social, le Pacte vert devra accompagner la reconversion des travailleurs des secteurs impactés et protéger les ménages les plus fragiles. Nous voulons que le fond social pour le climat soit abondé par une taxe carbone aux frontières qui s'applique à tous

les produits, des taxes européennes sur les transactions financières, ainsi que sur les superprofits et les rachats d'actions.

Le Pacte vert devra aussi développer les industries vertes et d'avenir au service des emplois de demain, prioritairement dans les territoires qui ont subi la désindustrialisation et qui sont touchés par le déclin des activités polluantes.

Pour l'écologie, l'autonomie stratégique et l'emploi, l'Europe devra rompre avec la doctrine libre-échangiste. Nous voulons que les accords de commerce comportent des conditionnalités strictes en matière environnementale, sociale et de respect des droits humains.

La bifurcation écologique européenne nécessite aussi un effort d'investissement que la Banque Centrale Européenne a estimé à 500 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici à 2030. Pour y parvenir, nous nous opposerons à un retour à la rigueur budgétaire et proposons d'en finir avec des règles qui ne s'intéressent qu'au PIB au détriment du bien-être, de la justice sociale et de l'écologie.

Le pilotage économique et financier de l'Union doit être guidé par une boussole du progrès qui donne des objectifs écologiques et humains à horizon de 15 ans et que chaque pays décline en plan d'action à 3 et 15 ans. Cette approche visera à déployer une véritable planification écologique et à identifier les investissements que nous devons réaliser et financer en commun.

La réussite du Pacte vert est la condition de notre « pleine santé ». Pour nous les socialistes, la protection de la santé doit devenir une nouvelle frontière du projet européen au croisement des enjeux écologiques et sociaux. Garantir la souveraineté sanitaire de l'Union, préparer les sociétés et adapter les systèmes de santé pour affronter les crises, rétablir la qualité de l'eau, de l'air, des sols, en luttant notamment contre les pollutions par les plastiques et les pesticides sont les trois facettes d'une même politique pour protéger nos vies.

Investir de manière solidaire, lutter contre les inégalités et développer les services publics européens

Nous voulons une Europe capable d'agir de manière solidaire et qui mène une lutte implacable contre les inégalités. Les investissements à mener en Europe ne doivent pas creuser les inégalités sociales et territoriales entre et au sein des Etats c'est pourquoi il faut renforcer la capacité à investir ensemble et donc les ressources propres de l'Europe. Les efforts à réaliser sont tels qu'ils ne peuvent reposer sur les plus modestes.

Les multinationales et les plus fortunés qui sont les principaux bénéficiaires de notre prospérité doivent plus contribuer et payer leur juste part d'impôt. Impôt européen sur les grandes fortunes, plancher plus élevé pour la fiscalité des entreprises, taxes sur les transactions financières, correctif carbone aux frontières, introduction d'une taxonomie sociale sont des leviers de justice sociale et écologique.

Combiner gouvernance économique renouée, investissements en commun assis sur des ressources propres et justice sociale et fiscale sont de nature à refonder le pacte européen.

Nous veillerons également à la mise en œuvre du salaire minimum dans chaque pays et ferons aboutir la reconnaissance du statut de salarié pour les travailleurs des plateformes. Nous voulons porter un nouvel agenda social européen qui prévoit des pénalités pour les pays qui ne respectent pas les libertés syndicales ou l'égalité de salaires entre femmes et hommes et faire en sorte que partout s'engagent des négociations sur la santé au travail et la semaine de quatre jours.

Nous plaçons pour un plan européen d'éradication de la pauvreté des enfants et des personnes âgées.

Lutter contre les inégalités, c'est aussi assurer aux Européens l'accès aux biens communs à un prix raisonnable, en commençant par l'énergie et l'alimentation. "La libéralisation du marché et de l'énergie est la pire des bêtises que nous ayons faites depuis 20 ans". C'est la Présidente de la Commission européenne qui le dit. Nous voulons construire un service public européen de l'énergie et plafonner le prix de l'énergie. Pour assurer la sécurité alimentaire des Européens et lutter contre l'inflation, nous voulons rétablir des outils de régulation des marchés, constituer des stocks alimentaires et maintenir des prix justes et rémunérateurs pour les agriculteurs. Nous exigeons le lancement d'une stratégie européenne de soutien au logement durable et abordable.

Protéger nos démocraties

Pour protéger la démocratie, l'Europe devra agir comme un bouclier face aux dérives qui menacent les droits humains, la liberté d'expression, d'information, d'opinion, d'orientation sexuelle ou de religion partout sur son sol. Il est hors de question que des États qui bafouent les droits fondamentaux bénéficient de la solidarité du budget européen.

Partout en Europe, les peuples doivent avoir accès à une information de qualité et libre. Nous voulons stopper la concentration croissante de la propriété des médias qui s'observe partout sur le continent.

Pour lutter contre la corruption et les conflits d'intérêt, y compris au sein de ses propres institutions, l'Europe devra se doter d'une autorité chargée de l'éthique et de la transparence.

Nous voulons une Europe résolument féministe. Nous protégerons les droits sexuels et reproductifs des femmes partout sur le continent, comme leur égal accès aux fonctions professionnelles et aux mandats politiques. Nous généraliserons partout en Europe les politiques des pays les plus avancés. Temple de la démocratie européenne, le Parlement européen devra enfin obtenir les pouvoirs d'un vrai parlement : lever l'impôt et proposer de nouvelles législations grâce à l'initiative législative.

Nous entendons accompagner l'élargissement de l'Union européenne aux Balkans occidentaux, à la Moldavie et à l'Ukraine que nous soutiendrons avec détermination face à l'agression russe. Parce qu'élargissement ne doit pas rimer avec impuissance, nous défendrons simultanément un passage à la majorité qualifiée pour les décisions en matière de défense, de politique étrangère, de respect de l'état de droit et de fiscalité. Les valeurs humanistes de l'Europe doivent rester universelles et le droit d'asile en est un pilier fondamental. Nous devons faire de la Méditerranée un espace humanitaire et nous opposer aux traitements inhumains des migrants qui se profilent à travers le nouveau pacte européen sur l'immigration.

Une Europe qui assure sa propre sécurité

La guerre en Ukraine l'a définitivement démontré : l'Europe doit se donner les moyens d'assurer sa propre sécurité. Pour cela, nous devons construire une défense européenne et approfondir notre « boussole stratégique » commune. La défense européenne doit avoir une dimension opérationnelle, en cultivant sa spécificité au sein de l'OTAN, avec pour objectif de parvenir à une interopérabilité des armées européennes et la constitution d'une force capable de se déployer rapidement.

Nous devons construire une industrie européenne de défense au sein de l'Union européenne, en nous appuyant sur un budget européen de défense et une programmation commune débouchant sur des achats conjoints. Pour donner un sens à l'Europe de la Défense, nous proposons de mettre en place une préférence d'achat en matière d'armement afin de renforcer l'industrie européenne de la défense.

La sécurité de l'Europe implique qu'elle lutte résolument contre les ingérences étrangères, auprès de nos élus politiques, dans nos médias, sur nos réseaux sociaux. Nous devons être capables de mieux contrôler les investissements étrangers réalisés en Europe, notamment dans nos infrastructures stratégiques. De la même façon, nous proposerons de contrôler les investissements réalisés par les entreprises européennes à l'étranger, pour réduire les effets de dépendance vis-à-vis de régimes autoritaires comme la Chine.

Demain, la sécurité des Européens reposera aussi sur un ordre mondial où le droit l'emporte sur la force. L'Europe devra peser de tout son poids pour défendre un règlement pacifique des conflits et empêcher que ne perdure une guerre larvée entre les États-Unis et la Chine qui nuit à l'humanité, notamment face à l'urgence écologique. Nous devons accroître nos coopérations avec les pays du Sud, et notamment le continent africain.

Sauver la planète implique une fraternité internationale et une forte implication de l'Europe pour soutenir la bifurcation écologique partout dans le monde ; et l'aide au développement est un investissement capital pour construire cet avenir solidaire.

A l'aube des élections européennes de 2024, nous faisons le choix de l'Europe pour retrouver la maîtrise de notre destin. Notre avenir est menacé par les puissances autoritaires, les crises climatiques et sanitaires, la mondialisation néolibérale. Aux socialistes, avec toutes les forces de gauche et écologistes de construire un rapport de force au Parlement européen pour ouvrir un chemin nouveau, combiner protection et espérance.

Car oui plus que jamais l'Europe est une espérance et le cadre privilégié pour faire face aux défis de notre temps. Faire triompher l'émancipation, la solidarité et la démocratie, conjurer le changement climatique, donner à chacune et chacun d'accès à une vie sereine et épanouissante, c'est ce qui nourrit notre combat, parfois à l'étroit dans le cadre national. Nous voulons de nouveau faire de l'Europe le levier pour agir en plus grand.

1 LA BOUSSOLE EUROPÉENNE DU PROGRÈS : POUR UNE GOUVERNANCE ADAPTÉE À L'URGENCE SOCIALE, ÉCOLOGIQUE ET STRATÉGIQUE

Remplacer le pacte de stabilité par une boussole du progrès ; remplacer le dogme libéral par des objectifs sociaux et écologiques, telle est notre ambition

L'UE doit redéfinir toutes ses politiques autour de trois objectifs : la **transition écologique**, un **progrès économique et social partagé** et une **souveraineté européenne renforcée** en employant trois leviers :

Premièrement, **l'UE doit assumer son rôle de planification** dans les domaines stratégiques. Nous proposons que l'UE développe pour cela une boussole du progrès qui permette de répondre à la question suivante : **quelle Union souhaite-t-on dans 15 ans ?** De ce travail collectif devront découler une planification commune et des stratégies nationales pluriannuelles dans chacun des domaines identifiés.

Deuxièmement, **la gouvernance économique de l'UE devra être réinventée** en conséquence, pour s'assurer que chacune des politiques communautaires et que chaque État membre agit en cohérence avec le progrès attendu à l'horizon de 15 ans.

Enfin, **l'Union doit investir davantage en commun**, car la majorité des enjeux du XXI^e siècle se définit à l'échelle continentale. L'investissement européen commun décuple la capacité de transformation des États, crée un patrimoine public partagé et alimente les solidarités futures entre les peuples.

Cette construction d'une nouvelle gouvernance économique doit être poursuivie de la manière la plus transparente possible, **en associant étroitement l'ensemble de la société civile, des citoyens et des acteurs économiques.**

Sortir du tout PIB, développer une nouvelle boussole du progrès

La dictature du PIB sévit en Europe depuis des décennies. Le PIB ne rend pas compte de la qualité de la croissance, de la répartition des richesses créées, de la qualité des emplois, de l'amélioration des conditions de vie, des progrès du niveau d'éducation, de l'accès à la santé ou de l'impact des activités humaines sur le climat et la biodiversité.

De manière plus dramatique encore, **la focalisation européenne sur le PIB alimente une incapacité à planifier les transformations** écologiques et sociales que nous appelons de nos vœux, celles qui, précisément, ne conduisent pas à une augmentation immédiate du PIB ou qui nécessitent une hausse des dépenses publiques afin d'investir.

Il est désormais temps de contrebalancer le PIB en instituant et mobilisant de nouveaux indicateurs, à travers le développement d'une boussole européenne du progrès.

Cette boussole doit décliner les objectifs de progrès collectif que l'Union européenne se donne à horizon 2040 dans plusieurs dimensions prioritaires avec la transition écologique comme fil conducteur : industrie et production, énergie, alimentation, santé

publique, éducation, recherche, accès aux biens communs et aux services publics, démocratie, réduction des inégalités et des vulnérabilités sociales comme territoriales. Dans chacun de ces axes stratégiques, la boussole doit développer des indicateurs précis et quantifiables. Pour donner un exemple, l'espérance de vie en bonne santé serait un nouvel indicateur particulièrement éclairant.

La situation de départ de chaque État membre au regard de ces objectifs ne sera naturellement pas identique. Une fois les objectifs collectifs adoptés, il sera nécessaire de mesurer le chemin à parcourir par chaque État membre pour y parvenir. Dans chacune des dimensions, la boussole se déclinera en **objectifs nationaux à l'horizon de 3 et 15 ans**, qui devront contribuer aux objectifs collectifs.

La définition de cette boussole doit être un grand rendez-vous démocratique au sein d'une **convention européenne** faisant suite à la conférence sur l'avenir de l'Europe et s'appuyant sur une assemblée des pouvoirs locaux et nationaux, une assemblée de la société civile organisée et **une assemblée citoyenne pour le progrès** composée de citoyens européens tirés au sort. Cet effort de construction démocratique permettra de favoriser l'acceptation démocratique des mesures mises en œuvre. Cette boussole du progrès servira à orienter les politiques communes, à évaluer les performances des États membres ou encore à définir les critères d'attribution des fonds européens.

Les gouvernements, à travers le Conseil de l'UE, comme le Parlement européen et les collectivités territoriales devront également s'emparer de la validation de la boussole et des plans nationaux. Enfin, les engagements des États et les moyens financiers associés devront être les plus clairs et transparents possibles pour être compris et acceptés par les citoyens, avec des bilans réguliers.

Réinventer la gouvernance économique de l'Union européenne

De nombreux pays gardent un terrible souvenir de la gestion de la crise financière de 2008 avec la « Troïka », et son cortège de plans d'austérité dévastateurs, imposés par des gouvernements dirigés par la droite et fermés à toute solidarité. L'épisode de la Troïka marque aussi le manque de souplesse et d'agilité de la gouvernance économique et l'UE et la nécessité de plus d'intégration des politiques économiques dans le cadre de la boussole du progrès. Face à la crise de la Covid une autre logique a prévalu, de solidarité et d'investissement en commun, à rebours du dogme libéral. Mais les courants rétrogrades sont prompts à vouloir refermer cette parenthèse progressiste. Nous ne les laisserons pas faire. L'empereur néo-libéral est nu, et il ne sera pas rahabillé !

La gouvernance économique de l'Union européenne doit changer en profondeur et durablement pour être au service de la boussole du progrès. Le projet de réforme des règles budgétaires actuellement porté par la Commission européenne présente des améliorations intéressantes, mais il ne propose malheureusement pas une nouvelle gouvernance économique qui donnerait la priorité à la souveraineté, la solidarité et la transition écologique de l'UE et donc à l'investissement. Il fait même courir un risque réel de retour à l'austérité, en maintenant des règles rigides.

Le semestre européen, qui organise le dialogue entre la Commission et chaque État membre, est aujourd'hui trop centré sur une simple analyse budgétaire. Les objectifs de la boussole du progrès doivent être placés au cœur de la future gouvernance économique de l'UE sous une forme contraignante afin d'éviter qu'ils ne se transforment en vœux pieux. **Les budgets des États devront désormais être examinés chaque année au regard des objectifs donnés par la boussole à 3 et à 15 ans.**

Ainsi, la boussole du progrès que nous proposons doit devenir le prisme et **l'horizon de toutes les politiques européennes**, et en particulier de celles qui sont de la compétence exclusive de l'UE comme la politique commerciale ou la politique de concurrence. Chaque proposition de la Commission devra comprendre une évaluation de l'impact des mesures envisagées au regard de cette nouvelle matrice. Ainsi, par exemple, l'UE ne devra plus s'engager dans des accords de libre-échange que si cela contribue aux objectifs à 15 ans qu'elle s'est donnés. De la même manière, l'UE doit remettre en débat l'ouverture à la concurrence de certains marchés tels que les systèmes de transport collectif ou l'énergie.

De leur côté, les États membres seront tous tenus d'élaborer un **plan de progrès pluriannuel sur une durée de 3 ans**. Ce plan devra détailler la programmation budgétaire correspondante comme l'ensemble des moyens et actions contribuant à l'atteinte des objectifs à 15 ans. Ce plan fera l'objet d'un examen initial par la Commission européenne, et sera approuvé par le Conseil et le Parlement. Les États disposeront d'une **liberté dans le choix des outils et moyens** pour parvenir aux objectifs, tout en s'engageant à respecter transparence et participation, notamment des collectivités territoriales et de la société civile organisée.

Investir ensemble dans l'avenir de l'Union européenne

Le retard de l'UE dans de nombreux domaines tient en partie au **sous-investissement public chronique des États membres**. À la suite de la crise des dettes publiques du début des années 2010, les États ont entamé une consolidation budgétaire qui a prioritairement sacrifié l'investissement public. **La boussole du progrès doit marquer le retour de l'investissement public dans les domaines prioritaires**. Ces investissements ne devront pas être comptabilisés dans les déficits et endettements excessifs. L'UE devra également s'assurer que les investissements

écologiques ne portent pas préjudice au social et réciproquement. Pour ce faire, l'Union doit compléter la taxonomie écologique par une taxonomie sociale.

La relance de **l'investissement public** devra se conduire en privilégiant l'investissement commun, qui constitue l'une des seules manières de dépasser la concurrence entre États membres. La solidarité européenne ne doit pas uniquement être mobilisée pour mettre en œuvre des transferts de ressources en réaction aux crises.

Dans cette perspective, l'UE doit inciter les États membres à investir dans des infrastructures communes en matière énergétique, de transport, de production industrielle ou encore de recherche. Chaque État membre de l'UE ne peut pas, à lui seul, concevoir et produire tout ce dont il a besoin. En revanche, l'UE doit être collectivement capable de faire des choix de souveraineté afin de ne pas dépendre des importations asiatiques ou américaines et éviter par exemple les pénuries d'équipements médicaux ou de médicaments observées ces dernières années.

De manière beaucoup plus ambitieuse qu'aujourd'hui, **les projets transnationaux devront donc être privilégiés**. Car chaque État membre ne sera pas en mesure de développer à lui seul une autonomie complète. Dans de nombreux domaines, il serait même insensé et contreproductif de ne pas coopérer. De la même manière, il est des chantiers communs dont l'ampleur doit inciter les États à mutualiser au maximum les coûts de développement. Cette approche doit conduire par exemple à investir en commun dans les infrastructures de transports et les plateformes portuaires, ou dans les réseaux de transport, de distribution et de stockage de l'énergie.

Les infrastructures critiques ainsi financées par endettement commun doivent progressivement constituer un **patrimoine public européen**. Ces investissements, qui combinent une double ambition écologique et socialiste, constitueront un outil indispensable de la lutte contre les inégalités environnementales.

2 UN PACTE DE REDISTRIBUTION POUR FINANCER LA SOLIDARITÉ ET LA TRANSITION

Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, la bifurcation écologique européenne nécessite un effort d'investissement que la Banque Centrale Européenne a estimé à 500 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici à 2030.

Cet argent, public et privé, servira à financer les énergies de demain, les industries vertes, permettra la rénovation énergétique des bâtiments ou encore l'adaptation de nos infrastructures au réchauffement climatique.

Mettre l'investissement privé au service de l'écologie et de la justice sociale

Pour réussir, nous devons d'abord faire en sorte que l'argent privé finance notre avenir plutôt que ce qui le compromet.

De la même façon qu'au niveau européen, nous avons imposé au secteur financier de ne pas financer le terrorisme, nous pouvons lui imposer de ne plus financer le développement d'activités particulièrement néfastes pour le climat et l'environnement.

Nous proposons d'imposer aux acteurs financiers d'investir au moins 5 euros dans les énergies « propres » pour chaque euro dans les énergies fossiles d'ici 2030. Aujourd'hui, le ratio de financement « énergies propres : énergies fossiles » des grandes banques de

l'Union européenne est en moyenne de « 1,6 : 1 » aujourd'hui. Il devrait atteindre au moins « 5 : 1 » en 2030 pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C. Afin d'opérer cette nécessaire réorientation des financements, il faut fixer aux acteurs financiers européens des objectifs d'augmentation progressive de ce ratio de financement.

Nous proposons d'obliger les acteurs financiers à adopter et à appliquer des plans de transition climatique robustes. Les plans de transition peuvent être un réel outil de transition de l'économie. Cependant, lorsque leur qualité est insuffisante ou lorsqu'ils ne sont pas appliqués, ils deviennent des instruments de greenwashing, comme le sont trop souvent les « obligations vertes ». Il est donc nécessaire de mieux encadrer le contenu et la mise en œuvre de ces plans, et notamment les modalités de fixation des cibles de décarbonation et les politiques sectorielles applicables aux activités les plus émettrices.

Les investissements privés, notamment des banques, doivent privilégier des investissements écologiques et sociaux. L'établissement d'une **taxonomie sociale** en complément de la taxonomie verte est indispensable. Elle fournira aux investisseurs et aux entreprises des orientations claires sur ce qui peut être considéré comme un « investissement social » pour financer des activités et des infrastructures socialement motivées dans les domaines des soins de santé, du logement social, des services sociaux et plus encore.

Avoir un véritable effet levier sur le financement privé suppose, au-delà de cette taxonomie, de faire aboutir le projet ancien d'un marché européen de capitaux, de fédérer l'épargne et le capital au niveau européen pour l'orienter vers les cibles prioritaires, de fixer des règles communes qui encouragent l'investissement et la prise de risque, et de prévoir de nouveaux mécanismes de supervision des banques permettant de prévenir les risques de défaillance face à des situations de crises systémiques comme nous en vivons aujourd'hui, crises qui peuvent

conduire à des paniques et réactions de marché extrêmes sans rapport avec les risques financiers réels.

Une approche plus offensive des financements et investissements publics et privés doit se traduire par un nouveau cadre monétaire européen. Une modification des statuts de la Banque centrale européenne (BCE) est nécessaire pour faire évoluer son mandat, et son mode de gouvernance, en cohérence avec la démarche de la boussole du progrès en mettant sur le même pied stabilité économique, emploi, et objectifs de bien-être écologique et social. L'évolution de ce mandat doit faciliter le relèvement de la cible en matière d'inflation pour ne pas étouffer l'activité économique et l'accès au crédit.

Un nouveau paquet fiscal pour taxer les plus riches et les multinationales

La bifurcation écologique nécessitera également beaucoup d'investissement public, notamment dans les infrastructures, et de dépenses pour aider les ménages et les secteurs économiques les plus fragilisés par la transition.

Pour investir on ne peut seulement s'appuyer sur le plan de relance mis en œuvre pendant la Covid. L'exercice de planification écologique et social autour de la boussole du progrès doit amener à quantifier les besoins d'investissement pour les prochaines années et à dimensionner un nouveau plan européen d'investissement en commun. Cette approche mutualisée doit notamment permettre de soutenir tous les pays et toutes les régions de manière équitable, sans dépendre des limites des capacités nationales.

Pour aider les ménages a été créé au niveau européen un fond social pour le climat mais son montant est outrageusement limité avec seulement 65 milliards d'euros sur la

période 2026-2032. Nous devons faire levier au niveau européen pour que la bifurcation écologique soit financée de façon suffisante et juste. C'est aux plus riches de contribuer car ce sont eux qui contribuent le plus au réchauffement climatique tout en étant ceux qui en pâtissent le moins.

Pour financer l'investissement et la solidarité via le budget européen nous défendons un paquet fiscal reposant sur la taxation des plus riches, des très grandes entreprises et des pollutions.

Nous proposerons un **impôt européen sur la fortune** en prélevant une partie du patrimoine financier des plus riches, comme le proposent M. Pisani-Ferry, ou encore Aurore Lalucq et Paul Magnette, qui entendent mettre la question à l'agenda de la Commission européenne, en lançant une « initiative citoyenne européenne ». Cet impôt pourrait selon les économistes Jakob Kapeller, Stuart Leitch et Rafael Wildauer rapporter à l'UE, 180, 350, voire 1280 milliards d'euros (pour le modèle le plus progressif), ceci en fonction du taux et de l'assiette retenus.

Pour lutter contre l'évasion fiscale, nous devons adopter une directive européenne qui s'inspire de la FACTA (Foreign account tax compliance act) américaine, afin d'empêcher les citoyens européens les plus aisés de fuir leurs contributions aux services publics dont ils bénéficient.

Pour que tout cela soit possible, il est indispensable de lever l'unanimité sur la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale. Il faut établir une liste exhaustive des pratiques qui permettent l'évasion fiscale et construire une doctrine de sanctions macro-économiques et commerciales contre les pays qui autorisent ou tolèrent ces pratiques.

Nous continuons d'appuyer pour une taxation des superprofits réalisés par les très grandes entreprises qui gèrent des biens communs faisant l'objet de spéculation et d'évolution erratique des prix (énergie, alimentation, transport maritime,...) ou qui

violent les règles européennes de concurrence en matière de concentrations.

Nous continuons à porter le combat pour une taxe européenne sur les transactions financières, peut-être la piste la plus prometteuse pour alimenter rapidement le budget de l'UE, mais aussi une **taxe sur les rachats d'action** qui ont par exemple stérilisé plus de 20 milliards d'euros en France en 2021 uniquement pour augmenter artificiellement la valeur boursière.

Nous appuierons également **une imposition réelle et harmonisée des bénéfices des entreprises** et la lutte contre l'optimisation fiscale. Nous soutiendrons la proposition d'une taxe européenne sur le kérosène pour favoriser les transports moins polluants comme le train. Enfin, en l'absence pour le moment d'une harmonisation européenne complète en matière fiscale, nous proposons un impôt européen sur les sociétés qui serait additionnel à l'impôt national sur les sociétés.

Enfin nous devons **conforter la taxe sur les plastiques et généraliser le correctif carbone aux frontières de l'Union** pour taxer les émissions de gaz à effet de serre importées quel que soit le produit concerné.

Un budget européen à la hauteur des défis de notre temps pour financer la transition et la solidarité

L'ensemble de ces ressources pourrait représenter jusqu'à 450 milliards d'euros par an soit 3% du PIB européen. Elles **doivent venir abonder le budget de l'Union Européenne**, aujourd'hui dépendant à 75% des contributions des Etats membres, ce qui freine la montée en puissance des actions collectives au niveau européen. Si nous voulons faire du budget européen un outil de solidarité, d'investissement, et de stabilisation des économies européennes face aux crises,

il devra à terme atteindre la taille critique de 5% du PIB européen au lieu de 1% aujourd'hui. Cette évolution justifie que le Parlement ait un pouvoir budgétaire renforcé et le passage à la majorité qualifiée et non plus à l'unanimité sur les questions fiscales.

Afin de résoudre le déficit politique et démocratique qui affecte l'UE, l'Union monétaire doit être complétée par la fondation de l'Union fiscale et la pleine réalisation de l'Union bancaire, deux piliers techniques et politiques fondamentaux.

La plus grande politique d'investissement et de solidarité de l'Union Européenne c'est la politique régionale qui a comme objectif la convergence des niveaux de vie et de développement au sein de l'Union et l'appui aux projets locaux d'écologie, d'équipement, d'innovation, d'emploi, d'insertion. Ces politiques sont menées au plus près du terrain par les collectivités territoriales et ont montré leur efficacité. La politique régionale ne doit pas être le tiroir-caisse dans lequel l'UE pioche pour faire face aux crises ou financer ses politiques sectorielles. Elle doit être sanctuarisée, ne plus être répartie uniquement sur la base du PIB ou du nombre d'habitants mais avoir pour objectif de réduire les vulnérabilités sociales, écologiques et territoriales en cohérence avec la boussole du progrès. Cette politique reste essentielle pour accompagner le développement durable des îles et des régions ultramarines. Elle doit s'accompagner d'un fonds européen de « reconstruction » des territoires frappés par des crises et catastrophes de grande dimension et dont les besoins dépassent de loin leurs ressources.

La décentralisation des politiques européennes doit être renforcée, les grands plans européens ne doivent pas systématiquement être mis en œuvre par les seuls Etats. Plus largement encore les villes, départements et régions doivent être reconnus par l'Union comme des acteurs associés à la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques européennes ce qui implique également de renforcer le rôle du Comité Européen des Régions qui les représente.

Le recours à l'emprunt sera nécessaire, en complément de l'outil fiscal, pour financer la bifurcation écologique en Europe. Tous les pays ne sont pas égaux ni face aux coûts qu'elle représente, et tous n'ont pas la même capacité d'emprunt sur les marchés. Dans ces conditions, le lancement d'un nouvel emprunt européen commun, comme celui contracté pour faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19, pourrait représenter un levier considérable de financement et montrer la force de la solidarité européenne face au défi climatique.

3 SÉCURITÉ ET DÉFENSE

Lors de la dislocation de l'URSS, des esprits optimistes envisageaient avec bonheur une répartition des « dividendes de la paix », voire même, la « fin de l'histoire ». Une lente et douloureuse prise de conscience a depuis établi que les menaces s'étaient diversifiées dans leur origine, leur forme et leur intensité. De même, à la faveur de la pandémie, de la guerre de la Russie contre l'Ukraine, la défense et l'autonomie stratégique de l'Europe ont fait l'objet d'un regain d'intérêt de la part des Européens. Ces crises et vulnérabilités potentielles ont jeté une lumière crue sur nos dépendances - notamment en matière sanitaire et énergétique - et provoqué une réelle prise de conscience quant à la légitimité et à la nécessité pour l'UE de se défendre elle-même. Elles ont accéléré les réalisations des États-membres - sur le plan national, bilatéral ou multilatéral - comme des institutions européennes en matière de stratégie commune, de coopération, voire d'intégration.

Nous dénonçons avec force l'agression russe en Ukraine décidée par Vladimir Poutine ainsi que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qui l'accompagnent. La Russie a utilisé sa force militaire non pas pour sa défense, mais pour annihiler les libertés et les aspirations démocratiques de l'Ukraine et de son peuple et empêcher son intégration à l'Europe. Cette agression n'est pas seulement une attaque contre l'Ukraine, mais aussi une attaque contre les libertés et le projet européen, et contre la souveraineté de l'Europe.

Les prochaines élections européennes seront donc le moment de tirer les enseignements de notre réaction commune face à ces crises et menaces. Elles permettront d'opérer les meilleurs choix pour tenter de rétablir la paix ainsi que pour assurer la sécurité des Européennes et des Européens.

Nous proposons pour l'Europe trois priorités stratégiques :

- Assurer la défense de ses frontières, notamment dans le cadre de l'OTAN, et la stabilité de son environnement immédiat Europe - Afrique - Méditerranée,
- En partenariat avec d'autres puissances endiguer les impérialismes, préserver les libertés démocratiques et la liberté du commerce sur l'ensemble du globe,
- Conjurer les risques globaux et protéger sa population dans les crises.

DES PREMIERS PAS À LA RÉALITÉ : Soutenir et faire converger les germes de la défense européenne.

Le temps est venu pour l'Europe de cesser de fantasmer sur la défense européenne, de l'idéaliser ou de la craindre pour, enfin, la réaliser. Alors qu'ils sont confrontés aux mêmes enjeux, la plupart des pays européens (France, Allemagne, Italie, Suède entre autres) augmentent de manière significative mais isolée leur budget de défense. Il existe également aujourd'hui en Europe une multiplicité de dispositifs intergouvernementaux sur la coopération en matière de défense. Chacun d'entre eux est bienvenu dans sa singularité et a permis de réunir les bonnes volontés pour réaliser des actions concrètes. Pourtant, l'intergouvernementalité ne peut être une règle absolue, sinon à aboutir à un mille-feuille d'initiatives se faisant concurrence, à la portée limitée et faisant resurgir les divergences entre États. Nous proposons de toutes les réunir, et de faire de l'Union leur cadre commun.

Nous gagnerions donc à mettre en commun nos moyens - qui dépassent les 230 milliards d'euros au total - afin d'accroître l'efficacité de nos dépenses, réaliser des économies d'échelle harmoniser nos matériels

de défense et de logistique et, surtout, agir comme nous le souhaitons et avec qui nous le désirons pour défendre nos intérêts et nos valeurs.

Nous gagnerions tout autant à produire et acheter nos équipements ensemble pour répondre à nos propres besoins – comme nous avons su le faire pour les vaccins – plutôt que d’acquérir des matériels sur étagère en espérant voir notre sécurité assurée par d’autres. Nous connaissons les capacités industrielles européennes existantes et nous disposons désormais des outils de financement avec le fonds européen de défense. Il nous faut maintenant instaurer une véritable « préférence européenne » en privilégiant notre base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE), créatrice d’emplois et de compétences, véritable composante militaro-industrielle de l’Europe dont la dualité vitalise l’industrie civile et inversement.

Cela implique de trouver un chemin collectif pour définir les besoins communs, concevoir les systèmes d’armement commun, les produire en commun et les acheter en commun. Cette approche nouvelle doit remplacer les oppositions frontales entre programmes et champions nationaux qui sont aujourd’hui notre quotidien. Cela doit se traduire par un budget européen de défense et une programmation conjointe permettant de donner un nouvel élan à une industrie de défense européenne terrestre, aérienne ou spatiale, et navale.

Il nous faut non seulement renforcer le déploiement de nos forces là où se trouvent nos faiblesses ou nos intérêts, mais aussi travailler à leur rapprochement pour voir émerger une culture stratégique commune. En Estonie, 300 militaires français sont stationnés et se relaient avec des militaires danois dans un bataillon sous commandement britannique. En Lituanie, nos Rafale protègent le ciel du flanc est. La France et la Belgique ont, par exemple, une armée de Terre formée sur le même modèle dans le cadre de l’accord intergouvernemental « CaMo » (capacité

motorisée) visant à créer des unités prêtes à partir ensemble et à fusionner au combat.

Voilà, à travers toutes ces initiatives qui mériteraient d’être soutenues, ce qu’est la véritable « armée européenne » : une combinaison unique d’actions menées sous forme de coopérations inter-étatiques ou de manière communautaire.

DES PREMIERS PAS À LA RÉALITÉ : Donnons à l’Europe les moyens politiques de son ambition.

La Commission européenne, dont l’actuelle présidente a souhaité renforcer le caractère géopolitique, a largement élargi ses compétences en se dotant d’une direction générale dédiée aux industries de défense et à l’espace en 2020, en organisant l’aide financière et militaire à l’Ukraine et en poussant pour que le pays obtienne le statut de pays candidat. Elle peut aller plus loin, en nommant un commissaire sur les questions de défense et de sécurité qui aura compétence sur toute la chaîne de valeur de l’industrie. L’ensemble des sujets concernés par la défense européenne doit relever d’un portefeuille unique. L’écartèlement actuel entre le Commissaire au marché intérieur et le Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ne peut donner satisfaction.

Le Parlement européen, représentant des peuples, doit lui aussi monter en puissance. En lieu d’une simple sous-commission, nous souhaitons que les parlementaires puissent créer une commission à part entière sur les questions de défense, embrassant aussi bien les sujets économiques que géopolitiques. Elle aura notamment pour rôle de réaffirmer les principes de la position commune 2008/944/PESC du 8 décembre 2008 définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d’équipements militaires.

Nous poursuivons l’objectif d’une plus grande intégration européenne en matière de sécurité et de défense, synonyme d’une plus grande maturité de l’UE. Le Fonds européen de défense peut en être un instrument, en basculant dans une véritable volonté de faire émerger les champions industriels de demain. Huit milliards d’euros sur sept ans seront insuffisants pour transformer l’industrie de défense de l’Union. Nous proposons que le Fonds européen de défense change de statut, pour passer de simple fonds de financement à un véritable fonds d’investissement européen. Il s’agit de la seule façon de rendre l’industrie européenne moderne, compétitive et adaptée aux menaces.

DES PREMIERS PAS À LA RÉALITÉ : La France et les socialistes, moteurs de la défense européenne

La France devra faire évoluer sa politique de défense nationale et sa contribution à la sécurité de l’Europe, dans un nouveau contexte marqué par la guerre en Ukraine, les menaces exercées sur l’Europe par l’affirmation de puissances agressives et impérialistes, et d’incertitudes sur la fiabilité du partenaire américain. Si la France a fait le choix assumé de pouvoir protéger en toutes circonstances son intégrité et son indépendance, elle considère également depuis longue date que ses intérêts vitaux ne se limitent pas à la seule échelle nationale mais s’étendent désormais à l’ensemble de l’Union.

Comme le pressentait Jean Jaurès lorsqu’il écrivait que « l’organisation de la défense nationale et l’organisation de la paix internationale sont solidaires », la souveraineté européenne, complémentaire à la souveraineté des nations, est devenue indispensable pour faire le poids face au « triangle stratégique » formé par les États-Unis, la Russie et la Chine. Celle-ci n’est en rien contradictoire avec l’appartenance des pays européens à l’alliance militaire que représente l’OTAN et

qui est aujourd’hui le seul cadre permettant de déployer rapidement les forces nécessaires pour affronter une attaque conventionnelle. La construction de la souveraineté européenne fait des Européens des alliés plus crédibles, plus forts et plus fiables.

La France est la plus grande puissance militaire de l’Union. Par conséquent, s’investir pleinement au service d’une défense européenne constitue pour notre pays un chemin de rayonnement et de reconnaissance par ses pairs. Elle a donc tout à gagner au passage à la majorité qualifiée dans les domaines de la défense et des questions internationales (cf chapitre 15). Il s’agit de décider ensemble d’actions communes dans un champ qui relève toujours de la souveraineté nationale. En cohérence, chaque État membre doit pouvoir le cas échéant se mettre en retrait de certaines initiatives sans bloquer l’avancée collective. Ce droit de retrait est une garantie pour préserver la souveraineté de la France. Le précédent de la guerre en Irak a bien montré combien la France devait garder la possibilité de ne pas s’engager militairement lorsqu’elle ne le souhaitait pas.

Le Parlement européen devra être plus étroitement associé à l’élaboration, au suivi et au contrôle des politiques internationales et de défense de l’UE.

Le seul échelon pertinent pour se protéger contre les nouvelles menaces

Le contexte géopolitique actuel est confronté à la fois au regain d’agressivité de certains États (de manière ouverte et/ou clandestine), à l’activisme de groupes indépendants qui ont également déployé des menaces d’une rare acuité (terroriste, criminelle ou cyber), mais également à des entreprises qui nourrissent une rivalité avec les organisations étatiques.

Dans cette configuration, l’Union européenne est tout à la fois cible et échelon cohérent pour orchestrer une réponse efficace. Un échelon d’abord puisque, et il s’agit de sa raison d’être, elle permet de mutualiser les analyses et les moyens afin d’offrir une masse critique d’endiguement, d’entrave ou de réponses à ces menaces étatiques ou aux intérêts économiques déchainés. Une cible enfin car elle incarne un bloc de valeurs qui sont la cible de toutes les attaques (par des terroristes ou des États autoritaires, pour ne citer que ces menaces), même si les pays qui la composent n’en ont guère conscience et, paradoxalement, peinent à faire bloc.

De fait, il devient urgent d’investir (symboliquement comme politiquement) l’échelon européen afin de mieux se défendre, de mieux protéger les populations.

A ce titre, le terrorisme (djihadiste comme d’extrême-droite) demeure une menace absolue en raison de ses conséquences tant sécuritaires que sociales. L’Union européenne favorise les coopérations judiciaires mais il convient d’aller plus loin en matière d’interopérabilité juridique et technologique. A cet égard, il faut œuvrer en faveur d’une convergence à l’heure où tous les services de police judiciaire du monde subissent un décrochage technologique (déchiffrement, exploitation des données de connexion, big data, etc.).

Les crises sanitaires et environnementales constituent désormais des risques globaux qui peuvent être non prévisibles ou, dans certains cas, résulter d’actes intentionnels. Défense et protection civile doivent être étroitement associés et les populations préparées à faire face à tout type de crise.

En parallèle, l’UE doit investir la lutte contre la criminalité organisée et la grande délinquance financière à la fois grâce à une législation convergente et plus de moyens partagés pour se saisir de ce défi à la démocratie. Nous proposerons d’adopter une définition de la criminalité organisée fondée sur la Convention de Palerme des Nations Unies

de 2000 ; la confiscation conservatoire des biens par l’État après la procédure judiciaire et d’inscrire dans la législation le délit d’association mafieuse. Nous demanderons que les moyens et outils d’Europol et Eurojust soient renforcés pour améliorer la coordination de la lutte contre le crime organisé au sein de l’ensemble des pays de l’Union. L’union fiscale sera aussi un outil de cette lutte. Nous plaçons pour l’élargissement du spectre d’action du parquet européen en la matière, qui pourrait également s’étendre jusqu’à la lutte contre le terrorisme. D’une manière générale, la mise à l’agenda politique de ce sujet profitera grandement à la maturité de son traitement national.

De même, la menace cyber s’impose désormais comme l’un des grands défis européens. Les efforts conduits pour aboutir à une stratégie européenne cyber, à une plus grande régulation du champ numérique et à des efforts industriels s’inscrivent dans une dynamique positive. Il faut néanmoins accélérer la convergence des efforts nationaux, l’harmonisation des stratégies et des mesures déployées. Il faut également œuvrer pour la constitution de champions industriels européens en matière de cybersécurité, de cloud, de localisation des datacenters, de quantique. Nous devons aussi réduire l’asymétrie juridique et mettre en place des capacités de contre-mesures avec une masse technique critique face à des raids, notamment étatiques. L’UE doit pouvoir réagir de concert face à un scénario identique à celui vécu par l’Estonie en 2007. L’Europe de la Défense doit aussi être l’Europe de la cybergénéral. Les Européens doivent porter une voix unifiée au niveau international pour faire évoluer le cadre juridique appliqué à la matière cyber mais également pousser les feux sur la ratification de la convention de Budapest sur la cybercriminalité.

Sujet régalié par essence, donc national, la lutte contre les ingérences étatiques concerne pourtant au premier chef l’UE : géant économique, l’UE est un nain sécuritaire en la matière, élément ô combien paradoxal quand on sait l’intensité des actions

conduites à son encontre. Afin d'appuyer la réponse diplomatique et la capacité d'en-trave, il devient nécessaire d'ériger ce sujet en priorité des coopérations.

Enfin, les stratégies d'influence constituent l'une des menaces les plus prégnantes. Lorsqu'elles proviennent d'un Etat, elles participent à biaiser le jeu démocratique, le fonctionnement des institutions, voire les libertés publiques (droit à l'information, etc.) ; lorsqu'elles proviennent de groupes privés, elles modèlent la conscience européenne, crée des accoutumances (notamment technologiques et économiques), entravent la réussite d'une partie des politiques conduites. Le sujet souffre d'une insuffisante maturité dans sa prise en charge par les Etats, d'une difficulté de qualification, parfois d'objectivation, d'une incertitude sur la nature des réponses à apporter. Dans ce contexte, l'UE peut et doit jouer un rôle prescripteur pour enrayer ce travail de sape inodore et incolore aux conséquences très pratiques et lourdes. On doit attendre de l'UE qu'elle coordonne et harmonise les réponses en la matière, qu'elle affine sa réglementation vers toujours plus de respect de l'autodétermination nationale et individuelle non biaisée.

On le constate, dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité et la grande délinquance financière, la menace cyber, les ingérences et influences, l'échelon européen manifeste toute sa pertinence pour protéger, sensibiliser, coordonner, harmoniser, inciter, encadrer et sanctionner. Loin de constituer une fuite en avant technocratique, se surajoutant à l'action des Etats, il s'agit d'une action fondamentale pour la protection des populations, la défense du bien-être, des institutions et valeurs démocratiques. L'investissement en ce domaine participe de la création d'un horizon désirable où l'Europe manifeste sa nature profonde et essentielle. Cela implique que les Etats membres de l'Union harmonisent leurs procédures pour faciliter leur programmation et leur tempo de planification de défense afin de faciliter leurs coopérations.

4 ORGANISER LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE DE L'EUROPE ET DE SES POLITIQUES : ALLER AU BOUT DU PACTE VERT, PRENDRE LE TOURNANT DE LA JUSTICE ÉCOLOGIQUE

La « *boussole du progrès* » définit l'horizon de progrès social et écologique choisi collectivement pour l'avenir de l'Europe. Le pacte de solidarité et de redistribution permet à l'Union de disposer des moyens lui permettant d'investir à la hauteur des enjeux. Le pacte vert permet d'orchestrer le plan de bifurcation écologique des politiques européennes. Ces trois piliers de notre projet européen sont indissociables et doivent être pensés de manière globale et cohérente.

La bifurcation écologique est au cœur de l'ensemble des chapitres de ce texte au sein desquels figurent de très nombreuses propositions concrètes, que l'on évoque l'industrie (chapitre 7), l'alimentation, l'énergie et les transports (chapitre 8), la santé (chapitre 12), mais aussi les droits sociaux (chapitre 3) et l'action internationale (chapitre 5) de l'Union. (Le financement est abordé au chapitre 3). Mais en abordant chacun de ces domaines nous mesurons à la fois le formidable travail qui a été réalisé depuis 2019 – grâce au renforcement relatif

de la gauche au Parlement – et à quel point nous sommes encore au milieu du gué. Dans de nombreux cas, les réformes amorcées en 2019-2020 sont restées insuffisantes et fortement marquées par une histoire qu'il est difficile de dépasser. C'est notamment le cas avec la réforme de la PAC qui n'a pas été un plan de bifurcation écologique de l'agriculture et de l'alimentation, ou pour la politique européenne de la pêche, qui est plus une politique de gestion de la ressources qu'une stratégie de transformation d'une filière économique prenant en compte toutes ses dimensions humaines ou territoriales. Trop souvent la droite prétend mener une politique de bifurcation en restant inscrite dans les dogmes libéraux et en accordant une confiance excessive aux initiatives des acteurs privés. L'énergie ou la politique industrielle en sont des exemples criants. Finalement, le pacte vert est venu s'ajouter après les élections de 2019 en parallèle, voir même en contradiction avec certaines politiques européennes 2021-2027 déjà largement arbitrées (par exemple la PAC)

Nous avons besoin d'une seconde étape du pacte vert. Pour la première fois, les calendriers politiques peuvent être alignés pour construire après les élections de 2024 une stratégie cohérente de bifurcation écologique de l'ensemble des politiques européennes qui seront redéfinies d'ici à 2027. En nous appuyant sur la « *boussole du progrès* » nous souhaitons conduire une seconde étape de planification écologique qui, à travers un second pacte vert, permettra de remettre à plat toutes les politiques européennes. Ne nous y trompons pas, le plus dur reste à faire, les objectifs à venir sont plus ambitieux que par le passé, ce qui était facile à faire est déjà engrangé, les transformations à venir vont encore plus fortement bousculer nos sociétés et soulever des enjeux majeurs d'équité, faire des gagnants et des perdants.

Pour réussir ce second pacte vert, nous avons besoin de nouveaux outils qui manquent cruellement aujourd'hui.

Nous souhaitons renforcer la place de l'environnement dans les traités en inscrivant les principes de la règle verte et de la règle bleue en vue de se donner les moyens de ne jamais prendre à la nature plus que ce qu'elle ne peut reconstituer. En outre, nous proposons de modifier l'article 37 de la Charte des Droits Fondamentaux grâce à l'inscription du droit à un environnement sain dans le socle européen des Droits Sociaux, qui couvrirait la biodiversité, le cycle de la vie de la Terre, la qualité de l'air, de l'eau et de la terre, mais aussi tous les types de pollution aux impacts sanitaires et environnementaux.

En cohérence avec le cadre démocratique d'élaboration de la « *boussole du progrès* » nous voulons donner au pacte vert un cadre d'animation et de pilotage qui dépasse le jeu institutionnel classique entre le Parlement, le Conseil et la Commission, qui soit plus ouvert, plus transparent et plus participatif. **Nous proposons avant chaque conseil européen la réunion d'un forum européen du pacte vert, associant également les parties prenantes, en premier lieu les syndicats, les ONG et les collectivités locales pour, tous les six mois faire un point d'avancement du pacte.**

Le pacte vert doit inclure un pacte pour la justice climatique. Le progrès écologique ne peut conduire à une régression sociale, et les ménages à faibles revenus ne doivent pas supporter les coûts de la bifurcation écologique que ce soit du fait de prix ou de taxes plus élevés, ou du fait de bouleversements du marché du travail qui pourraient les laisser sans emploi. De même, cette transformation ne doit pas laisser de côté les régions et les collectivités les plus exposées ou vulnérables. Malgré des initiatives importantes comme le Fonds pour une transition juste ou le futur Fonds social pour le climat, le compte n'y est pas. Les efforts sont insuffisants, les actions trop hétérogènes entre les États, les décrochages en cours déjà beaucoup trop importants.

De la même manière que nous avons poussé la Commission à proposer un paquet législatif pour atteindre l'objectif de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre (au lieu de 50% initialement prévu), nous demandons un paquet législatif pour la justice climatique (renforcement des fonds dédiés, revenu minimum, gouvernance des entreprises, lutte contre les vulnérabilités sociales et territoriales, etc.) et une directive sur la gouvernance européenne de la justice climatique. En effet l'Union doit définir comme pour l'énergie et le climat des objectifs concrets tirés de la boussole du progrès sur la base desquels construire un pacte européen pour la justice climatique et des plans nationaux de justice climatique décrivant comment sont suivies les conséquences sociales de la bifurcation, en s'assurant déjà qu'elles soient connues, que des données existent, et en listant les réponses proposées.

Toute l'Europe n'a plus qu'un mot à la bouche, celui de « *résilience* ». Derrière ce terme un peu novlangue se cache un impératif : doter l'Union d'une stratégie d'adaptation au changement climatique juridiquement contraignante qui se traduise par une planification des investissements et des actions incontournables. À côté des efforts réalisés pour limiter le changement climatique, nous avons besoin d'actions communes fortes pour nous adapter à ce que l'on ne pourra pas éviter. Les enjeux sont considérables pour l'agriculture, la forêt, l'eau, l'habitat, les grandes infrastructures, la santé. L'adaptation implique des changements de modèle douloureux, des changements de comportement aussi, et la gestion de pénuries ou de biens devenus rares qui devront passer par le retour d'une action publique forte, le jeu libre du marché ne pouvant conduire qu'à une flambée des prix et des inégalités. Chaque État devra disposer dans ce cadre de sa stratégie nationale d'adaptation au changement climatique qui fera l'objet d'un suivi européen dans le cadre de la « *boussole du progrès* ». L'Union devra veiller à un financement suffisant des collectivités locales qui sont des acteurs majeurs de la mise en

œuvre des stratégies d'adaptation.

Enfin, **nous proposons la création d'un forum européen de la sobriété.** Organiser la vie collective différemment en consommant moins de ressources est un impératif. L'Union Européenne doit absolument réaliser sa mue vers la sobriété énergétique, qui reste pour le moment un impensé de la réglementation environnementale, et poser les bases d'un modèle d'arbitrage juste pour réguler les situations de tensions voire de pénuries sur les ressources essentielles, dont l'eau et l'énergie, afin d'appliquer le principe de solidarité y compris en période critique.

L'anticipation et la proposition d'alternatives accessibles au plus grand nombre sont les gages d'une sobriété acceptée comme un projet de société juste et non seulement source de restrictions subies. Dans certains cas, cela passe par des règles qui s'imposent ou des signaux donnés au marché par la réglementation. Tout comme elle a su créer des normes alimentaires et environnementales protectrices de la santé, l'Union Européenne peut être le lieu d'un grand débat sur la régulation des formes de consommation individuelles les plus prédatrices de l'environnement (ex. yachting, jets privés). Elle doit aussi inciter à adapter des comportements qui ne sont pas l'apanage des seuls ultra-riches, comme le développement effréné des voyages en avion, en créant une taxe européenne sur le kérosène, qui abondera un fonds européen d'investissement dans la transition écologique.

Nous proposons d'investir dans la mise en réseau des initiatives locales et des retours d'expériences nationales pour accélérer la diffusion des idées et des pratiques. Il doit s'agir d'une initiative de la société civile européenne qui ne se limite pas à des réunions à Bruxelles mais dispose des moyens de structurer les échanges directs et les collaborations à travers toute l'Europe. Cette initiative, qui sera dotée d'un budget, sera aussi un levier pour renforcer la citoyenneté européenne.

Nous souhaitons également insister ici sur trois enjeux transversaux à la bifurcation écologique : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité, et le rapport à la science et à l'innovation.

Le débat sur les émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment de CO₂, est souvent confus. L'Europe se réjouit de la baisse de ses émissions alors que ses émissions augmentent au contraire quand on intègre le bilan carbone des produits importés. Certains insistent sur la trajectoire des émissions nettes, une fois déduites les absorptions (par les sols, les forêts, le stockage, etc) justifiant ainsi des objectifs de réduction des émissions moins ambitieux. Pour rendre possible un véritable découplage et décarbonation de nos modes de vie et de production **nous demandons que les objectifs soient définis en consommation et pas en production de GES, permettant ainsi d'intégrer le bilan des importations. Nous demandons également que l'UE adopte un objectif de réduction des émissions et un objectif distinct pour l'absorption, afin de garantir que les deux progressent à l'échelle nécessaire, indépendamment l'un de l'autre, en évitant la confusion et les incitations contre-productives. Pour rendre possible cette cohérence nous proposons d'établir un budget carbone européen** pour définir la quantité d'émissions de gaz à effet de serre pouvant être émises en Europe sur chaque période de 5 ans jusqu'en 2050 et définir une répartition équitable de ces émissions entre les pays selon des principes d'équité.

La biodiversité est pour le moment le parent pauvre du pacte vert européen alors que nous assistons à un effondrement de cette biodiversité qui met en danger notre avenir et celui de l'agriculture. Il est donc indispensable de faire aboutir la loi sur la restauration de la nature, que la droite a

essayé de bloquer en s'alliant pour cela à l'extrême droite. Ce texte vise un objectif simple qui devrait faire consensus : relancer la mobilisation pour la protection de la biodiversité en restaurant les fonctions écologiques des écosystèmes les plus dégradés, sur terre comme en mer. La Commission doit par ailleurs relever l'ambition de son texte sur la santé des sols qui se limite aujourd'hui à un système européen de surveillance et d'échange d'informations. **L'analyse des dépenses et des politiques « vertes » ou « brunes » (ce que l'on appelle la taxonomie) doit prendre en compte à égalité les émissions de gaz à effet de serre d'une part et les impacts sur la biodiversité d'autre part.**

La santé des écosystèmes écologiques est notre bien commun: elle doit être reconnue comme bien public mondial et intégrée comme objectif prioritaire dans toutes les politiques publiques. Aussi, c'est pour protéger l'eau, ce bien commun, que nous souhaitons instaurer dans toute l'Europe, autour de tous les périmètres des captages, des aires de protections où l'utilisation des pesticides et engrais azotés de synthèse sera interdite d'ici 2027/2028. Cette mesure-phare sera un des piliers de la bifurcation écologique de la PAC, sécurisée et aidée par un soutien technique et économique au monde agricole dans cette transition agricole d'envergure européenne. Bien sûr, ce mode de production biologique mis en place pour protéger la qualité de l'eau sera accompagné progressivement d'obligations pour les collectivités et entreprises en charge de restauration hors domicile, de s'approvisionner en produits locaux ou régionaux ainsi labellisés, permettant l'écoulement et la consommation au plus près des besoins des populations.

Le monde agricole doit sortir de la spirale infernale qui voit l'épuisement des sols et l'appauvrissement des ressources biologiques combattus par une fuite en avant dans les intrants et les pesticides destructeurs de la biodiversité, laisse derrière elle des sols « morts » et des ressources en eau polluées et de moins en moins potables. Combiné au

changement climatique, ce cercle infernal fait courir le risque d'un effondrement des productions agricoles et alimentaires. La sortie des pesticides devient urgente comme l'augmentation du taux de matière organique dans les sols ou la sauvegarde des insectes pollinisateurs dont les abeilles. La sortie rapide du glyphosate est une décision forte et symbolique qui s'impose.

Le débat sur le pacte vert tourne au dialogue de sourds entre les tenants du « changement de modèle » et ceux de la « solution par la science et l'innovation ». Opposer l'un et l'autre est absurde pour nous les socialistes qui croyons à la science et au progrès, et dénonçons les atteintes à la liberté de la recherche comme les destructions d'équipements ou de sites scientifiques. Mais il serait tout aussi absurde de penser que la science et les innovations vont nous dispenser de changer. Il serait encore plus dangereux de se lancer dans une fuite en avant dans le culte de la science qui serait par nature notre planche de salut. Modification du climat par le génie environnemental, transhumanisme et organismes génétiquement modifiés, les solutions miracles ne manquent pas dans le débat public. Mais **il y a loin de la science à ses usages sociaux et techniques portés le plus souvent par les grandes multinationales et qui peuvent être porteurs du meilleur comme du pire.**

Nous proposons donc de respecter quelques principes simples fondés sur la prudence, la science et le libre débat. D'abord ne pas dépendre des industriels mais disposer d'une science libre et indépendante dans tous les grands domaines d'innovation en augmentant le budget dédié à la R&D en Europe, protéger les lanceurs d'alerte et soutenir l'expertise citoyenne et celle portée par les ONG, afin de rendre possible un débat public contradictoire sur des sujets parfois très ardu.

Ensuite faire preuve de bon sens, de raison et de prudence en prévoyant une analyse coût / bénéfice reposant sur une expertise

scientifique indépendante avant la mise sur le marché, ou en culture, de produits ou services qui bouleversent nos relations sociales ou le vivant.

Enfin défendre le principe de précaution qui n'est en aucun cas le « risque zéro » mais prévoit qu'en cas de risque de dommage grave et irréversible pour l'environnement ou la santé humaine on puisse prendre des mesures provisoires de gestion du risque sans pour autant détenir encore des preuves scientifiques irréfutables. Ce principe de précaution est un atout important pour l'Europe, dans la confiance de nos concitoyens et un élément essentiel pour la réussite de toute transition. Nous sommes convaincus que les sociétés qui feront le choix de cette approche prudente, en régulant lorsque c'est nécessaire tout en investissant dans le progrès et la science, réussiront mieux dans la bifurcation écologique que celles qui joueront aux apprentis sorciers ou refuseront d'agir en attendant le grand soir scientifique.

**5
UNE EUROPE
SOCIALISTE,
AU SERVICE
D'UN MONDE
PROGRESSISTE,
ÉCOLOGISTE
ET SOCIALISTE**

L'absence de régulation dans le monde n'est plus tenable.

Plus de 345 millions de personnes sont confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire en 2023, soit une augmentation de 40 % par rapport à 2019. Cette insécurité alimentaire touche de manière disproportionnée les femmes et les personnes qui vivent en milieu rural. En 2021, plus de 3,1 milliards de personnes dans le monde (42 % de la population mondiale) n'avaient pas les moyens de s'alimenter sainement, soit une hausse de 134 millions par rapport à 2019.

Le changement climatique aggrave cette situation, en rendant plus fréquents et plus intenses les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les sécheresses, les inondations ou les incendies. 3.3 à 3.6 milliards de personnes sont d'ores et déjà « très vulnérables aux impacts cruels et croissants du changement climatique », et l'inaction politique des dirigeants réduit encore davantage les faibles chances d'un « avenir viable » pour la planète.

Une régulation sociale et écologique, européenne et mondiale, pour protéger la planète et ses habitant.e.s

Les crises ont des répercussions mondiales et pourtant, les réponses en termes de régulation demeurent souvent nationales, rarement européennes, presque jamais ONUienne. Ce décalage explique en partie la faiblesse des réponses face aux crises, la faiblesse des Etats et des travailleurs face aux multinationales et aux géants de la finance. L'impuissance de la gouvernance mondiale comme les replis nationalistes nous affaiblissent. Si nous voulons reprendre le pouvoir pour réguler un monde en crise, nous ne pouvons le faire seuls.

L'Europe a une responsabilité historique et essentielle : elle doit être le moteur d'une régulation internationale au service de l'humain et du vivant. Notre destin nous appelle à être les artisans d'une régulation internationale, un rempart au service de l'humanité et de la biodiversité. Cette entreprise exige une lutte acharnée contre le dumping social, fiscal et environnemental. Elle exige la maîtrise des géants du numérique, des multinationales et des fonds d'investissement. Elle requiert une révision fondamentale de la politique concurrentielle en Europe, tournée vers une vision planétaire. Enfin, l'Europe est puissante, car elle est un marché incontournable : en imposant des règles environnementales, fiscales, sociales, numériques strictes à ceux qui veulent y accéder, et en posant des actes exemplaires comme la mise en place d'une Taxe sur toutes les transactions financières de 0.05%. La guerre en Ukraine a démontré qu'il était indispensable de repolitiser le commerce et de le repositionner comme un moyen et non comme une fin. En forgeant des alliances avec d'autres pays et organisations, elle détient un pouvoir régulateur extraordinaire, à même d'ériger des standards mondiaux pour protéger la

planète et ses habitants, et ériger un cadre de régulation de la finance, d'une fiscalité internationale, et de protection des données personnelles et de la vie privée.

L'Europe doit protéger les travailleurs dans la mondialisation néolibérale, qu'ils soient en Europe ou dans le reste du monde. La mondialisation néolibérale a creusé les inégalités et mis en concurrence les travailleurs de tous les pays, qui à notamment entraîné une délocalisation de certaines activités vers des pays où les normes sociales et environnementales sont moins contraignantes, ce qui a eu des effets négatifs sur l'emploi, les conditions de travail, les niveaux de salaire, et la protection de l'environnement. Solidaires des luttes pour les droits des travailleurs dans le monde, nous voulons mettre nos instruments de politique étrangère au service de leurs droits. Les accords commerciaux doivent être conditionnés au respect des droits humains et sociaux, des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), et des libertés syndicales. Ils doivent aussi combattre le dumping social et fiscal.

L'Europe s'est bâtie sur la paix et la défense des droits humains, et doit s'en faire le fer de lance dans le monde. Tous les accords commerciaux doivent être soumis au respect des droits humains et de l'environnement et les investissements étrangers doivent être encore plus surveillés.

L'Europe doit être la championne de la lutte contre le changement climatique et pour la biodiversité, comme elle l'a été avec la France pour obtenir les accords de Paris. La taxe carbone aux frontières de l'Union doit concerner tous les produits pour éviter la concurrence déloyale et la dégradation du bilan carbone de l'Union à travers ses importations, à l'exclusion des pays les plus pauvres, bénéficiaires du Système de Préférences Généralisées. Sur le fond, l'Union doit également faire entendre clairement ses priorités à l'international : elle doit renforcer sa diplomatie verte (l'Union ne peut pas résoudre seule le réchauffement climatique) en parallèle de ses initiatives propres.

Repenser la gouvernance mondiale pour le respect des peuples et d'un partage équitable des richesses mondiales

Pour qu'un agenda progressiste international soit mis en œuvre, deux conditions doivent être réunies. D'une part, nous avons besoin d'une majorité de gauche au Parlement européen pour réorienter la politique de développement européenne. D'autre part, nous, socialistes et sociaux-démocrates européens, devons donner à l'Europe les moyens, notamment financiers, de jouer son rôle international. Tous les instruments européens doivent être mobilisés au service du progrès humain et environnemental.

L'Europe doit défendre sans naïveté ses valeurs et ses intérêts dans la mondialisation. Mais cela ne doit pas faire de l'Europe une puissance égoïste repliée sur elle-même. Il lui revient au contraire d'impulser une nouvelle dynamique de coopération à travers des partenariats équilibrés entre les grands ensembles régionaux.

Dans un monde qui a fortement changé lors de la dernière décennie, l'Union doit retisser des liens forts avec toutes et tous, œuvrer à un nouveau multilatéralisme qui prenne pleinement en compte la montée en puissance des nouvelles économies et du « Sud global », combattre les impérialismes et les dictatures, notamment celles qui avilissent et détruisent les espoirs de millions de femmes qui veulent vivre libre et représenter leurs présences démocratiques dans toutes les nations du monde.

L'Europe ne doit plus être prisonnière de son passé colonial. Elle doit l'assumer mais aussi en tirer les enseignements, et savoir analyser et remettre en question en profondeur les rapports asymétriques qui en découlent entre les puissances anciennes et émergentes, en particulier les BRICS (Brésil,

Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), et en premier lieu la Russie et la Chine, qui bénéficient de la mondialisation d'une part, et les pays du Sud d'autre part, enchaînés dans un système mondial qui maintient des dépendances par la dette, l'extraction des matières premières stratégiques, et l'égoïsme des puissances. **Le défi de l'Europe doit être de devenir le meilleur partenaire pour les pays du « Sud global » qui revendiquent légitimement leur indépendance et leur participation directe aux affaires du monde.**

Nous appelons à une réforme du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et des banques de développement multilatérales afin de gérer cette dette multiple et massive et de par une gouvernance démocratique, renforcer les services publics, notamment l'enseignement public et les systèmes de santé dans les pays du Sud. Ils doivent évoluer pour aller vers une gouvernance élargie basée sur un multilatéralisme renouvelé (où s'applique le principe un Etat, une voix), et s'attaquer à la dette et à l'évasion fiscale.

L'Europe doit se donner les moyens de ses ambitions sur l'égalité des genres. Elle doit s'engager pour que les questions de genre soient prises en compte dans l'ensemble des politiques extérieures de l'UE, pour éviter de renforcer les inégalités de genre ou en créer de nouvelles. Aucun euro ne doit creuser les inégalités. Elle doit s'engager pour la création d'un fonds féministe sur le modèle du Fonds de Soutien aux Organisations Féministes (FSOF) français, visant à soutenir les organisations locales œuvrant pour les droits des femmes et des filles. 85% de l'aide publique au développement doit contribuer à l'égalité de genre et 20% des financements doivent faire de l'égalité de genre leur priorité (à l'instar des recommandations de l'OCDE), contre 5% actuellement.

Prioriser le respect de l'espace humanitaire

De même, la diplomatie européenne doit prioriser le respect de l'espace humanitaire comme une composante clé de ses actions, notamment à travers le soutien et la promotion de l'Appel à l'action humanitaire. Il nous faut soutenir les initiatives portées par la société civile pour renforcer la protection de l'espace humanitaire et du personnel humanitaire et de santé.

Le parlement doit jouer son rôle de contrôle démocratique sur les dépenses humanitaires en s'appuyant sur l'expertise des organisations de la société civile. En juillet 2023, 360 millions de personnes avaient besoin d'aide humanitaire, une augmentation de 30% en un an et demi : depuis plus d'une décennie, signe d'une dégradation de la sécurité collective, les conflits armés durent davantage tandis que de nouvelles guerres grossissent le nombre des victimes.

Dans l'immédiat, alors que ce constat appelle à une augmentation très importante des budgets de l'aide humanitaire, la communauté internationale ne suit pas : selon le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), en août 2023, la communauté internationale a financé seulement 27% des 55 milliards de dollars nécessaires. La commission européenne est le second donateur humanitaire après les Etats-Unis et doit poursuivre cet effort.

Mais l'UE peut faire davantage pour améliorer la qualité et la durée des subventions, limiter la bureaucratie, mieux soutenir la localisation de l'aide. Elle a aussi un grand rôle à jouer pour limiter l'impact des sanctions et des mesures antiterroristes sur ce type d'aide, en améliorant les exemptions qu'elle accorde à cette fin et en maintenant une séparation stricte entre ses politiques coercitives et son action humanitaire. Porteuse d'une vision du développement universaliste en accord avec les Objectifs du

Développement Durable, l'UE doit préserver et promouvoir parallèlement les principes humanitaires qui permettent aux victimes des conflits d'accéder au minimum d'assistance, fut-ce dans des zones contrôlées par des forces hostiles à l'UE ou qualifiées de terroristes.

En outre, dans la mesure où le désastre humanitaire mondial résulte de l'incapacité des nations à assurer une forme de sécurité collective basée sur le droit international et le multilatéralisme, l'UE doit promouvoir un sursaut de la diplomatie internationale en faveur de la paix et de la sécurité humaine en donnant un nouvel élan au multilatéralisme.

En finir avec les faux-semblants sur le financement de l'aide au développement

L'Europe doit en finir avec les faux-semblants sur le financement de l'aide au développement et assumer son devoir de solidarité envers des populations qui subissent des conditions politiques, économiques et bientôt climatiques inhumaines.

Le volume de l'aide au développement doit augmenter. 65% des Françaises et des Français souhaitent un maintien ou une augmentation de l'aide au développement à destination des pays les plus pauvres. Le Parlement européen doit s'engager, lors des négociations budgétaires annuelles et pluriannuelles, pour un renforcement du budget humanitaire et de développement, inciter les pays membres de l'UE à respecter leur engagement de consacrer au minimum 0,7% de leur revenu national brut à l'Aide publique au développement (APD) chaque année, de s'assurer qu'au moins 15% des financements d'aide extérieure de l'UE transitent par les Organisations de la Société civile (OSC).

Dans l'aide au développement, la part des

subventions ne cesse de baisser, au profit des prêts et des investissements, qui créent de la dette et masquent la faiblesse des efforts budgétaires. L'APD ne doit pas creuser la dette ou servir des investissements de multinationales, mais être dédiée au développement humain et à la lutte contre les inégalités, en particulier de genre. Enfin, nous voulons soutenir le plafonnement à 10 milliards d'euros des ressources utilisées pour la garantie d'action extérieure du Fonds européen pour le développement durable (FEDD+) au sein du budget de l'UE, afin de d'assurer qu'il ne portera pas préjudice aux autres actions soutenues par les programmes régionaux. **Les subventions doivent redevenir prépondérantes.**

Nous plaçons pour une part limitée et un choix avisé des investissements de ces prêts. Nous prenons acte de l'échec croissant des instruments combinant aide publique et financements privés, de garanties et de subventions destinés à des acteurs à but lucratif, en particulier dans les pays à faible revenu (PFR), de l'échec croissant des politiques de privatisation et des partenariats public-privé (PPP) en Europe et dans les pays en développement, et de la tension qui existe entre la recherche de rendements financiers par les uns et la fourniture de services publics par les autres. Aussi, **nous nous opposons à l'augmentation significative de la part des ressources destinées à ce type d'investissements.** Les investissements de l'aide européenne au développement doivent au contraire mettre l'accent sur les acteurs économiques locaux et les modèles d'entreprise inclusifs, tels que les coopératives et les entreprises sociales, les services publics, le micro-crédit, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et le secteur informel et de l'économie sociale et solidaire, afin de développer les marchés locaux, favoriser la création d'une demande nationale et de ne soutenir le secteur privé que lorsqu'il s'aligne sur l'atteinte des objectifs du développement durable.

L'Europe, tout en reconnaissant la souveraineté de chaque état doit établir un dialogue

approfondi avec les acteurs engagés sur le terrain, dans les pays partenaires, pour plus de justice économique et climatique, et les soutenir dans leur agenda de transformation sociale et écologique, en particulier par l'appui aux dynamiques relevant de l'Économie sociale et solidaire, au renforcement des services publics, et des ONGs et associations locales. Chaque euro dépensé dans l'aide au développement, qu'il soit sous forme d'investissements (FEDD+, Global Gateway - une stratégie de l'UE lancée en 2021 pour financer des projets dans le monde entier dans les domaines du numérique, de l'énergie et des transports et à renforcer les systèmes de santé, d'éducation et de recherche) ou de subventions, doit servir l'atteinte des objectifs du développement durable et de l'Agenda 2030, avec une réelle visée de solidarité internationale.

Le Parlement a un rôle crucial à jouer pour que la cohérence des politiques publiques pour le développement durable soit intégrée dans tous les processus législatifs et politiques. Il doit s'engager pour que 50% de l'aide au développement (APD) européenne soit orientée vers les Pays les moins avancés (PMA) et les secteurs sociaux de base. Nous demanderons à la Commission de traduire cette approche dans une feuille de route pour chaque commissaire et décliner véritablement les objectifs du développement durable et atteindre l'Agenda 2030. Le parlement doit travailler avec la Commission européenne pour que la cohérence des politiques publiques pour le développement durable (CPDD) soit intégrée dans tous les processus législatifs et politiques, et pousser pour la création d'un réseau consacré à la cohérence des politiques publiques en faveur du développement durable au niveau du Parlement européen.

Partenariats commerciaux et de développement : priorité au développement humain, à la sécurité alimentaire et à la lutte contre le changement climatique

La droite et l'extrême droite sont en train de prendre en otage et dénaturer les partenariats avec les pays du sud et l'aide au développement. Certains, à droite et à l'extrême droite, proposent de conditionner l'aide au développement (APD) ou les droits d'importation préférentiels sur les produits en provenance des pays en développement vulnérables, à la bonne coopération de ces pays en matière de politique de réadmission. D'autres veulent consacrer plus de 10% de celle-ci aux politiques migratoires. D'autres enfin, défendent les thèses racistes qui viennent justifier le modèle néocolonial que nous voulons renverser. **Nous refusons cette dérive vers une « conditionnalité migratoire » de l'aide au développement.**

Pour lutter contre l'instrumentalisation de l'aide publique au développement, nous proposons de soutenir une plus grande transparence dans le cadre de négociations d'accords avec des pays tiers, et l'intégration de mécanisme de suivi du respect des droits fondamentaux dans toute forme de partenariat avec les pays tiers, en incluant les organisation de la société civile (OSC), refuser le conditionnement de l'APD à la bonne coopération des pays tiers en matière de politique de réadmission. À cet égard, la France s'est engagée à ne pas associer politiques de développement et politiques migratoires, dans la Déclaration de Paris (2005), le Programme d'action d'Accra (2008) et le Partenariat de Busan (2011), c'est donc la position qu'elle se doit de défendre au Conseil de l'Union européenne.

Nous combattons également la dérive qui consiste à glisser de l'aide au développement à des partenariats dont le point de départ est de répondre aux besoins des Européens souvent dans le cadre de rapports particulièrement inégaux. Les investissements dans les infrastructures, les ressources rares et les matériaux critiques, ou dans la production d'aliments ou d'énergies renouvelables relèvent souvent d'une nouvelle forme de captation des ressources des pays du Sud, notamment en Afrique. Nous voulons au contraire rétablir une approche fondée sur des partenariats égaux et une aide au développement révisée à la hausse visant à répondre aux besoins fondamentaux des populations. Nous voulons également intégrer dans ces partenariats le respect des droits fondamentaux en impliquant les organisations de la société civile.

L'UE a un destin commun avec l'Afrique et la Méditerranée. Elle doit assumer de donner la priorité à ces partenariats. La prise en otage de la signature des accords de Cotonou pendant deux ans par les gouvernements d'extrême droite est inacceptable. Maintenant l'accord est débloqué, il doit entrer en application au plus vite. **Il est absolument crucial de refonder rapidement un pacte entre l'Europe et l'Afrique** qui prenne le relais des relations bilatérales actuelles et soit aussi au service d'un co développement équitable et respectueux.

Notre politique commerciale doit être en cohérence avec les autres politiques européennes et doit reposer sur des valeurs universelles et progressistes. La réciprocité des normes et l'équité dans les échanges commerciaux doivent l'emporter sur le dumping sous toutes ses formes. Cela nécessite la mise en place de « clauses miroirs » et l'intégration d'une véritable conditionnalité démocratique, environnementale et sociale dans les accords commerciaux.

La politique commerciale doit également servir les droits fondamentaux, la régulation de la finance et des multinationales, la justice fiscale et le développement hu-

main. L'Union doit continuer à promouvoir des échanges internationaux soumis à des règles et ne pas céder à la pression protectionniste à géométrie variable imposée par les États Unis, la Chine, l'Inde ou d'autres encore. L'OMC doit être profondément réformée en cohérence avec les règles onusiennes par exemple en matière de travail, d'environnement, et de sécurité alimentaire, afin de dépasser les dogmes néolibéraux qui ont prévalu lors de sa création au début des années 1990. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) reste un outil dont les règles peuvent permettre une mondialisation régulée, faisant une place aux économies plus modestes et aux pays en voie de développement ; personne n'a intérêt au règne de la loi de la jungle. Pour notre part, nous devons davantage lier l'action commerciale de l'Union avec des objectifs fondamentaux, tels que les droits humains et le climat. Les objectifs climatiques de l'UE pour 2050 doivent être au cœur de toute stratégie commerciale et les accords commerciaux devenir un outil pour mener une action climatique plus forte au niveau mondial. De même, relations commerciales et droits humains doivent être de nouveau étroitement liés. Par exemple, la lutte contre la persécution du peuple Ouïgour et la défense des droits démocratiques à Hong-Kong doivent être mis au cœur de notre relation commerciale avec la Chine.

Pour porter ces réformes, l'Union européenne doit avoir les moyens de mieux se faire entendre sur la scène internationale. Il devient nécessaire de simplifier la prise de décision au sein de l'Union européenne en matière d'affaires étrangères et, comme en appelle Josep Borrell, de passer de l'unanimité à la majorité qualifiée pour les décisions du Conseil.

Nous devons également élargir les enceintes internationales où l'Union européenne parle d'une seule voix : c'est le cas aujourd'hui à l'OMC et à l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, dont l'Union européenne est membre). Cette évolution pourrait également se traduire par un

rapprochement des services consulaires et une mutualisation des moyens notamment de sécurité, entre les réseaux diplomatiques, culturels, éducatifs et consulaires. Tous les États membres n'ont pas les moyens d'être présents dans tous les États du monde : cette économie d'échelle permettrait une meilleure protection des Européens à l'étranger tout en renforçant la présence de l'Union à l'étranger.

Le monde a besoin d'une Europe socialiste et démocratique. C'est au service de notre agenda progressiste mondial, que nous proposons de mobiliser la puissance citoyenne européenne, pour construire une Europe de gauche qui mobilise ses instruments de politique étrangère européenne, comme leviers de progrès universel.

6 ASILE ET MIGRATIONS : L'EUROPE COMME SOLUTION

Le Parti socialiste travaille aujourd'hui à l'adoption d'un texte global sur les migrations, l'asile et l'immigration. Ce chapitre en présente certains principes et le volet européen. Il devra être éclairé prochainement par le texte exhaustif qui sera adopté par le bureau national.

Nous dénonçons avec force l'instrumentalisation honteuse du débat sur l'asile et l'immigration, comme nous rejetons les propositions formulées par la droite et l'extrême-droite qui, pour l'essentiel, se situent désormais en dehors du camp républicain et du champ européen.

Nous voulons un débat guidé par la mesure, la pondération, la vérité et la fidélité à ce qu'est la France dans son histoire, la République dans ses principes et l'Europe dans son projet. Nous refusons toute forme d'essentialisation des étrangers derrière laquelle se masque la caricature, la stigmatisation et en définitive le mensonge. Derrière les préjugés et l'exploitation de la peur finit toujours par grossir l'ombre du pire.

Notre approche des migrations est fondée sur des faits et des principes

L'Europe est un continent: sa géographie comme son histoire en font un espace ouvert sur le monde et plongé dans des liens d'échange et d'interaction particulièrement forts et vivants avec la Méditerranée et l'Afrique comme avec son flanc oriental. L'immigration n'est pas une opinion, elle est un fait autant qu'une réalité historique, économique, sociale et surtout humaine. Elle est aussi un défi devant nous pour les décennies à venir.

Il est du droit des nations, dans le respect des conventions internationales et droits humains, de fixer les règles d'accueil et de séjour des étrangers sur leur sol. Pour autant, **l'idée d'un monde sans migration est une chimère et la promesse de frontières infranchissables un mensonge.** C'est la raison pour laquelle, nous dénonçons les murs qui sont érigés partout dans le monde comme autant de réponses fausses et inefficaces. De nombreuses études le montrent désormais clairement, la fermeture de voies légales de migrations n'a pas pour conséquence première de dissuader les migrants, mais bien d'augmenter le nombre de celles et de ceux qui meurent dans des traversées périlleuses, d'autant plus que de nombreux États se désengagent du sauvetage en mer. C'est ainsi que la Méditerranée est devenue un cimetière et que les candidats à l'exil vers la Grande Bretagne depuis nos côtes françaises sont désormais prêts à risquer leur vie dans la Manche. Quant au « modèle danois », il n'est conforme ni aux principes qui sont les nôtres, ni conforme au droit de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et au droit de l'UE comme en atteste, par exemple, la décision rendue par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) le 22 décembre 2022 concernant la législation danoise sur le regroupement familial.

L'émigration, phénomène par nature mondial, a connu ces dernières années une augmentation mondiale, européenne et française, sous l'effet conjugué de la mondialisation des échanges, des désordres géostratégiques, des guerres, de la misère et du réchauffement climatique. 110 millions de personnes ont subi des déplacements forcés en 2022¹. Parce que l'immigration est un phénomène mondial, qui appelle tout à la fois une compréhension mondiale, une gouvernance mondiale et des régulations régionales, **nous plaçons pour un « GIEC » et des accords de Paris des migrations dans le cadre du pacte mondial des migrations².** Une telle instance internationale permettrait d'objectiver les tendances et de tâcher d'anticiper les conséquences. Elle rendrait aux chercheurs, aux sachants, leur place dans un débat public totalement travesti par des fantasmes et des représentations erronées.

Sur une longue période, il convient cependant d'en relativiser l'ampleur : au début du XX^e siècle, 5 % de la population mondiale était migrante. Aujourd'hui, c'est moins de 3,5 %. En considérant aussi la géographie mondiale : l'Afrique est le continent qui migre le moins et l'Europe celui qui migre le plus. L'essentiel de la « misère du monde » reste ainsi loin de nos territoires car les populations contraintes à l'exil restent ultra majoritairement (85%³) dans leur région d'origine.

Cette augmentation mondiale et européenne des migrations a été plus modeste en France que dans d'autres pays de l'Union européenne, et bien inférieure à celles qu'ont connues ces dernières années les pays d'Europe du Sud, la Grande-Bretagne ou encore l'Allemagne. La réalité est bien loin des fantasmes de la submersion, du « tsunami migratoire », du grand remplacement ou de la théorie fumeuse de « l'appel d'air ». Chacun devrait se souvenir qu'on a des milliers de raisons de rester chez soi et seulement quelques-unes d'en partir. L'exil forcé est toujours un déchirement.

Nous réfutons, le discours sur les « bons » et les « mauvais » étrangers et l'idée selon laquelle la migration économique serait plus légitime ou plus noble que d'autres motifs comme l'immigration familiale ou l'asile. La solidarité, la dignité humaine, l'accès aux droits fondamentaux ne sont pas négociables parce qu'ils sont consubstantiels à l'ordre public et social. Certains droits ne se négocient pas.

Nous réaffirmons l'intangibilité du droit à la vie privée et familiale et du regroupement familial qui procèdent de la Convention européenne des droits de l'homme et de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne. Nous réaffirmons le droit à la santé, à l'hébergement et à l'accompagnement social pour des motifs tant humanitaires bien compris autant que sanitaires (lors de la pandémie, le taux de mortalité des immigrés était neuf fois supérieur à la moyenne) ou encore économiques (traiter une maladie chronique installée est plus coûteux que la prévention).

L'Europe n'est pas le problème mais la solution

Quand la droite et l'extrême droite considèrent en matière d'asile et de migrations l'Europe comme un problème, nous la considérons comme une solution.

Nous voulons défendre le droit d'asile, en particulier en réformant le règlement de Dublin car nous voulons une réelle solidarité européenne avec un mécanisme obligatoire et juste de répartition des demandeurs d'asile à travers l'UE.

Nous voulons une harmonisation de la politique des visas, des titres de séjour, mais également des conditions d'accueil et des procédures d'asile, ainsi qu'une reconnaissance mutuelle des décisions de protection internationale.

Nous voulons également mieux définir et prendre en compte les réfugiés climatiques.

Nous voulons la défense du droit d'asile en France et la réforme du système de Dublin en Europe

L'asile est et doit rester un droit inconditionnel. Nous devons garantir l'effectivité du droit d'asile au niveau national et nous engager résolument à des réformes au plan européen, notamment en ce qui concerne le critère de pays de première entrée hérité du règlement Dublin. Il faut mettre en œuvre une répartition juste entre les États membres afin que les pays qui gèrent les frontières extérieures de l'Union européenne ne portent pas seuls la responsabilité de l'accompagnement des demandeurs d'asile. **La solidarité européenne doit être réelle et se concrétiser avec la mise en place d'un mécanisme obligatoire de répartition des demandeurs d'asile à travers l'Union Européenne ainsi qu'au travers d'une harmonisation de la politique des visas, des titres de séjours mais aussi des conditions d'accueil et des procédures d'asile.** Outre l'aspect de solidarité entre les États membres, le respect des droits des demandeurs d'asile, il est aussi question ici de Schengen.

Afin d'assurer la garantie de la libre circulation à travers l'Union, il faut agir sur les mouvements secondaires qui font peser un poids certain sur les systèmes d'asile et sont le résultat d'une mauvaise répartition des personnes à travers l'Union mais aussi du manque d'harmonisation des systèmes d'accueil. Tenir compte des spécificités des demandeurs (langues parlées, liens avec un État membre, famille, visas, études effectuées dans un État membre etc.) permettrait d'éviter ces mouvements ainsi que la réintroduction des contrôles aux frontières intérieures par certains États membres.

Nous voulons avancer vers une reconnaissance mutuelle de l'instruction des demandes d'asile et des décisions de reconnaissance de la protection internationale, s'assurer que les conditions d'accueil mais aussi les procédures d'instruction des

demandes d'asile soient les mêmes dans tous les pays de l'Union, ce qui doit passer à terme par la création d'une Cour européenne du droit d'asile.

Enfin, **l'harmonisation de la politique des visas de travail** notamment, et des titres de longs séjours est essentielle pour garantir à toutes les personnes venant dans l'Union un accès identique où qu'elles se rendent.

Nous voulons une politique commune européenne

L'harmonisation de ces politiques doit permettre d'aboutir à la **création d'un espace commun de protection des réfugiés sur la base des standards les plus élevés.**

Il convient dans ce sens de rééquilibrer les politiques européennes car les États ont jusqu'à présent privilégié la gestion des frontières extérieures et la lutte contre l'immigration irrégulière à tel point que la première est aujourd'hui l'une des plus intégrées de l'UE. Celle-ci n'a pas seulement contribué à uniformiser les règles relatives à l'entrée sur l'espace Schengen, elle est également dotée de pouvoirs opérationnels au travers notamment du corps européen de gardes-frontières (Frontex).

Entre 2012 et 2017, ont été mises en œuvre l'interopérabilité des systèmes, l'enregistrement des dossiers passagers (PNR), le projet d'information et d'autorisation concernant les voyages (Etias, en anglais European Travel Information and Authorization System) et le mandat de Frontex renforcé.

À l'inverse, l'immigration régulière n'a pas fait l'objet d'un traitement similaire. S'il existe des règles communes qui harmonisent les conditions d'accès au territoire des États membres, cette harmonisation reste limitée. Les directives européennes laissent aux États membres de confortables marges de manœuvre dans la transposition de ces règles.

Le domaine de l'asile est dans une situation intermédiaire. De nombreuses règles ont contribué à fortement harmoniser le droit des États membres en matière d'accueil des demandeurs d'asile, de définition des réfugiés et de procédures. Malgré tout, la création d'un régime d'asile européen commun, fondé sur une procédure d'asile commune et un statut uniforme valable dans toute l'Union, est encore loin d'être acquise.

Cette politique a également beaucoup évolué en fonction des crises successives (Syrie, Ukraine). Ainsi, le dernier pacte sur l'asile et la migration a été présenté suite à l'échec des propositions de 2016, présentées elles-mêmes au lendemain de la crise humanitaire syrienne. L'an dernier à la frontière des pays baltes et de la Pologne avec la Biélorussie nous avons vu que des situations imprévues peuvent se produire, auxquelles il convient de répondre de façon solidaire entre pays européens. Pour la première fois, le dispositif de « protection temporaire » a été activé pour accompagner les réfugiés ukrainiens.

Le Pacte sur la migration et l'asile est présenté comme ayant vocation à résoudre les problèmes rencontrés par les États membres en la matière et à trouver le bon équilibre entre responsabilité et solidarité. Tel n'est pas le cas, les propositions de la Commission sont avant tout restrictives et consacrent une approche sécuritaire de ces questions. Les procédures d'asile et l'accès à la protection internationale y sont complexifiées. Comme indiqué précédemment, le critère de pays de première entrée n'est pas abandonné et les politiques d'admission continuent à relever pour leur grande part des États membres. La volonté de dégrader les conditions d'accueil et de restreindre l'accès à la protection internationale est contreproductive. Le contre-exemple de la directive protection temporaire est à ce titre éclairant. Il est en effet regrettable que les États membres n'aient pas tiré les leçons de l'application de celle-ci qui a permis l'accueil digne des Ukrainiens de manière organisée et efficace. L'impact du contexte politique est indéniable sur l'élaboration de ces légis-

1. <https://www.unhcr.org/fr/actualites/articles-et-reportages/110-millions-de-personnes-deplacées-un-constat-dechec-pour-la>
2. <https://www.un.org/fr/migration2022/global-compact-for-migration>
3. <https://www.malteser-international.org/fr/nos-themes/aide-aux-refugies.html>

7 ASSURER LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, SANITAIRE ET ALIMENTAIRE DE L'EUROPE

lations que ce soit les divisions entre Etats Membres depuis 2015 ou la montée de l'extrême droite.

Notre approche fondée sur l'accueil digne et le respect des droits humains n'est pas compatible avec certaines des pratiques actuelles de l'UE. Si la coopération avec les pays de transit des migrants, pour lutter par exemple contre les mafias des passeurs, est indispensable, les politiques visant à financer massivement des pays non européens pour garder sur leur territoire les migrants dans des conditions dégradées voire inhumaines n'est pas acceptable. De même nous refusons toute « conditionnalité migratoire » dans les politiques d'aide au développement visant à refuser toute aide à des pays qui refuseraient de s'engager à « reprendre » « leurs » migrants.

Trois ans après le début de la crise de la Covid, il n'existe toujours que deux stratégies européennes de souveraineté industrielle : sur les batteries et sur les semi-conducteurs. La priorité absolue est d'en faire de même pour la santé, les médicaments, afin de produire en Europe les biens essentiels pour affronter les crises. Pour décliner cette stratégie dans toutes les filières et rendre possible la construction d'usines et d'emplois en Europe, il faut revoir en profondeur la politique de concurrence. Pour l'alimentation, nous devons refonder une PAC devenue impossible à réformer utilement.

Construire la souveraineté industrielle de l'Union : au-delà de la course aux subventions, une réinvention de notre rapport au monde et au vivant

L'absence de politique industrielle européenne figure parmi les péchés mortels confessés jusque dans les rangs de la droite européenne.

La pandémie et la guerre sont passées par là, faisant exploser quelques totems : alors que l'orthodoxie néolibérale n'entrevoit de place pour l'intervention publique qu'en cas de « défaillance du marché », les enjeux de sécurité et de maîtrise de nos chaînes de valeur ont réhabilité l'État entrepreneur ce qui est déjà plus que l'État stratège. L'heure est

à l'autonomie stratégique, mais ce concept reste flou et mal défini. Nous lui préférons le terme de souveraineté qui traduit notre volonté de retrouver la maîtrise de la production en Europe de biens essentiels et de garantir une plus grande indépendance de nos chaînes de valeurs économiques. Cette souveraineté ne se conçoit pas comme un repli sur soi, mais comme une capacité à coopérer avec les partenaires internationaux sur la base de règles communes et équitables. Elle implique également une remise en cause du libre-échange et de la mondialisation incontrôlées, qui ont conduit à une désindustrialisation de l'Europe et à une perte de compétitivité face aux pays émergents.

Ce changement d'époque est particulièrement palpable s'agissant du régime d'aides d'État, assoupli à plusieurs reprises et qui, sous la pression concurrente et durable de l'Inflation Réduction Act (IRA) américain, ne retournera certainement jamais à sa rigidité antérieure. Cet assouplissement des règles, que nous appelons de nos vœux de longue date, est impératif tant le mur d'investissement qui est devant nous est vertigineux. Puisque les investisseurs privés sont trop frileux, il est essentiel que la puissance publique apporte une contribution substantielle. Cette contribution ne doit pas se limiter à la distribution publique de chèques, mais s'accompagner d'une orientation des investissements vers les secteurs d'avenir et d'un conditionnement des aides à des critères sociaux et environnementaux. L'État doit être un acteur majeur de la transition écologique et numérique, en prenant des risques, en soutenant les secteurs stratégiques et en stimulant la demande. Cette vision s'inspire du concept d'État entrepreneurial développé par l'économiste Mariana Mazzucato, qui montre que l'État peut être un moteur de la croissance.

Pour autant, nous ne considérons pas qu'une politique industrielle se limite à la distribution publique de chèques qui peuvent parfois atteindre des centaines de millions d'euros quand il s'agit de construire une gigafactory dans des industries de pointe. Si la puis-

sance publique prend des risques financiers, elle doit récupérer une part des bénéfices pour financer d'autres investissements ou des mesures redistributives pour une transition juste. Plus largement c'est la question du conditionnement des aides publiques qui est posée et des engagements, notamment d'emplois et de bonne gouvernance, pris par les entreprises bénéficiaires. La réussite d'une politique industrielle doit aller de pair avec une nouvelle approche de l'entreprise et du dialogue social qui reconnaisse une place plus importante aux salariés dans la gouvernance et les choix collectifs (cf chapitre 10).

Cette ouverture sur les aides d'État sera inopérante si les États ne disposent d'aucune marge de manœuvre budgétaire. Et si cette marge de manœuvre est trop inégale entre États européens, alors le fossé s'élargira entre quelques territoires dynamiques et les autres. Le Fonds de Souveraineté, conçu pour devenir le bras « fédéral » à même de lisser ce différentiel, n'a jamais vu le jour et s'est vu substituer une « Plateforme de technologies stratégiques en Europe » (STEP), simple instrument combinant des fonds non-dépensés de plusieurs programmes et qui n'est pas suffisant pour faire face à l'IRA américain. Pour une politique industrielle qui renforce notre cohésion territoriale, il conviendra de revenir à un fonds souverain doté de la puissance de frappe adaptée et alimenté par des ressources propres.

Une politique industrielle digne de ce nom doit combiner une diversité de leviers complémentaires. C'est la cohérence de cette stratégie d'ensemble qui en fera l'efficacité.

Au cours de cette mandature, la Commission européenne a lancé une myriade d'initiatives sectorielles structurées sous la forme de partenariats public - privé. Dans les faits, elles sont restées à la main des industriels qui ont privilégié le financement de leur R&D plutôt qu'une politique effective de réindustrialisation en Europe. **La souveraineté européenne et la bifurcation écologique de l'industrie appellent un co-pilotage équilibré de ces initiatives entre la puissance**

publique, les industriels et les partenaires sociaux. Cette politique industrielle doit également prendre en compte l'ensemble du tissu économique européen, et pas seulement quelques secteurs clés. Il faut valoriser le rôle des petites et moyennes entreprises (PME), qui représentent plus de 99% des entreprises européennes et plus de deux tiers des emplois. Il faut renforcer le soutien aux PME, notamment par le biais du programme de soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (COSME), qui vise à améliorer leur accès au financement, aux marchés et aux compétences. Il faut également souligner l'importance de la diversification géographique et sectorielle de l'industrie européenne, afin de réduire les déséquilibres régionaux et d'accroître la résilience face aux chocs externes.

Les bouleversements géopolitiques ont conduit à une remise en cause de l'approche européenne du commerce international désormais moins mercantiliste et moins naïve, avec le renforcement des instruments de défense commerciale de l'UE (anti-dumping / anti-subsidiation) et un contrôle accru des investissements étrangers, qui reste malgré tout embryonnaire. Le nouveau réalisme commercial des Européens doit être renforcé. Nos accords commerciaux doivent imposer le respect des règles européennes sociales et environnementales. En effet la faiblesse de l'OMC rend inopérant tout cadre de régulation ou de règlement des différends et l'UE ne saurait être la dernière grande économie à se cramponner au frêle esquif du libre-échangeisme (cf chapitre 6). L'Europe doit également faire face à la montée du protectionnisme et de l'unilatéralisme de certains de ses partenaires, notamment les États-Unis et la Chine, qui menacent le multilatéralisme et le système commercial international. L'Europe doit défendre ses intérêts et ses valeurs dans le commerce international, en utilisant tous les instruments à sa disposition, y compris les sanctions commerciales, les mesures de réciprocité et les clauses de sauvegarde. Cette approche s'inspire du rapport du groupe d'experts indépendants sur le commerce et la politique

industrielle européenne, qui préconise une stratégie plus offensive et plus stratégique de l'Europe dans le commerce international.

La commande publique doit devenir un levier de la souveraineté industrielle. Les marchés publics représentent 20% du PIB mondial et 17% du PIB européen. La Directive en vigueur (de 2014) entrouvrirait la porte à des clauses sociales et environnementales. Il faut à présent assumer une approche résolue d'une **stratégie « Made in Europe 2030 »** qui favorise la production européenne. Cela passe aussi par l'adoption du **Buy European Act** que nous appelons de nos vœux de longue date et par la **facilitation de l'achat innovant** qui permet aux acteurs publics de fournir aux startups et PME de premières possibilité de tester leurs produits et de premières références client.

La définition des normes techniques est un enjeu majeur de souveraineté. De la 2G/GSM qui portait l'empreinte des Européens et était calquée sur nos principes et nos intérêts, à la 5G qui est le fruit d'un rapport de forces sino-américain, l'histoire des normes de télécommunications mobiles illustre un effacement progressif des européens. Or c'est en partie par la normalisation que l'on peut faire valoir la taille de notre marché intérieur aux yeux des producteurs et regagner une forme de souveraineté technologique. **L'Union Européenne doit donc réinvestir fortement les instances de normalisation (ISO, IASB, etc...) en amont et, en aval, être beaucoup plus ferme pour faire respecter ses standards industriels et la certification des produits.** L'Europe dispose d'un avantage comparatif dans certains domaines, comme la sécurité alimentaire, la protection des données ou la mobilité durable, où elle a su développer des normes reconnues mondialement.

Elle doit renforcer le rôle des organismes européens de normalisation, comme le Comité européen de normalisation (CEN), le Comité européen de normalisation en électronique et en électrotechnique (CENELEC) ou l'Institut européen des normes de télécommunica-

tions (ETSI), qui sont chargés d'élaborer des normes volontaires harmonisées au niveau européen. Nous saluons l'engagement de l'Union européenne dans le domaine spatial avec notamment le programme Copernicus (observation de la Terre), le système mondial de positionnement Galileo (concurrent du GPS américain et du russe Glonass) et des deux nouvelles initiatives phares visant à promouvoir la connectivité sécurisée par satellite et la gestion du trafic spatial (STM). Pour aller plus loin dans ce secteur industriel stratégique pour l'UE, il conviendra de renforcer les ressources allouées aux programmes de recherche et de développement ainsi que le volet d'éducation et de formation venant en soutien à l'industrie spatiale.

Une politique industrielle ne se mène pas hors sol mais au contraire ancrée dans les territoires dont elle tire nombre de ses facteurs de réussite.

En outre l'accès à l'espace est une dimension clé de notre autonomie stratégique et de notre souveraineté industrielle : l'UE a tout intérêt, en bonne intelligence avec l'agence spatiale européenne (ESA), à conforter et à privilégier les capacités européennes en particulier en matière de lanceurs (couvrant tous les segments d'activité), en continuant aussi de s'appuyer sur le Centre spatial guyanais à Kourou.

Pour **sortir de la dépendance des Etats européens dans le domaine de l'Intelligence Artificielle (IA)**, notamment à l'égard des Etats-Unis, de la Chine et des GAFAM, il est indispensable d'investir massivement dans la R&D afin de faire émerger des technologies et champions européens. Cela passera également par un renforcement des initiatives européennes en matière de semi-conducteurs, de technologies cloud ou d'approvisionnement en matériaux critiques. Enfin, au nom de la protection des données personnelles et de la juste concurrence, nous insistons sur la nécessité d'approfondir la réglementation des nouvelles technologies et de l'IA qui est déjà en construction au niveau européen (notamment l'AI Act en

discussion). Il nous faut avancer de front sur ces différentes priorités : c'est un **impératif pour assurer la sécurité, l'autonomie mais également la prospérité de l'Europe.**

L'Europe doit en parallèle renforcer les droits des consommateurs en soutenant le mouvement associatif des organisations de consommateurs et les établissements publics dans les pays membres en proposant une nouvelle gouvernance et des moyens dédiés.

Parce que l'Europe doit être inclusive pour l'ensemble de ses concitoyennes et concitoyens, elle doit également leur garantir l'accès physique à des services publics ou d'intérêt général de proximité, notamment pour celles et ceux en difficultés avec l'utilisation du numérique

Une politique industrielle ne se mène pas hors sol mais au contraire ancrée dans les territoires dont elle tire nombre de ses facteurs de réussite. La réindustrialisation est un levier de cohésion sociale et territoriale. De ce point de vue, si le Fonds de Transition Juste existant participe déjà de cette approche territorialisée, son enveloppe bien trop faible a obligé à laisser de côté une série de régions et de bassins pourtant touchés par une problématique lourde de transition industrielle. L'émergence de nouveaux écosystèmes industriels, de nouvelles technologies utiles pour la décarbonation, ne doit pas se traduire par une augmentation des écarts de développement entre États membres et entre régions mais au contraire être une opportunité de les résorber. Cela suppose une planification européenne de la réindustrialisation qui ait cet objectif au cœur et qui combine un fonds de transition juste pour accompagner les territoires fragilisés, un programme SURE pérennisé et élargi pour accompagner les mutations professionnelles dans les filières et les entreprises et former les travailleurs, et un fonds souverain dimensionné pour appuyer les investissements. Cette politique industrielle doit également valoriser le rôle des régions, des villes et des acteurs locaux, qui sont les mieux pla-

cés pour identifier les besoins et les potentialités des écosystèmes industriels locaux. Elle doit renforcer la coopération territoriale européenne, notamment par le biais des programmes Interreg, qui visent à soutenir les projets transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux dans différents domaines liés à la politique industrielle.

La réindustrialisation doit se faire dans le respect de l'environnement et des objectifs de lutte contre le changement climatique. Il faut aller le plus vite possible vers la fin des quotas gratuits pour les grandes entreprises fortement émettrices de gaz à effet de serre, quotas souvent reçus de manière indue et/ou surnuméraire, et qui ont beaucoup servi à artificiellement enjoliver les comptes des entreprises bénéficiaires et à grossir les dividendes de leurs actionnaires. En attendant, les revenus tirés de ces quotas doivent être fléchés vers les investissements dans les sites de production et/ou la formation des travailleurs, pour accélérer la décarbonation des processus de production. Par ailleurs la « fin de l'abondance » vaut aussi pour les industries : l'eau et l'énergie vont faire l'objet de conflits d'usage de plus en plus récurrents. Afin d'anticiper ces tensions, l'UE doit se doter de règles et d'outils pour hiérarchiser et organiser, à l'échelle du continent, l'accès à ces ressources.

La question des matières premières critiques (en particulier minérales) est loin d'être résolue par la stratégie récemment mise en place. Nous refusons de « piller » les ressources des pays africains pour satisfaire aux besoins européens ; nous devons trouver la voie de partenariats reposant sur le consentement des populations locales, le partage équitable de la valeur et le développement d'une industrialisation sur place. Sans fermer la porte à toute perspective d'extraction sur le sol européen (minage-raffinage), la voie de la récupération par recyclage ou réutilisation des produits et matériaux apparaît nettement plus vertueuse tant du point de vue environnemental que des dépendances induites. Il en va de même pour les recherches d'alternatives (ex : pour

les batteries, la filière sodium pourrait remplacer à terme le lithium-ion). L'ouverture éventuelle de nouvelles mines devra se faire en tenant compte des enjeux environnementaux (Do No Significant harm).

Nous voulons relocaliser l'industrie et taxer les importations de CO2 et le gaspillage des ressources non renouvelables. Nous avons tous des exemples de pièces détachées ou de biens intermédiaires qui parcourent la planète pour fabriquer un produit fini qui, à son tour, retransverse la planète pour atteindre ses marchés. La logique économique qui sous-tend cette gabegie de transports doit cesser. La proximité des entreprises, de leurs sous-traitants, de leurs services externalisés et de leurs marchés doit être aidée et renforcée. Si l'on veut réellement aller rapidement dans cette direction, il faut une incitation forte qui pourrait reposer sur une généralisation du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) pour les gaz à effet de serre. Ce mécanisme qui revient à taxer les importations de CO2 ne doit pas être limité à quelques industries très consommatrices d'énergies mais généralisé à toutes les productions. Il pourrait viser non seulement le carbone mais aussi les utilisations de toutes les ressources non renouvelables et non recyclées. Ses recettes doivent devenir des ressources propres de l'Union. Ce mécanisme doit nous permettre d'aller encore plus loin, en intégrant des critères sociaux et de nouveaux critères environnementaux. Nous proposons ainsi d'établir un « Euro-Score », qui se fonderait sur le respect de certains minima sociaux pour les travailleurs, ainsi que des normes relatives aux produits, comme la part de matériaux recyclés dans la composition ou le niveau de toxicité des composants. Les recettes générées par ce mécanisme abonderont le Fond social pour le climat.

Nous voulons promouvoir et étendre le cadre de l'écoconception. Afin que les produits durables deviennent la norme, il convient de soutenir des exigences minimales de performance de type écoconception, notamment en ce qui concerne le

contenu des matériaux et leur teneur en produits chimiques, la durabilité des produits, leur réparabilité et leur recyclabilité, leur empreinte carbone et environnementale et la soutenabilité de leur approvisionnement (notamment le pourcentage de contenu recyclé entrant dans leur composition). Une attention particulière sera portée sur de nouvelles exigences d'écoconception pour les produits numériques et électroniques en Europe avec la mise en œuvre d'une responsabilité étendue du producteur, selon laquelle le fabricant serait responsable de l'ensemble du cycle de vie des produits. Nous proposons aussi une restriction de grande envergure sur les micro plastiques dans les produits mis sur le marché de l'UE/EEE afin d'éviter leur rejet dans l'environnement marin après un cycle de vie très polluant.

Les capacités finies de notre planète (matières premières à extraire comme capacité des écosystèmes à absorber les pollutions) impliquent des arbitrages délicats qui passent nécessairement par une mobilisation de toutes les parties prenantes et in fine, un choix démocratique. La démocratie comme méthode pour gouverner la bifurcation écologique, une formule qui peut paraître évidente voire creuse, mais qui pourtant implique une approche radicalement différente de celle qui prévaut actuellement, laquelle repose essentiellement sur l'expertise techno-administrative. Il est indispensable que l'UE mette en œuvre les objectifs définis dans l'Agenda européen des compétences, notamment en fournissant une formation ciblée aux travailleurs des secteurs en déclin et en garantissant de nouvelles opportunités et de nouveaux emplois dans de bonnes conditions de travail. (cf Chapitre 15)

L'indispensable réindustrialisation européenne ne saurait se limiter à une simple foire aux subventions. Si des incitations publiques puissantes sont nécessaires pour capter et baliser les investissements industriels, elles sont insuffisantes quand il s'agit de réinventer notre rapport au monde et au vivant [Pierre Veltz, ancien PDG de l'Établissement public Paris-Saclay :

« *La renaissance industrielle dont nous avons besoin ne peut pas être purement technologique. Elle doit s'inscrire dans la réinvention culturelle de notre rapport au monde et au vivant* » *Le Monde 27/01/2023*].

Face aux crises assurer la souveraineté sanitaire de l'Europe

La pandémie de Covid-19 a jeté une lumière crue sur nos insuffisances en matière de **souveraineté sanitaire**. La France et l'Europe, berceaux d'entreprises puissantes dans ce secteur, se sont fortement désindustrialisées. Aujourd'hui, un grand nombre de principes actifs sont produits hors d'Europe, en particulier en Asie. Et la production de médicaments qui demeure en Europe s'oriente de plus en plus vers l'export, plus rémunérateur. Pour renforcer la souveraineté sanitaire européenne, il est donc nécessaire de relocaliser une partie de la production sur le sol européen, en s'appuyant sur des incitations financières, fiscales et réglementaires, ainsi que sur des coopérations industrielles et scientifiques entre les États membres. Selon une étude du Parlement européen, l'UE importe 80 % des principes actifs utilisés dans la fabrication des médicaments génériques, qui représentent 60 % du marché européen.

Du manque de visibilité et donc de prévisibilité sur les stocks, à la négociation des prix, au niveau de prise en charge par les assurances maladie (au donc au poids pour nos finances publiques), tout remonte à la négociation -structurellement déséquilibrée- entre États et entreprises pharmaceutiques.

On a vu qu'il avait été possible de réduire en partie ce déséquilibre sur les vaccins contre la Covid en négociant de façon groupée. Mais sur les médicaments les États continuent de faire cavalier seul ; **l'absence de convergence des prix européens du médicament a des effets délétères de**

compétition entre acheteurs publics nationaux, ce qui fait le miel des labos qui sont les seuls à avoir une vision globale des termes du marché. **Faisons de la taille et de la richesse de l'UE (marché incontournable sur le plan mondial) un argument de poids face aux labos en allant vers des négociations groupées.** La pandémie de la Covid-19 a montré que l'UE pouvait jouer un rôle clé dans la négociation groupée des contrats d'achat anticipé des vaccins, en garantissant des prix équitables, des volumes suffisants et une distribution juste entre les Etats membres. Cette approche pourrait être étendue à d'autres médicaments innovants ou essentiels, en s'appuyant sur une coordination renforcée entre les Etats membres, les agences européennes et les acteurs du secteur pharmaceutique. Selon une étude du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), une négociation groupée au niveau européen pourrait permettre de réduire les prix des médicaments de 20 % à 30 % en moyenne.

Nous devons aussi faire de notre législation sociale et environnementale une force. L'innovation passera par des technologies plus propres à l'image des bio médicaments et à ce titre, l'Europe comme la France disposent d'atouts conséquents pour se positionner. En développant la labellisation d'excellence, en étant au cœur de l'élaboration des standards internationaux, en incluant la performance environnementale et sociale parmi les critères de fixation du prix des médicaments et en renforçant la prise en compte de ces critères dans les appels d'offres des marchés publics, nous pouvons établir un véritable modèle sanitaire européen.

De nombreuses études illustrent le choix de labos de plus en plus financiarisé et donc en quête éperdue de profits, en faveur des produits innovants et au détriment des médicaments matures pourtant essentiels à de nombreux parcours de soins. Le soutien public à l'innovation et développement de nouveaux médicaments et vaccins doit avoir des contreparties. Il apparaît important de valoriser davantage les médicaments ma-

tures essentiels, à fortiori si l'on entend en rapatrier la production sur le territoire européen. **L'industrie pharmaceutique répond également à des missions de service public financées par la protection sociale européenne qui est son principal marché. Cette situation doit avoir des contreparties. Implantation des sites et garanties d'approvisionnement contre prix juste, voilà le type d'accord à trouver entre autorités publiques européennes coalisées et labos.**

Les stratégies industrielles restent trop souvent nationales. **La réindustrialisation pharmaceutique européenne a besoin d'un pilotage stratégique et de règles communes.** Il est possible de s'appuyer sur ce qui est lancé pour les semi-conducteurs (aides d'Etat / financements directs), à l'instar de ce que propose le ministre belge socialiste de la santé Franck Vandenbroucke (dont l'approche recueille un nombre croissant de soutiens), tout en prenant garde de maintenir une certaine conditionnalité des aides - en France, Crédit d'impôt recherche (CIR) et Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ont certes bénéficié à la compétitivité des entreprises du secteur mais n'ont pas eu les effets escomptés en matière de localisation de la production).

La crise sanitaire nous a aussi montré l'importance de mieux coordonner les réponses aux urgences sanitaires afin d'éviter les restrictions au fonctionnement de l'espace Schengen, en particulier dans les régions frontalières, à moins que ces fermetures ne soient nécessaires pour des raisons de santé publique et dans le cadre de consultations limitées dans le temps avec les institutions européennes, telles que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (CEPCM). Dans cette logique, il est également important que l'UE facilite les traitements transfrontaliers et d'établir un siège permanent pour un hôpital européen et un institut de recherche médicale axés à la fois sur le traitement et la recherche des procédures chirurgicales et médicales les plus rares et les plus complexes.

A plus long terme, une réforme du Traité de fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) sera nécessaire afin de permettre une réponse européenne plus intégrée aux crises sanitaires, d'offrir la possibilité d'établir des normes minimales européennes en matière de soins de santé de bonne qualité et de préserver la participation du Parlement européen aux décisions relatives à l'achat de biens médicaux au niveau européen. Le financement de ces différentes mesures au niveau européen devra provenir d'un budget européen alimenté par des ressources propres plutôt que par des contributions des Etats membres pour que l'Europe ait une stratégie coordonnée et ambitieuse en matière de santé afin de protéger efficacement ses citoyens.

Vers une autre PAC pour assurer la souveraineté alimentaire de l'Europe

La souveraineté alimentaire est la capacité à produire sur place les biens indispensables pour nourrir sa population et à maîtriser les approvisionnements extérieurs incontournables, et tout ceci en garantissant un prix accessible pour toutes et tous. Ce principe vaut pour l'Europe mais aussi pour toutes les régions du monde. L'idée selon laquelle les européens devraient nourrir la planète est l'exact contraire de la souveraineté alimentaire.

Ce terme a connu un nouveau succès à la suite de la guerre en Ukraine qui a déstabilisé les marchés et à un moment donné laissé entrevoir un risque de pénurie alimentaire en Europe. Ce risque n'existe pas aujourd'hui en Europe et le terme de « souveraineté alimentaire » ne doit plus être instrumentalisé par les droites européennes pour légitimer un « produire plus » tournant le dos à tous les engagements du green deal et dangereux pour la planète et pour les agriculteurs eux-mêmes.

Si nous en sommes dans l'état de fragilité actuel c'est à cause d'un agenda néolibéral de dérégulation des marchés qui a été impitoyable pour les paysans. Les tenants de cet agenda se veulent les champions des agriculteurs, mais n'ont aucune proposition pour les sortir des eaux froides du néolibéralisme si ce n'est la rengaine du produire plus en cannibalisant les terres de son voisin. **Pour réussir la transition agro-écologique nous aurons au contraire besoin de plus d'agriculteurs et d'agricultrices et de les protéger par davantage de régulation des marchés.**

L'échelle européenne est le niveau idoine pour construire notre souveraineté alimentaire commune. La réaction de l'UE face à la crise énergétique enclenchée par la guerre en Ukraine montre que nous, Européens, sommes capables de trouver les solutions ensemble (stockage, achat groupé, découplage prix du gaz et prix de l'électricité, plafonnement des prix du gaz). Ce qui a été fait sur l'énergie, nous allons être en mesure de le faire pour les produits agricoles et l'approvisionnement alimentaire. A contrario, penser que la souveraineté alimentaire pourra être traitée à l'échelle de chaque Etat membre est une dangereuse illusion.

Enfin, nous voulons une **nouvelle approche pour le développement des territoires ruraux.** Le développement des énergies renouvelables et la réhabilitation de l'interventionnisme sur les marchés agricoles vont certes permettre de réinjecter de la valeur dans les zones rurales mais cela ne sera pas suffisant. La politique de cohésion doit être réformée pour qu'un fonds spécifique aux zones rurales intervenant dans toute l'Europe soit créé en tenant compte de toutes les spécificités nationales et régionales. Il permettra de rééquilibrer les forces économiques qui, faute de transfert correcteur, enrichissent le centre et appauvrissent les périphéries.

Sans stock, pas de sécurité alimentaire. Face à l'instabilité structurelle des marchés agricoles, les gouvernements ne peuvent rester passifs tant les conséquences so-

ciales et économiques sont importantes. A l'échelle mondiale, on observe depuis une décennie un renforcement des politiques agricoles auquel l'Union européenne ne peut plus faire exception. Les principales armes contre les différentes formes de spéculation sont les politiques de stockage alimentaire. La croyance néolibérale dans l'efficience des marchés a conduit le multilatéralisme à se doter de règles encadrant les politiques agricoles qui prohibent les politiques de stockage à visée stabilisatrice. Cet agenda consigné dans les règles agricoles de l'OMC est largement décrié depuis la fin des années 2000. Les négociations en cours à Genève pour préparer la Ministérielle de février 2024 semblent être en mesure d'aboutir à une réhabilitation des politiques de stockage. L'Union européenne doit soutenir le compromis qui se dessine et doit prendre sa part dans la stabilisation des marchés agricoles aux côtés d'autres pays comme la Chine et l'Inde qui déploient des politiques de stockage conséquentes. Cela doit passer par le financement de capacités de stockage. L'obligation donnée aux compagnies pétrolières de détenir l'équivalent de 90 jours de consommation pour constituer des stocks stratégiques serait également un exemple intéressant à transposer. Un autre levier pertinent semble être la flexibilisation de la politique européenne en faveur de la production d'agrocarburants : quand les marchés agricoles s'emballent, l'alimentation doit primer sur les autres usages. Il s'agit de renforcer la production alimentaire en suspendant ou réduisant provisoirement les productions agricoles destinées aux agrocarburants tout en indemnisant la filière industrielle impactée.

Nous avons besoin d'une refondation de la PAC, d'une nouvelle politique agricole et alimentaire commune. Depuis le début des années 1990, les différentes réformes de la PAC ont réduit cette dernière à une politique de soutien aux revenus des agriculteurs que l'on a cherché en vain à verdir en conditionnant le versement uniforme de subventions à l'hectare au respect de principes généraux souvent trop laxistes en matière de protection de l'environnement.

Il nous faut **réhabiliter le rôle nourricier d'une Politique Agricole et Alimentaire Commune et sa fonction de stabilisation des prix face à la crise climatique et aux désordres croissants du monde**, la troisième époque de la PAC renouera avec l'interventionnisme de ces débuts (période 1962-1992).

L'interventionnisme assumé des pouvoirs publics sur l'économie et les marchés agricoles est la condition sine qua none de la réussite de la transition agro-écologique de l'agriculture européenne. Le court-termisme des marchés et le yoyo des prix rendent inefficaces les approches en vogue de prise en compte dans les prix des conséquences négatives de l'agriculture, par exemple sur l'environnement. Une approche par les quantités et donc une certaine dose de planification sont indispensables ainsi qu'un **accompagnement continu des agriculteurs via des contrats de transition de long terme.** Tous les agriculteurs et en particulier les éleveurs rêveraient de travailler moins et de gagner plus : plutôt que de subir la baisse de consommation de produits animaux, la réhabilitation de la maîtrise de l'offre doit être assumée afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre prioritairement sur les types d'élevage les moins durables tout en ménageant l'acceptabilité par les agriculteurs avec des garanties en matière de prix régulés.

L'ouverture d'une nouvelle trajectoire de réforme de la PAC est indispensable pour construire la souveraineté alimentaire de l'Union européenne. Outre les politiques de stockage, cela passe également par la capacité à refuser les importations qui ne respectent pas nos standards de production afin de ne pas mettre en concurrence déloyale nos propres producteurs. Cela nécessite par ailleurs de disposer des leviers pour juguler à la racine des crises de surproduction qui déstabilisent les exploitations qui ont beaucoup investi et se trouvent dans l'impasse quand elles doivent affronter des prix trop bas. Pour autant, l'autonomie stratégique alimentaire ne peut rimer avec auto-

suffisance voire autarcie. Bien au contraire, l'Union européenne est déjà importatrice nette en quantité, en équivalent hectares ou en calories : c'est en multipliant les accords commerciaux d'un nouveau genre avec les pays tiers qui voudront élever leurs standards de production que nous assurerons notre indépendance tout en partageant les valeurs de solidarité, d'universalisme et de protection de la biodiversité qui sont les nôtres.

Une nouvelle PAC doit renforcer l'autonomie des agriculteurs. La maîtrise des modes de production, des volumes et des prix doit permettre de renforcer le revenu agricole, de développer l'emploi et de faciliter la transmission des exploitations et l'installation de jeunes, notamment non issus du monde agricole. **Une proportion plus élevée de paiements de soutien direct destinés aux jeunes agriculteurs, complétée par un soutien financier dans le cadre du développement rural, permettra d'attirer un nombre significativement plus élevé de jeunes agriculteurs.**

Le changement de modèle doit aussi réduire la dépendance vis-à-vis des fournitures extérieures et de l'endettement des exploitations. Tout ce qui peut conforter l'autonomie des agriculteurs doit être favorisé, ce qui implique de lutter contre les monopoles des industries agrochimiques, le règne des pesticides et la tentation de la fuite en avant dans les nouveaux OGM.

Une nouvelle PAC est également indispensable pour réussir la mise en œuvre du Pacte Vert européen. L'agenda du Green Deal lancé en 2019 place l'Europe à la tête d'un nouveau modèle de développement basé sur l'impératif de la neutralité carbone et la protection de la nature. Pour que les terres agricoles puissent effectivement devenir un puits de carbone, cela suppose une transformation des systèmes de production vers les idéaux-types de la polyculture élevage d'agroforesterie et de l'agriculture biologique. La réduction de moitié de la consommation de pesticides d'ici 2030 et la

réponse à la demande de plus d'un million d'Européens (dans le cadre de l'initiative citoyenne européenne «Sauvez les abeilles») constituent notre boussole pour accélérer le développement des alternatives promues par l'agroécologie et le biocontrôle. C'est là que se situe l'innovation et le progrès véritable et non l'éternelle fuite en avant des productivistes. Enfin, l'objectif d'atteindre 25% des terres en agriculture biologique d'ici 2030 nous oblige à penser la régulation des surplus du bio pour leur trouver de nouveaux débouchés dont la restauration hors domicile et les cantines scolaires ainsi que l'aide alimentaire. Investir dans l'agriculture biologique sera toujours le plus profitable pour la qualité de l'air, de l'eau et de l'alimentation. Le budget de la PAC doit être massivement réorienté vers les paiements pour service environnementaux, les aides couplées aux productions vertueuses et les aides aux emplois agricoles. La PAC basée sur des aides découplées à l'hectare a été très performante pour doper la compétitivité de l'agro-alimentaire européen en lui permettant d'acheter des matières premières sous leurs coûts de production. Elle a aussi fortement contribué à un agrandissement continu des exploitations agricoles, et à une perte considérable d'emplois dans la production. Mais la recherche d'une performance globale sociale et environnementale de la PAC nécessite une réorientation, et notamment la base des paiements doit évoluer vers le nombre d'emplois plutôt que le nombre d'hectares. Nous attendons également de l'Union européenne et des États membres qu'ils encouragent et éduquent les consommateurs européens à réduire les déchets alimentaires chez eux et qu'ils engagent l'industrie à réduire les déchets alimentaires de 50 % d'ici 2030 dans toutes les parties de la chaîne alimentaire.

Une nouvelle PAC devra également intégrer un volet renforcé consacré au bien-être animal fondé sur le renforcement des normes, le soutien aux agriculteurs pour adapter leurs outils et méthodes de production, et une valorisation des efforts réalisés auprès des consommateurs. Les démarches de type nutriscore, aujourd'hui limité aux aspects

nutritionnels, pourraient être élargies aux impacts écologiques et à la prise en compte du bien-être animal.

L'avenir de la politique agricole et alimentaire ne peut rester un débat de spécialistes entre les mains des syndicats majoritaires qui défendent pour l'essentiel le statu quo. Nous devons ramener autour de la table tous les acteurs concernés. Ceux des territoires ruraux, directement impactés par les conséquences sociales, économiques et environnementales des évolutions du monde agricole, mais aussi tous les acteurs citoyens car l'alimentation est l'affaire de toutes et tous ; elle concerne les syndicats dans les entreprises, les parents d'élèves dans les écoles, les citoyens dans leur vie quotidienne. Retrouver une maîtrise collective des choix alimentaires c'est aussi impliquer l'ensemble de la société dans l'éducation nutritionnelle et la lutte contre le gaspillage alimentaire qui sont autant de leviers pour faciliter le changement de modèle et concilier alimentation et environnement.

8 ASSURER L'ACCÈS AUX BIENS COMMUNS À UN PRIX RAISONNABLE : L'ÉNERGIE, L'ALIMENTATION, L'EAU, LES TRANSPORTS

Pour une Union Européenne de l'énergie qui bascule de la libéralisation à l'affirmation d'un service public

« La libéralisation du marché de l'énergie est la pire des bêtises que nous ayons faites depuis 20 ans ». C'est la Présidente de la Commission qui le dit. Au grand désarroi de nos entreprises et de nos concitoyens, les prix de l'énergie ont atteint ces derniers mois des niveaux astronomiques. Les crises nous montrent que laisser l'énergie entre les mains du marché est un choix dangereux.

Afin de garantir la maîtrise de notre avenir énergétique et l'équité de celui-ci, il est nécessaire de replacer notre action dans le temps long et de la penser à l'échelon européen. C'est pourquoi nous proposons de nous inspirer de la création, il y a soixante-dix ans, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) pour aujourd'hui jeter les bases d'un service public européen de l'énergie.

L'énergie est un bien commun. C'est un bien essentiel pour notre vie, c'est un bien limité en quantité, dont la production repose sur la mobilisation de ressources naturelles ou de foncier, et dont la mise à disposition passe par des infrastructures uniques le plus souvent sous maîtrise publique. L'accès à

ce bien commun est aujourd'hui fragilisé, profondément inégalitaire et les pénuries menacent. L'évolution erratique du prix de l'énergie a un impact terrible sur le niveau de vie des plus modestes.

La course effrénée à la rentabilité couplée à la contrainte exercée par les règles budgétaires européennes ont conduit les États à des visions court-termistes et au sous-investissement. L'arrêt forcé de 25 réacteurs sur les 56 que compte le parc nucléaire français courant novembre 2022 illustre parfaitement ce défaut de planification. Les gouvernements successifs n'ont pas suffisamment investi dans les infrastructures de production, de stockage et de transport de l'énergie. Ils n'ont pas non plus suffisamment développé les énergies renouvelables.

Si le « service public », tel que nous le connaissons en France, ne fait pas partie du vocabulaire habituel des politiques de l'Union européenne, cette notion doit désormais être placée au cœur de la création de l'Union européenne de l'énergie. À nos yeux, le temps de la gouvernance par le marché doit laisser place à un contrôle plus étroit des pouvoirs publics. La production et la distribution de l'énergie doivent être considérées dans leur intégralité comme des services d'intérêt général, dont la notion existe dans le droit Européen actuel, soumis à des obligations de services public spécifiques.

Ce service public européen de l'énergie devra avoir pour mission notamment d'assurer notre sécurité énergétique collective, en permettant à tous les Européens d'avoir un accès sûr, durable et abordable à l'énergie. Pour cela, il s'agira évidemment d'assurer la sécurité d'approvisionnement des Européens aux ressources énergétiques "traditionnelles" (pétrole, gaz fossile), mais également de s'attaquer sérieusement aux nouveaux défis comme la cybersécurité, la résilience de nos infrastructures énergétiques face aux actions malveillantes et au réchauffement climatique, l'approvisionnement dans les matériaux critiques néces-

saires à la transition énergétique, la future géopolitique de l'hydrogène, etc.

Ce service public européen de l'énergie devra également coordonner notre action pour **pousser plus loin l'intégration européenne des productions en améliorant l'interconnexion des réseaux.** Outre les bénéfices en matière tarifaire pour les consommateurs, il en va de la solidarité entre États européens à l'occasion de crises comme celle que nous traversons actuellement. Une interconnexion accrue permettrait aussi de récolter plus efficacement les fruits des investissements dans les énergies renouvelables, dont certaines sont intermittentes, et d'en faire bénéficier le plus grand nombre. Le think-tank EMBER, spécialisé dans les questions énergétiques et climatiques, a récemment estimé qu'il fallait doubler nos interconnexions électriques d'ici 10-15 ans. Cela implique d'investir en commun dans les réseaux physiques de transport et de distribution de l'énergie qui doivent rester, revenir ou devenir (dans le cas des nouvelles infrastructures comme les futurs hydrogénéoducs) à maîtrise publique. Les investissements non européens dans ces réseaux doivent être sévèrement encadrés voire interdits. Les Européens devraient également investir en commun dans les infrastructures de stockage et les réseaux de stations de recharge électriques ou hydrogène. Dans tous ces domaines les rentabilités offertes par le marché sont soit inexistantes soit trop faibles pour que les investissements privés avancent au rythme de la transition. Pour accélérer une intervention publique forte est indispensable et contribuerait à créer un patrimoine commun des européens autour de la bifurcation écologique.

Enfin, le nouveau service public européen de l'énergie aura aussi pour mission de développer la culture énergétique en Europe. Car dans un environnement énergétique de plus en plus complexe, il est crucial de permettre à nos concitoyens de faire des choix éclairés en matière énergétique. Cette culture énergétique commune devra notamment donner une place centrale à la

sobriété, c'est-à-dire à la meilleure gestion de nos usages énergétiques pour réduire les gaspillages. Un système énergétique plus sobre est également un système énergétique moins cher, plus durable et plus souverain. Cette sobriété collective doit se déployer de manière socialement juste, en prenant en compte les réalités de précarité énergétique auxquelles font face beaucoup de nos concitoyens, et en s'attaquant en priorité aux gaspillages énergétiques des classes économiques les plus aisées.

Tout comme avec l'Euratom en son temps, il nous faut nous doter de structures capables **d'impulser, de coordonner et de soutenir massivement la recherche pour les technologies de demain**. Les Européens ne doivent plus simplement se consulter, se coordonner, mais doivent être capables de se fixer un cap commun et de planifier leur effort de recherche et d'innovation. L'Europe ne manque pas de scientifiques remarquables mais ces derniers manquent cruellement de moyens. Les entreprises manquent également de moyens d'essai accessibles pour mettre au point les technologies et de financement pour changer d'échelle.

Nous avons besoin d'une approche pragmatique de la transition énergétique. Il s'agit d'affirmer notre souveraineté énergétique, de réduire notre dépendance, de sécuriser notre approvisionnement énergétique, de décarboner le mix énergétique et de garantir l'accès à l'énergie à un prix raisonnable. Dans ce cadre, notre orientation est claire : aller vers le 100% renouvelable le plus vite possible. Le pilotage de cette transition implique en France le prolongement de vie des centrales nucléaires actuelles sous conditions de sécurité optimales et peut-être de nouvelles installations nucléaires. Mais l'effort de financement et d'investissement doit en priorité se tourner vers le renouvelable. Cette trajectoire de transition sur 30 ans doit faire l'objet d'un débat et d'une décision démocratique. Au niveau européen il est nécessaire de sortir des guerres de tranchée pour accélérer

ensemble sur le renouvelable en tenant compte de toutes les spécificités et histoires nationales, et de valoriser toutes les sources aujourd'hui disponibles d'énergies décarbonées par exemple pour produire de l'hydrogène. **Cela passe par une planification européenne de la transition énergétique conçue et exécutée en commun pour sortir des égoïsmes énergétiques nationaux.** Nous avons aussi besoin de partager en temps réel les informations sur la situation et l'activité des réseaux et moyens de production. Les Européens devraient également imposer un Règlement général sur la protection des données (RGPD) des données énergétiques pour garantir que ces données restent des biens publics mobilisables pour le pilotage et la sécurisation du mix énergétique et de la transition.

La planification européenne de la production des énergies renouvelables doit être renforcée. Des appels d'offres communs pourraient être lancés à l'échelle européenne pour servir d'aiguillons aux technologies émergentes. Un cadre européen devrait s'imposer aux États pour simplifier et accélérer le développement des projets, renforcer les objectifs de production par pays comme les sanctions en cas de retard.

Les sacro-saintes lignes directrices encadrant les aides d'État doivent aussi être revues pour permettre de renforcer le contenu local dans la construction des parcs de production d'énergies renouvelables. Que ce soit dans le cadre des tarifs de rachat accordés dans le cadre d'appels d'offres publics ou dans celui des contrats de long terme entre acteurs privés nous proposons de fixer un prix plancher permettant de rémunérer correctement une chaîne de valeur européenne et donc des emplois en Europe. Il est absurde de pousser à des prix à la production inférieurs à 60€ / MWH quand le prix de marché de l'énergie dépasse plusieurs centaines d'euros. Les prix trop bas à la production se traduisent par une invasion de nos marchés par la concurrence chinoise et l'effondrement de notre industrie. Nous ne voulons pas revivre par exemple dans

l'éolien en mer ce qui s'est passé hier avec les panneaux solaires. Un observatoire des coûts et des marges sera créé afin de définir pour chaque vague de projet le prix juste et ne pas générer des rentes indues pour les producteurs. **Obligation de contenu local et européen et prix plancher rémunérateur sont les conditions d'une industrie européenne des énergies renouvelables.** Ces principes pour être efficaces doivent être communs à toute l'Union.

L'Europe doit aussi protéger les consommateurs de variations incontrôlables des prix de l'énergie. Prix plancher à la production pour soutenir l'industrie européenne et prix plafond pour protéger les consommateurs doivent aller de pair. Nous dénonçons l'usine à gaz qui consiste à laisser le prix de l'énergie varier sans limite tout en restituant une part des surprofits à l'État qui a ensuite la charge d'aider les plus fragiles. Tout cela ne fonctionnera pas. Certains États offriront des chèques énergie quand d'autres aideront à l'achat de pompes à chaleur. Comme pour le RSA en France, au moins 30% des bénéficiaires ne demanderont pas d'aides et seront plongés dans la précarité énergétique. **Dans l'urgence, nous demandons le retour à un tarif réglementé de vente pour le gaz et l'électricité partout en Europe pour les particuliers, les TPE-PME et les collectivités publiques, chaque pays en définissant les modalités.** Le marché de gros de l'énergie doit continuer à exister mais ne concerner qu'une fraction du marché (les industriels) et son prix doit être repensé afin de ne plus dépendre du prix du gaz. Le développement des contrats de longue durée doivent permettre aux industriels de se protéger des variations des prix.

Cette réforme du marché de l'électricité passera également par une adaptation des mandats des autorités de régulation de l'énergie (CRE en France), qui se sont vues confier la mission d'ouvrir ce secteur à la concurrence et d'en faire respecter les conséquences, fussent-elles déstabilisatrices pour les opérateurs historiques.

Lutter contre la précarité alimentaire, notre priorité

Savoir que des enfants partent à l'école le ventre vide est insupportable, surtout dans des pays aussi riches que les nôtres, c'est ni plus ni moins qu'hypothéquer une partie de notre avenir. Le droit à l'alimentation ne peut être un vain mot pour nous Socialistes. Face au retour de l'inflation alimentaire, la hausse des minimas sociaux et la revalorisation des salaires sont bien sûr nécessaires. Pour autant, les mesures ciblées sur les groupes sociaux souffrant de précarité alimentaire, comme les familles mono-parentales ou les étudiants, sont indispensables.

Fin 2022, 16% des Français déclarent se nourrir insuffisamment (+4 points en 2022) et 45% d'entre eux indiquent être contraints d'arbitrer sur la qualité des produits alimentaires qu'ils consomment. La hausse des prix alimentaires atteint les 20% depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine et les premiers prix sont les plus concernés par l'inflation. Recommandée par la Convention Citoyenne pour le Climat en 2020, la mise en place d'un chèque alimentaire semble toujours victime des atermoiements d'un gouvernement français dans l'incapacité de concrétiser un engagement plusieurs fois répété du Président Macron. Contrairement à plusieurs États européens, les mesures de baisse de la TVA sur les produits de première nécessité voire le contrôle de leur prix n'ont pas été actionnées pour protéger les Français contre l'inflation. La majorité actuelle a même été jusqu'à reconduire début 2023 un dispositif expérimental de marge minimum de 10% pour la grande distribution dont les associations de consommateurs ont, à juste titre, dénoncé l'effet inflationniste. Par ailleurs, on rappellera que la France a bloqué de tout son poids les discussions européennes sur la suspension temporaire de la production d'agrocarburants au bénéfice de productions alimentaires alors que plusieurs États membres comme l'Allemagne souhaitaient actionner ce levier pour calmer la spéculation sur les marchés agricoles et ainsi limiter l'inflation alimentaire.

Le fonds européen d'aide aux plus démunis est le levier pour financer les associations d'aide alimentaire et les collectivités locales qui font face à une demande en forte croissance. Composante historique de la Politique Agricole Commune du temps où il s'agissait de trouver un débouché aux surplus, ce fonds fait maintenant partie du Fonds social européen. En dépit des ralonges budgétaires octroyées en 2020 suite à la crise de la Covid, l'Europe de la solidarité alimentaire n'en est qu'à ses balbutiements au regard notamment des 120 milliards que les États-Unis investissent chaque année dans leurs programmes d'aide alimentaire.

Au-delà des outils et des financements, l'ambition politique de répondre à la précarité alimentaire que subit un nombre croissant de Français et d'Européens doit s'accompagner d'un discours déculpabilisant auprès des bénéficiaires. La dignité des bénéficiaires doit être respectée et les associations de bénéficiaires qui se structurent pour être davantage acteurs doivent devenir des interlocuteurs privilégiés. Il est tout à fait normal que l'État Providence assure la subsistance de tous, le darwinisme social n'est pas une option pour nous Socialistes. Utiliser des surplus pour répondre à une crise conjoncturelle aura été une première étape. **Nous devons véritablement nous donner les moyens pour que le droit à l'alimentation pour toutes et pour tous, à tous les âges de la vie, devienne une réalité.** Nous entendons développer et concrétiser ce volet dans la suite des travaux de cette convention.

Garantir l'accès à l'eau

La directive sur l'eau révisée en 2020 a permis d'introduire de nouvelles règles pour protéger la santé humaine et mieux garantir l'accès, la salubrité et la propreté des eaux destinées à la consommation humaine. Elle a également établi certaines exigences en matière d'hygiène pour les matériaux en contact avec l'eau potable, comme les canalisations.

Mais le besoin en eau va bien au-delà de la consommation humaine directe. L'eau est une ressource essentielle dans bien des secteurs d'activité : agriculture, élevage, industrie, production énergétique, demain fabrication d'hydrogène...

L'Europe n'est pas un continent aride, mais l'approvisionnement en eau est devenu un problème important pour la moitié de la population. Les pénuries d'eau en été touchent une part toujours plus grande du territoire européen. Les périodes où la demande en eau dépasse les ressources disponibles sont de plus en plus fréquentes. Nous voulons donc promouvoir une utilisation efficace de l'eau, accroître la résilience des sources ainsi que celle des infrastructures de stockage et de distribution. Mais nous savons aussi que les luttes contre le gaspillage, la réutilisation des eaux usées et les améliorations sur la gestion et dans les réseaux, ne seront pas suffisantes pour pallier la réduction accélérée de la disponibilité d'eau. Des changements des modes de production et une révision profonde de la PAC seront aussi nécessaires. Les règles européennes doivent permettre de maintenir la propriété publique d'infrastructures comme les barrages et de promouvoir une gestion (ou exploitation) publique de l'eau. Nous plaidons pour le droit pour chaque citoyen européen d'avoir accès à un tarif réglementé pour accéder à l'eau.

Pour nous, l'accès à l'eau constitue un droit fondamental. Seule la solidarité européenne, une planification et une stratégie collective de gestion et d'utilisation de l'eau permettront une adaptation juste et inclusive de la société à la raréfaction de l'eau tout en garantissant la sécurité alimentaire.

Repenser les mobilités comme bien commun

Face à l'urgence climatique, les mobilités ne peuvent plus être traitées comme des services commerciaux. Les mécanismes de marché ne permettent pas de faire baisser les prix pour les usagers. Ils ne permettent pas davantage la mise en œuvre d'une planification environnementale à la hauteur des enjeux.

La libéralisation des transports mérite d'être réinterrogée quant à son efficacité économique globale et surtout quant à ses impacts sur la cohésion sociale et territoriale. La primauté donnée à une concurrence jugée nécessairement bénéficiaire aux consommateurs et les injonctions des régulateurs à toujours plus de tarification segmentée n'intègrent pas les impacts de cette politique sur la couverture territoriale de l'offre ni les risques d'exclusion par les prix. Ainsi les principes de péréquation que portaient les entreprises publiques sont mis à mal, ces dernières se trouvant en concurrence sur les segments les plus rentables qui participaient au financement des offres déficitaires, alors qu'il leur est demandé de répondre à des ratios financiers d'entreprises dites « classiques ». A l'heure d'une nécessaire modification des comportements de mobilité vers plus de décarbonation, de limitation de l'artificialisation des sols, et d'amélioration de la qualité de l'air comme de l'état sanitaire des usagers, les objectifs européens de transport doivent davantage viser le déploiement équitable et équilibré des offres de transport les plus sobres et favoriser les reports modaux sur les transports décarbonés tant pour les voyageurs que pour le fret.

Le dossier du fret ferroviaire illustre par l'absurde les limites du modèle néolibéral : alors que la part des marchandises transportées sur les rails est deux fois moindre en France que la moyenne européenne, et alors que l'UE s'est donnée pour objectif d'augmenter considérablement

cette part modale d'ici à 2030, la Commission a néanmoins ouvert une enquête au titre du droit de la concurrence à l'encontre de fret SNCF qui pourrait aboutir à sa mise en faillite. L'alternative portée par le gouvernement français - le démantèlement de fret SNCF - est tout aussi dangereuse. Pour éviter que le transport de passagers ait le même destin, notamment sur les lignes les moins rentables, nous proposons un moratoire de son ouverture de à la concurrence.

La solution pour que les transports ne soient plus les mauvais élèves de l'action climatique est à notre portée : repenser les mobilités comme bien commun, afin de donner la priorité à l'intérêt général sur les intérêts particuliers.

Établir un pôle public des transports et de la mobilité, autour de la SNCF, est la priorité. Un plan massif d'investissement est requis pour renforcer les interconnexions et construire les chaînons manquants dans le réseau ferroviaire qui limitent l'usage du train pour le transport des marchandises.

Une stratégie pour lutter contre la précarité mobilière (ie. Le manque d'options de transport bas carbone, ou leur manque de fréquence) au niveau européen doit également être une priorité.

Nous devons nous inspirer des exemples de la région Occitanie, allemands ou espagnols pour développer des offres de billets de train à l'échelle européenne à bas coût. Par exemple, nous suggérons que chaque été les citoyens européens devraient bénéficier d'un pass mensuel à 30 euros pour voyager sur les réseaux ferroviaires régionaux (équivalent du TER) dans toute l'Europe.

Nous proposons également une carte de transport universelle en Europe (et non pas uniquement au niveau national) pour charger ses titres dans n'importe quel pays en développant l'interopérabilité des cartes de transport dans toute l'Europe. Cela serait plus écologique, plus facile pour l'utilisateur et donnerait une dimension européenne au

réseau ferroviaire en Europe. Nous demandons le maintien et l'extension des trains de voyageurs de nuit.

L'Europe doit aussi mettre l'action sur le vélo avec une expansion du réseau européen de pistes cyclables «EuroVelo».

Nous souhaitons également que l'UE insuffle une culture du transport propre dans toutes ses politiques, en particulier Erasmus+, en incitant les étudiants bénéficiant de bourses Erasmus à utiliser des moyens de transport durables grâce à la mise en place d'une carte transport Erasmus.

Avec l'inclusion progressive des secteurs des transports maritimes, aériens et routiers dans le système d'échange de quotas de l'UE, l'Europe tourne le dos au laisser-faire. Les prix des différents modes de transports reflèteront davantage à l'avenir leur impact carbone, ce qui favorisera le rail et les énergies renouvelables. La transition des ménages vers des modes de transport plus sobres doit être soutenue. Aides renforcées à l'acquisition de véhicules électriques, soutien massif au développement des transports collectifs, forfait mobilité durable obligatoire pour les salariés sont autant de mesures que nous portons au niveau national.

L'UE est l'échelon pertinent pour développer une stratégie de mobilité durable. Des chantiers importants ont été initiés à cet égard, comme l'obligation pour les opérateurs maritimes et aériens de décarboner une partie des carburants utilisés, ou le financement d'un réseau de bornes de recharge pour les voitures électriques. Ces efforts doivent être amplifiés dans les années à venir.

9 ENTREPRISE ET TRAVAIL : VERS UN NOUVEAU PACTE EUROPÉEN

Depuis deux ans, il est démontré que la cupidité des actionnaires a été le plus grand facteur de l'inflation en Europe (greedflation). Celle-ci pénalise particulièrement les plus fragiles de nos concitoyens en Europe et en France et réduit pour tous de manière brutale le « reste à vivre ». **Pour protéger le pouvoir d'achat et permettre à chacun de vivre dans la dignité, nous avons besoin d'un nouveau partage de la valeur au sein de l'entreprise** et de nouvelles politiques fidèles à nos valeurs fondamentales : droits des travailleurs et des travailleuses, emplois de qualité, non-discrimination, égalité femmes - hommes, prise en compte de la pénibilité, ouverture des emplois aux personnes en situation d'handicap.

Durant cette mandature, la ténacité des députés du groupe social-démocrate a permis l'instauration d'un salaire minimum dans chaque pays de l'Union. Aujourd'hui, nous nous battons pour qu'aboutisse rapidement la directive sur les travailleurs des plateformes, rejetée par le gouvernement français qui refuse la présomption de salariat et se désintéresse de la transparence des algorithmes qui organisent le travail. SURE, mécanisme de réassurance chômage a permis aux pays les plus fragiles de sauver de nombreux emplois. Nous exigeons sa pérennisation.

Nous devons maintenant aller plus loin.

Nous portons la vision d'une entreprise européenne dans laquelle la recherche exclusive de la création de valeur pour les actionnaires est remplacée par la responsabilité sociale et écologique, au sens large, des entreprises. Celles-ci devront définir des stratégies globales de durabilité et rendre compte de la mise en œuvre et du

respect des normes environnementales et des droits fondamentaux. L'adoption du texte européen sur le devoir de vigilance des entreprises, qui les oblige à rendre compte des impacts sur la société et l'environnement de leurs activités, y compris à travers leurs importations qui doivent avoir été fabriquées dans le respect des droits fondamentaux du travail, du climat, de l'environnement et des droits humains est une étape importante. Il faut aller plus loin en traduisant ce devoir de vigilance dans la comptabilité privée et les outils de pilotage des entreprises, voire des associations ou des fondations.

Nous souhaitons inciter le secteur privé à s'engager dans des formes d'innovation productives et sociales, dites « axées sur une mission » - qui apportent des solutions aux défis liés au bien-être, à la pénibilité et à la durabilité. Nous voulons récompenser l'actionnariat de long terme afin d'atténuer la pression court-termiste actuellement exercée sur les entreprises.

Nous voulons également favoriser le **partage du pouvoir dans l'entreprise** en facilitant la généralisation de la présence de représentants élus des salariés dans les conseils d'administration et de surveillance.

Plusieurs pays européens s'appuient de longue date dans leur modèle économique et social sur des entreprises n'ayant pas pour seul boussole la maximisation du profit : ce sont notamment les entreprises de l'économie sociale et solidaire qui se caractérisent de surcroît par leur fonctionnement démocratique (associations, coopératives, mutuelles...), mais aussi désormais les « entreprises sociales » et les « sociétés à mission » qui changent leurs finalités et font évoluer leurs modèles.

Le développement de ces alternatives à l'économie sous emprise capitaliste est fondamental, non seulement pour appréhender des enjeux collectifs de long terme, notamment pour les transitions écologiques et sociales, mais aussi pour réenchanter le projet fondateur européen d'une « économie

sociale de marché ». Il est urgent de soutenir au niveau européen le développement de ces entreprises et organisations, qui ne peuvent faire valoir les spécificités de leur modèle économique non-lucratif, puisque les textes européens ne considèrent qu'un seul modèle : la société de capitaux à but lucratif. Pourtant, dans certains domaines, ces acteurs occupent une place importante, parfois fondatrice et même majoritaire, sans être reconnus à leur juste place ni dans leur potentiel au niveau européen.

Le plan d'action pour l'économie sociale présenté par le Commissaire, socialiste, Nicolas Schmit en décembre 2021 est un point d'appui essentiel pour faire avancer l'ensemble de l'Union. Nous nous réjouissons qu'il retienne comme définition de l'économie sociale et solidaire (ESS) les éléments affirmés dans la loi française en 2014, mais nous demandons une **directive européenne pour définir les critères pouvant permettre à des entreprises de s'appuyer sur la limitation de leur lucrativité et leur utilité sociale afin de bénéficier le cas échéant d'un traitement différencié dans leurs activités. Nous demandons aussi que le plan d'action européen pour l'économie sociale** soit mis en œuvre résolument sous l'égide de la Commission et du Parlement, car nous avons la conviction que l'ESS peut jouer un rôle exceptionnel dans la construction d'un nouveau modèle économique européen fondé sur la durabilité et le bien-être.

Nous croyons au dialogue social et regrettons sa faiblesse au niveau européen. Nous réaffirmons le rôle indispensable dans nos sociétés démocratiques des syndicats, des ONG et des associations. Le respect des libertés associatives et syndicales est un élément clé de notre approche de l'entreprise. Le droit fondamental du travail fait partie des valeurs de base qui nous unissent, il doit être protégé. En conséquence, nous proposons **d'instaurer des sanctions financières lourdes contre les Etats membres qui ne respectent pas les droits fondamentaux associatifs et syndicaux.** Au niveau des entreprises, des infrac-

tions essentielles comme l'action antisyndicale doivent faire l'objet de lourdes amendes car elles ne sont en rien moins graves que les infractions à la politique antitrust. Les financements européens ne doivent aller qu'à des consortiums dont tous les membres, sous-traitants compris, appliquent scrupuleusement le droit du travail et permettent un dialogue social effectif.

Dans le prolongement du pilier européen des droits sociaux et en allant au-delà nous prôtons la mise en place d'un **agenda législatif européen de la qualité du travail**, qui pourrait s'articuler autour des axes suivants :

- **Un dialogue social** fort et permanent notamment sur les implications que le changement climatique peut avoir sur l'emploi, la santé et la sécurité des travailleurs.

- **L'extension des droits d'information et de consultation des travailleurs**, notamment en ce qui concerne la gestion du changement et les restructurations liées à la bifurcation écologique et à l'évolution des technologies, qui peut passer par la révision de la directive sur les comités d'entreprise européens.

- Le **droit à un environnement sain au travail** avec le renforcement des règles européennes en matière de santé au travail, de surveillance des milieux de travail, et d'amélioration de la qualité de vie au travail.

- **La prévention des risques psychologiques et des atteintes à la santé mentale** avec la mise en place d'une stratégie européenne pour éradiquer les accidents de travail mortels ou d'incidences graves.

- **La régulation des nouvelles formes de travail**, notamment le télétravail, en protégeant les droits, la santé et la sécurité des travailleurs tout en garantissant flexibilité et équilibre vie privée - vie professionnelle dont le droit à la déconnexion.

- **Le principe « human in control »** pour guider notre approche de la régulation de

l'Intelligence Artificielle et l'utilisation des algorithmes sur les lieux de travail

- **L'interdiction** des stages non-rémunérés

- **L'adoption d'une directive européenne solide et efficace sur la transparence salariale** qui permette aux travailleurs de lutter contre la discrimination salariale (qui touche notamment les femmes et les personnes en situation de handicap) et les inégalités salariales excessives.

- **L'ouverture de négociations sur la justification des écarts de salaire excessifs** permettant de pousser la proposition de la confédération européenne des syndicats d'interdire les écarts de salaires supérieurs à 20 au sein d'une même entreprise et de taxer les écarts supérieurs à 10.

- **La possibilité de mener des négociations collectives pour renforcer les droits et la couverture sociale des « vrais » indépendants.**

Aux côtés de cet agenda nous proposons le lancement de plusieurs initiatives européennes pour favoriser l'emploi de toutes et tous et ses transformations.

Nous voulons réviser la directive temps de travail pour développer la semaine de quatre jours, idée soutenue par le Commissaire socialiste Nicolas Schmit et déjà testée un peu partout en Europe. Dès le début de la mandature nous lancerons un programme de soutien à ces expérimentations et confierons au dialogue social européen la responsabilité de faire des propositions sur ce thème et notamment de proposer une révision de la directive temps de travail allant dans ce sens. La semaine de 4 jours ne doit pas se traduire par une intensification du travail mais bien aller dans le sens de la qualité du travail et de la vie personnelle.

L'Europe doit se doter d'une approche globale de ses besoins en compétences. cela implique une prospective européenne réactualisée en permanence mais aussi et

surtout une négociation d'accords au niveau sectoriel et au niveau des entreprises pour cartographier l'évolution future des besoins en compétences et les conséquences des chocs de transformation ; créer des conseils sectoriels de compétences dans le cadre d'un engagement global en faveur du maintien, de la formation et du redéploiement des travailleurs ; et garantir et soutenir le développement des compétences, en particulier pour les travailleurs vulnérables.

Nous avons également besoin d'une stratégie ambitieuse sur la formation et l'apprentissage tout au long de la vie. Pour engager résolument la transition écologique, pour jouer un rôle d'avant-garde dans les nouvelles technologies numériques, pour offrir aux jeunes des métiers d'avenir bien rémunérés, nous avons d'un côté besoin de nouvelles compétences et de l'autre le devoir d'accompagner la reconversion professionnelle des salariés des secteurs en déclin ou en transformation. Jamais les besoins d'investissement dans la formation et la reconversion n'ont été aussi forts. Ils doivent être coordonnés au niveau européen avec une attention particulière à une répartition équilibrée entre Etats-membres de la formation aux nouveaux métiers. Faciliter l'accès aux métiers de demain constitue une opportunité unique de réduire la fracture économique entre Etats-membres. Nous serons attentifs à ce que les efforts consentis par les salariés pour le perfectionnement et les reconversions professionnelles soient récompensés par de meilleurs emplois et des salaires plus élevés. Dans cette perspective nous défendons la pérennisation du programme SURE qui initialement visait la protection des emplois en période de crise et qui doit devenir un **véritable bouclier emploi européen** permettant de financer les régimes nationaux d'assurance chômage en période de crise mais aussi d'accompagner les filières en transformation et soutenir les actions de formation tout au long de la vie et articulation avec le Fonds Social Européen + et du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM), en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes qui sont au chômage

ou qui viennent d'entrer sur le marché du travail, par le biais d'une initiative renforcée pour l'emploi des jeunes.

Le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée et des exclus doit devenir une priorité européenne. C'est un enjeu de justice social mais aussi d'efficacité économique pour une Europe en manque de compétences et qui doit relever son taux d'activité. C'est pourquoi il faudra **établir une garantie européenne pour des emplois durables qui pourra s'appuyer sur les expérimentations de type « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée »** (TZCLD) visant à réorienter les budgets de l'accompagnement du chômage vers la création d'emploi pérennes d'utilité sociale, notamment des emplois verts, permettant la sortie du chômage et de la précarité.

La mise en place de **salaires minimums** dans chaque pays de l'Union est un indéniable progrès et nous proposons que leur montant tienne compte du coût de la vie et de la croissance. Il s'agit maintenant d'organiser la convergence afin de réduire les disparités encore criantes entre pays membres. En prenant appui sur la Directive (UE) 2022/2041 du Parlement européen et du Conseil du 19 octobre 2022 relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne et les clauses de monitoring qu'elle contient, nous proposerons un **Serpent salarial européen** fonctionnant de la façon suivante : les écarts entre les différents salaires minimums devront se resserrer régulièrement en cohérence avec le rapprochement des niveaux de vie et dans un cadre négocié ; l'objectif fixé est à terme l'unification des salaires minimum ou leur inscription dans un couloir de variation limité. Ce serpent salarial devra également permettre de fixer des minimums sociaux, dont un minimum vieillesse.

Nous proposons la mise en place d'une **garantie pour l'emploi et les compétences des personnes en situation de handicap**, à l'instar de la garantie Jeunes qui a fait ses preuves. Elle permettra à ces personnes en situation de handicap d'avoir un accès égal

à l'éducation, à la formation et aux possibilités d'emploi et s'attachera à rendre tous les programmes de formation et de développement des compétences pleinement inclusifs et accessibles.

Afin de donner un cadre et un débouché d'action politique cohérent notamment aux négociations collectives dans les différents pays de l'Union et aux mutations rendues nécessaires par la transition écologique, nous voulons institutionnaliser une Conférence économique, sociale et environnementale annuelle au niveau européen réunissant le Conseil, la Commission et les partenaires sociaux, dont la Confédération européenne des syndicats.

Dans le fonctionnement actuel de l'Union européenne, ce nouveau pacte européen entreprise - travail nécessite un renforcement de la législation européenne et des ressources propres accrues mais il nécessite surtout que « tout le monde joue le jeu », que les décisions prises soient rapidement mises en œuvre et réellement appliquées dans les Etats-membres. Cela ne sera réellement possible que si les citoyennes et les citoyens européens se sentent concernés et font pression en ce sens.

10 UNE EUROPE DES SOLIDARITÉS ET DE L'INCLUSION SOCIALE

Pour rendre l'Europe plus forte et mieux préparée à relever les défis d'aujourd'hui et les nécessaires transitions de demain, nous devons améliorer constamment sa cohésion et **développer un agenda social ambitieux, progressiste, inclusif qui traduise concrètement nos valeurs de démocratie, de bien-être et de solidarité.**

En 2017, l'adoption au sommet de Göteborg du pilier des droits sociaux a défini les principes de l'action de l'Union européenne dans le domaine social et sur l'emploi. En 2021, le sommet social de Porto a approuvé un plan d'action social à part entière. **La mise en œuvre des vingt principes du socle européen des droits sociaux et la réalisation des objectifs chiffrés pour 2030 restent pour nous une priorité.**

L'Europe doit promouvoir un nouveau modèle économique centré sur le bien-être de toutes et tous. Le semestre européen doit être réorganisé autour de la « boussole du progrès » pour devenir un outil de coordination économique en faveur du bien-être et surveiller les progrès en matière sociale et écologique (cf chapitre 2). **Cet équilibre entre les objectifs sociaux et économiques doit être inscrit dans les traités par le biais d'un protocole sur le progrès social.**

Les multiples crises que nous connaissons ont fait émerger l'enjeu de résilience de l'Union Européenne, c'est-à-dire de renforcement de sa capacité à s'adapter au changement climatique et à faire face dans la cohésion et la solidarité aux chocs qu'elle subit. Cela implique une démarche de prévoyance

fondée sur l'identification et la réduction des vulnérabilités humaines et territoriales. Des avancées importantes ont été obtenues au cours de la mandature actuelle grâce à l'action des socialistes européens, comme le développement de la garantie jeunes et le lancement d'une Garantie pour les enfants. Mais **nous avons besoin d'aller plus loin pour construire une Europe de la prévoyance, de la citoyenneté et de l'inclusion.**

Éradiquer la pauvreté en Europe

Nous voulons que l'Union européenne et les États-membres prennent les mesures nécessaires pour **éradiquer la pauvreté en Europe d'ici 2050** et que ces stratégies soient suivies dans le semestre européen. Cela implique de construire des définitions et des indicateurs adéquats, permettant de mesurer l'exposition des citoyens à la pauvreté en tenant compte du coût réel de la vie par la définition de paniers de référence.

Nous demandons une **législation européenne anti-pauvreté qui fixera notamment des objectifs ambitieux et contraignants pour réduire le nombre de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale de 25 % d'ici 2030**⁴.

Nous demandons aussi que tous les citoyens, indépendamment de leur âge ou de leur situation professionnelle, aient accès à des **revenus minimums** les plaçant à l'abri de la pauvreté et que l'attribution de ces revenus minimums bénéficie d'une garantie européenne pour ne pas dépendre de la situation conjoncturelle de chaque État membre.

Nous soutenons l'inclusion active des personnes éloignées du marché du travail, en combattant toutes les formes de discrimination qu'elles soient racistes, antisémites ou fondées sur le sexe, l'origine ethnique ou raciale, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

Aucun citoyen européen ne doit rester débiteur à vie. La législation européenne doit **étendre à tous le droit à sortir du surendettement**. Cette législation doit aussi comporter un volet centré sur la **lutte contre le sans-abrisme**.

Nous demandons à ce que la **garantie européenne pour l'enfance** soit dotée d'au moins 20 milliards d'euros et prenne en compte les spécificités des enfants en situation de handicap.

Nous continuerons de lutter pour l'éducation et la garde des jeunes enfants, pour des écoles bien financées et inclusives car nous croyons fermement au pouvoir transformateur de l'école. Une éducation gratuite de qualité à tous les niveaux et avec le soutien financier nécessaire doit être accessible à tous, afin de réduire le décrochage scolaire et le chômage des jeunes.

Pour la solidarité entre les générations

Nous proposons l'élaboration d'un **plan d'action européen sur la démographie et la solidarité intergénérationnelle**.

Nous voulons œuvrer pour la solidarité intergénérationnelle afin de mieux faire face aux défis de l'avenir et au vieillissement de la population européenne. Nous voulons une Europe qui assure une vie dans la dignité, y compris l'autonomie et le bien-être à chaque étape de la vie. Les systèmes de retraite doivent rester des sources publiques de revenus pour les personnes âgées, les retraites doivent être sensibles au genre et prendre en considération les interruptions de carrière.

Nous voulons des soins et des services de santé abordables pour tous les âges ainsi que des investissements dans des logements adaptés.

Pour rendre effectif le droit à la participation politique et civique à tous les âges, nous voulons diffuser la culture numérique mais aussi maintenir des alternatives hors ligne pour les procédures administratives.

Nous devons également nous assurer que les réseaux de transport sont accessibles et les infrastructures piétonnières et cyclables sûres.

Nous aiderons les autorités locales à développer la cohabitation intergénérationnelle ainsi que des communautés amies des aînés, comme préconisé par l'Organisation mondiale de la Santé. Nous présenterons un **livre blanc sur le vieillissement**, proposant des mesures sociales et économiques liées au vieillissement de la population en Europe et abordant notamment le marché du travail, la qualité du travail, le vieillissement actif, l'offre de soins et la silver economy.

Nous voulons promouvoir la solidarité entre les générations, en tenant compte des besoins spécifiques des jeunes et des personnes âgées dans toutes les politiques européennes, en favorisant le dialogue intergénérationnel, en encourageant le bénévolat et le mentorat entre les générations, en améliorant l'accès aux soins de longue durée pour les personnes âgées dépendantes, en garantissant la viabilité des systèmes de retraite.

Stimuler la construction de logements abordables

Nous n'acceptons pas que les salaires et le fruit d'une vie de travail soient dévorés par la spéculation immobilière qui traite le logement comme une marchandise soumise à la loi du marché. **Pour trop d'Européennes et d'Européens, trouver un logement abordable et décent est très problématique**. Nous n'acceptons pas que les plus modestes soient contraints de vivre dans des passoires thermiques faute de moyens pour réaliser la

rénovation énergétique. Nous n'acceptons pas que les loyers augmentent parce que les propriétaires préfèrent des locations de courte durée beaucoup plus rentables.

Nous demandons une stratégie européenne du logement visant à stimuler la construction de logements abordables, durables, sociaux et d'urgence ainsi que la rénovation du parc de logements existant. Celle-ci devra faire en sorte qu'au moins 30 % des logements neufs soient abordables pour le groupe à faible revenu et 30 % pour le groupe à revenu moyen. Nous incluons des indicateurs de quantité de logements abordables et de qualité dans la « boussole du progrès » et le semestre européen. Nous plaçons également pour une réforme des règles relatives aux aides d'État afin de permettre aux autorités nationales et locales d'investir davantage dans le logement public. En particulier, la révision de la directive sur les services d'intérêt économique général devra permettre d'élargir la définition de logements sociaux pour permettre la mise en œuvre d'objectifs de durabilité tels que la mixité sociale et la cohésion sociale. Nous soutiendrons particulièrement les personnes pour qui le marché du logement est le plus difficile, notamment les jeunes et les personnes âgées. Nous voulons des réglementations plus sévères pour empêcher les logements d'être laissés vacants et éviter la privatisation du logement public ou social. Nous proposerons des politiques anti-spéculation ciblant la croissance déraisonnable des locations d'appartements de courte durée et l'accumulation de logements appartenant à des fonds d'investissement ou des fonds vautour.

Pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, partout sur le continent

Nous voulons **construire un avenir inclusif pour les personnes en situation de handicap** dans l'Union européenne avec les accompagnements dont elles ont besoin de la naissance à la fin de vie. Pour cela, sous la responsabilité du commissaire européen à l'égalité, nous veillerons à la mise en œuvre complète de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en **situation de handicap** (CDPH). Nous créerons une commission du handicap au Parlement européen.

Nous prendrons en considération la situation spécifique des femmes et des filles en situation de handicap dans toutes les politiques pertinentes de l'UE, notamment à travers la création d'un règlement européen imposant l'interdiction de la stérilisation forcée et la condamnation des violences sexistes et sexuelles à leur rencontre. Nous veillerons à ce que des fonds soient spécifiquement alloués à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

Nous présenterons une proposition législative européenne pour **garantir** dans tous les États membres **un revenu minimum assurant un niveau de vie adéquat et prenant en considération la situation spécifique des personnes en situation de handicap**, y compris les coûts liés au handicap.

Nous proposons l'accélération de la **mise en place d'une carte européenne du handicap** (European Disability Card) et l'intensification des efforts pour l'accessibilité dans les infrastructures de transport, y compris les gares et le matériel roulant. Nous nous battons contre toute forme de discrimination basée notamment sur la nationalité pour l'accueil des adultes et enfants en situation de handicap dans les États membres.

Chaque enfant et adulte en situation de handicap doit avoir une place adéquate, adaptée, dans un établissement d'enseignement quand cela est possible, dans un institut adapté dans tous les autres cas.

Attaché au droit de toute personne à disposer de sa propre vie, nous veillerons à la mise en place d'une diversité de mesures correspondant à tous types de handicaps pour ne pas laisser cette responsabilité aux seuls aidants.

⁴ _ La lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et les discriminations | Fiches thématiques sur l'Union européenne | Parlement européen (europa.eu)

11 CONSTRUIRE UNE EUROPE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVOYANCE

Jusqu'à présent, la politique européenne de santé était centrée sur la sécurité des produits, le marché du médicament, la recherche en santé et quelques grands enjeux comme le cancer. Pour autant, la santé est présente dans les traités depuis longtemps et la protection de la santé humaine est un objectif qui peut justifier de déroger aux règles du marché intérieur.

La pandémie de la Covid-19 a tout changé, en ouvrant de nouveaux champs d'intervention. Désormais, l'Union européenne peut avoir une responsabilité directe pour prendre des mesures de gestion des crises, sur mandat du Conseil européen. Elle a négocié directement l'achat de vaccins, constitué des stocks... La politique de protection civile européenne a aussi été élargie vers la gestion des crises sanitaires (fourniture de matériel, déploiement de centres de vaccination, déplacement de malades...).

Si la gestion des systèmes de soins reste une compétence nationale, l'Europe doit s'affirmer comme le principal acteur pour assurer la sécurité sanitaire de l'Union c'est-à-dire sa capacité à faire face à des risques pour la santé humaine et à des crises sanitaires.

La sécurité sanitaire n'est rien si l'Europe ne dispose pas des équipements et médicaments qui permettent d'affronter ces risques et crises. **Nous avons besoin de relocaliser en Europe la production de médicaments et équipements essentiels en combinant soutien à l'investissement et prix assurant la pérennité des nouvelles usines** (cf chapitre 8). Il y a urgence car force est de constater par exemple que les usines de masques ouvertes pendant la crise ferment

aujourd'hui les unes après les autres parce que les budgets des hôpitaux et leurs politiques d'achat n'ont pas changé conduisant à se fournir de nouveau en Asie.

Assurer la sécurité sanitaire des Européens c'est remettre à niveau les systèmes de soins nationaux pour s'assurer de leur capacité à affronter les crises. Cela passe par la réalisation de tests de résistance pour évaluer la capacité des systèmes de santé des États membres à gérer de manière socialement équitable les maladies existantes, les chocs et stress liés aux épidémies ou aux conséquences des évolutions climatiques à venir. Nous ne voulons plus voir d'opérations déprogrammées et de rupture de prise en charge des maladies mentales ou chroniques, dont les cancers, dans les périodes de crise.

Nous ne savons pas quelles seront les prochaines crises mais nous pouvons anticiper qui seront les prochaines victimes: toujours les plus pauvres, les plus vulnérables, les plus éloignées des systèmes de soin et de secours. Cette analyse des vulnérabilités sociales et territoriales peut être menée sous l'impulsion de l'Union européenne qui devra mobiliser la politique régionale pour résorber ces vulnérabilités et investir localement en amont les crises pour mieux combattre l'exclusion, renforcer la médecine de proximité et les services de secours. Comme il y a des plans canicule pour les personnes âgées, il doit y avoir partout en Europe des plans de prise en charge des personnes vulnérables en cas de crise ou d'épidémie.

Pour se préparer aux crises l'Europe doit aussi renforcer son réseau de stocks (médicament, alimentation...) et être capable de déployer rapidement des hôpitaux de campagne et des centres de vaccination. La coordination des moyens des États membres pour affronter les crises ne sera rapidement plus suffisante et il faudra renforcer les moyens de la protection civile européenne pour affronter des crises de plus grande ampleur et survenant à des rythmes plus rapprochés comme le fait ac-

tuellement la Commission en achetant des Canadiens. La crise de la Covid nous encourage également à renforcer les coopérations frontalières en matière de santé au-delà des périodes de crise.

Protéger la santé et se préparer à affronter les crises passe également par le renforcement des solidarités de proximité et des mobilisations citoyennes. Partout en Europe chaque famille devrait avoir un sac d'urgence pour survivre en autonomie pendant trois jours, tous les jeunes devraient avoir été formés aux gestes de premier secours et aux bonnes attitudes face aux crises, l'Union comme les États-membres devraient soutenir plus fortement les grands réseaux d'engagement civique comme en France la protection civile et la Croix-Rouge.

Nous sous-estimons la diversité des risques qui nous menacent et le caractère difficilement prévisible des crises. Épidémies, phénomènes climatiques extrêmes, conflits armés, risques nucléaires et industriels, attaques terroristes ou biologiques... La liste est sans fin et face à ces dangers foisonnants nous devons développer une capacité de réponse rapide et adaptée. **Nous avons besoin, au sein de la Commission européenne, d'une Direction Générale chargée de la santé et de la gestion des crises.** Elle assurera une meilleure coordination des différentes agences qui interviennent dans la prévention des crises, la veille sanitaire, le médicament, l'environnement... dont l'action doit être rationalisée et mieux coordonnée.

Nous devons mettre en place une politique européenne d'anticipation des pandémies notamment car le changement climatique rend l'Europe plus vulnérable à la propagation de vecteurs infectieux. Nous voulons renforcer les systèmes de surveillance avec une harmonisation du partage des données pour mettre en place des dispositifs d'alerte plus rapides. Des crédits de recherche doivent être alloués pour développer et distribuer des tests, médicaments et vaccins. Le développement de vaccins prototypes contre certaines familles de virus ainsi que la mise

en place d'un réseau européen pour conduire des essais cliniques doivent être coordonnés à l'échelle européenne. Nous voulons aussi refonder la politique des brevets.

La transformation écologique des politiques européennes concerne aussi la santé. Nous voulons mettre en place une véritable démarche "une seule santé" (One Health) qui aborde de manière cohérente santé environnementale, santé animale et santé humaine. Les politiques de prévention doivent être conçues et menées de manière cohérente dans cette approche globale et viser le recul des maladies chroniques liées notamment à notre environnement et notre alimentation. Elles doivent aussi cibler prioritairement les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. A la suite de la crise de la Covid les maladies mentales doivent être pleinement reconnues et faire l'objet d'un plan d'action européen notamment en direction du monde du travail et de la jeunesse.

La sécurité des produits, de l'alimentation et des milieux naturels est une priorité. La surveillance de la qualité de l'eau, de l'air, des sols doit être suivie de manière cohérente à l'échelle européenne et les normes renforcées. La lutte contre les pollutions passe par l'accélération de l'interdiction des plastiques et des pesticides. L'évaluation complète et indépendante des nouveaux produits est indispensable avant toute autorisation. Cela concerne par exemple les produits chimiques (directive reach) et les nouveaux OGM. L'Europe devra renforcer l'indépendance de ses agences d'évaluation et mieux lutter contre les conflits d'intérêt. Ses agences doivent s'appuyer en priorité sur les travaux scientifiques publiés dans le monde académique. Elle devra supprimer du marché européen les substances chimiques les plus dangereuses qui sont un fléau de santé publique. Une révision du règlement REACH (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques) en ce sens permettrait d'économiser entre 11 et 31 milliards d'euros par an en coûts sanitaires, selon une étude de la Commission européenne.

Les systèmes de santé ont montré leurs fragilités dans la crise de la Covid. Ils vont être dans les années à venir fortement sollicités par les dérèglements climatiques et les futures crises de toute nature. **Pour protéger les européens il nous faut relancer les investissements dans la santé et les hôpitaux,** réduire les inégalités sociales et territoriales de santé en Europe, amplifier les mesures de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et veiller à la qualité des formations et des soins, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail des professionnels de santé et d'accompagnement des personnes. Cet accompagnement implique également un soutien aux aidants à travers la création d'une garantie européenne pour leur assurer un revenu adéquat. Cela concerne plusieurs politiques européennes et implique donc le lancement d'un pacte européen transversal pour la santé et la qualité des soins et d'un budget européen pour le bien-être.

Une Europe de la santé a aussi sa dimension internationale. Le commerce doit contribuer aux objectifs mondiaux de santé comme à la protection de l'environnement. L'accès à la santé partout dans le monde devrait être replacé au cœur des objectifs du développement durable et des politiques européennes d'aide au développement. La coopération internationale pour prévenir et gérer les crises sanitaires est un domaine évident d'intérêt partagé et un investissement profitable à tous. Dans ce cadre, l'égalité d'accès aux médicaments, aux vaccins et aux équipements médicaux et leur production partout dans le monde et à des prix adaptés devront être les piliers d'une souveraineté sanitaire pour tous.

L'ensemble de ces éléments sont constitutifs d'une Europe de la santé qui a vocation à devenir une compétence partagée entre l'Union et les États-membres, comme l'a suggéré la conférence sur l'avenir de l'Europe. **La politique de santé que nous proposons s'inscrit dans le cadre plus large d'une démarche de prévoyance :** anticiper, prévenir, renforcer les liens humains, accompagner

les personnes, renforcer les services publics, préparer les sociétés et les territoires à affronter dans la cohésion et la solidarité des défis redoutables. La prévoyance doit devenir un nouveau mot clé du projet européen.

12 UNE POLITIQUE VOLONTARISTE, POUR UNE EUROPE FÉMINISTE

Les droits des femmes, lorsqu'ils sont ancrés dans les traités et dans les politiques publiques européennes, nationales, et locales prennent vie dans le quotidien des européennes. Lorsqu'ils ont mis à mal, c'est à l'Europe de protéger et garantir à toutes les européennes le respect de leurs droits. Lorsqu'ils sont synonymes de progrès, nous voulons généraliser en Europe les politiques des pays les plus avancés pour accélérer la transition féministe (principe de la clause de l'européenne la plus favorisée).

C'est pourquoi nous voulons donner à l'Europe les moyens d'agir pour préserver et promouvoir les droits des femmes, en particulier face aux mouvements et gouvernements intégristes et conservateurs, et aux dérives autoritaires. Cette lutte contre les discriminations qui est inscrite dans les traités, les femmes européennes l'ont en partage et doivent le porter ensemble, solidaires de leurs destins individuels et collectifs.

Nous réaffirmons clairement nos priorités pour garantir les droits des femmes.

Au cœur de l'accès à la santé, nous voulons garantir l'accès universel et inconditionnel à l'IVG en Europe. Parce que le PS est féministe, solidaire et universaliste, il porte pour toutes les européennes, ce qu'il a porté pour toutes les Françaises : l'accès sûr et légal à l'interruption volontaire de grossesse, essentiel à la garantie des droits

fondamentaux des femmes - le droit à la non-discrimination, à l'égalité, à la santé, à la vie privée et au contrôle de son propre corps. Pour cela, l'accès à la santé reproductive et sexuelle, gratuite et inconditionnelle, doit être garanti pour toutes les européennes. Alors que l'inflation touche particulièrement les européens les plus pauvres, nous voulons mettre en place un plan européen de lutte contre la précarité menstruelle (congé menstruel, remboursement des protections périodiques). L'accès à la santé, en particulier dans les déserts médicaux qui existent dans de nombreux pays, doit également être garanti, et va de pair avec une meilleure reconnaissance des maladies féminines, telles que la Cystite et l'Endométriose.

Au cœur de notre réflexion sur la réorientation des fonds de recherche européens, nous souhaitons le développement d'une recherche médicale et pharmaceutique européenne qui prenne en compte les femmes, leurs spécificités et leurs pathologies propres. Lorsque la Cour de justice polonaise, qui ne respecte pas les conditions d'indépendance de la justice, rend quasiment impossible l'avortement, que des femmes meurent, sur le sol européen, il est inconcevable qu'il n'y ait pas de procédure d'infraction lancée contre cet État : nous appelons la Commission à lancer cette procédure d'infraction sur la base de non-respect de l'indépendance de la justice. Pour l'avenir, nous voulons faire modifier les Traités pour y inscrire le droit à l'IVG afin de le protéger dans toute l'Union européenne.

Nous voulons l'égalité professionnelle, enfin ! Pour soutenir l'autonomie des femmes. L'indépendance économique des femmes est un pilier de leur émancipation. L'égalité des sexes est également bonne pour l'économie car elle produit de la croissance économique. La participation égale des femmes au marché du travail et à la prise de décisions économiques contribue au développement économique durable à tous les niveaux de la société. L'incitation seule ne fonctionnant pas, le non-respect de l'égalité salariale femme-homme devra

être pénalisé financièrement. Cette pénalité sera calculée en fonction du pourcentage du chiffre d'affaires, son taux sera dissuasif et aucune dérogation ne sera possible. La lutte contre les discriminations est inscrite dans les traités: il s'agit d'un levier extraordinaire pour contraindre les pays à faire appliquer l'Égalité salariale. Au-delà des sanctions, un plan européen financera la lutte contre le harcèlement et le sexisme sur le lieu de travail, pour la promotion du congé menstruel à travers toute l'Europe, la revalorisation des métiers majoritairement féminins en particulier du "care". Enfin, la conciliation entre vie privée et vie professionnelle est un enjeu qui ne touche pas que les femmes; rémunérer les congés parentaux à leur juste valeur et permettre leur partage équitable entre les femmes et les hommes, c'est aussi reconnaître le rôle du deuxième parent.

Renforcer la lutte contre les violences infligées aux femmes doit devenir une priorité politique claire. En France, 225 000 femmes sont victimes de violences et les féminicides se multiplient. En Europe, une femme meurt tous les trois jours de la violence conjugale. C'est ensemble en Europe que nous pourrions lutter contre les violences faites aux femmes, qu'elles soient physiques ou psychologiques. L'Europe devra promouvoir le droit de protection du domicile conjugal pour les victimes et la généralisation de la criminalisation du viol. Nous, socialistes français, voulons la mise en œuvre par les États membres du modèle abolitionniste tel que le Parlement européen l'a adopté en votant le rapport Noichl le 14 septembre. La France avait clairement voté pour l'abolition de la prostitution en avril 2016, rappelant que la prostitution n'est ni une forme de travail ni un choix individuel, mais bien un système de violence basé sur de multiples schémas de discriminations. Tout dans le système prostitutionnel, cet ultralibéralisme économique, s'oppose à nos principes fondateurs : l'intégrité, la dignité de la personne humaine, la non marchandisation du corps. Tous les acteurs sociaux doivent être mobilisés, de l'échelon local à l'échelon européen, à l'image des villes d'Europe qui se sont en-

gagées à devenir "sûres pour les femmes" (campagne du groupe socialiste du Comité européen des Régions et du PSE Femmes et YES "#SafePlaceForWomen"). A la suite de la position adoptée par la France le 5 octobre 2023, nous réaffirmons que **le viol est une violence et un crime** qui doit être pénalisé. S'agissant des **divorces et gardes d'enfants transfrontaliers** en Europe, l'Europe doit a priori être un levier pour protéger les familles, coordonner les systèmes sociaux, promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, et peser auprès des pays tiers qui discriminent les ressortissants européens.

Le 10 mai dernier, les eurodéputés ont voté en faveur de la ratification de la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes, concluant ainsi le rôle du Parlement Européen dans le processus⁵. Il faut maintenant que le Conseil de l'Union européenne suive et ratifie la Convention. Dès lors, l'Union européenne pourra appliquer la convention dans ses domaines de compétence, notamment à travers une directive luttant contre les violences faites aux femmes et aux filles à la hauteur des valeurs de l'Europe incluant notamment la criminalisation du viol, ce à quoi s'est opposé le gouvernement français d'E. Borne. À l'image du numéro européen d'urgence, le 112, nous voulons un 3919 européen et un décompte des féminicides au niveau européen. L'Europe doit aussi s'unir dans la lutte contre les violences en ligne : cyber harcèlement, régulation des réseaux sociaux, accès à la pornographie... les réseaux sont transnationaux; les solutions doivent également l'être.

Pour mettre en place ces nouvelles politiques en Europe et dans le monde, nous avons besoin de placer l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de la politique commerciale et de développement européenne. Nous proposons la mise en œuvre, au niveau européen, d'une diplomatie plus proactive et plus réactive sur le plan du respect des droits fondamentaux des femmes, notamment au travers de sa politique d'aide au développement (conditionnalités féministes, projets de

nature à favoriser l'autonomie financière des femmes, leur participation à la vie publique, etc.).

Enfin, l'égalité ne se décrète pas, elle se finance : nous avons besoin d'un budget qui prenne en compte les dimensions de genre et d'une commissaire européenne dédiée. **Le prochain budget européen devra favoriser la sororité européenne** en soutenant l'action des associations qui œuvrent pour les droits des femmes, en augmentant significativement leurs subventions et en programmant le financement sur la durée des plans contre les violences, en développant des financements hors appels à projets et en reconnaissant davantage leur expertise en matière de politiques publiques. Les financements doivent être simplifiés et accessibles dans toutes les langues.

Le prochain budget devra être féministe : nous voulons une conditionnalité féministe dans toutes les politiques européennes. Aucun euro ne doit creuser les inégalités entre les femmes et les hommes.

Nous voulons la parité réelle partout et pour toutes, à commencer par les élections européennes. Les Français votent pour des listes paritaires qui alternent entre des femmes et des hommes. Mais dans d'autres pays européens, les listes ne sont pas alternées - on laisse parfois toutes les premières places éligibles à des hommes. Solidaires des luttes de nos sœurs européennes, nous voulons que la règle des listes alternées s'impose partout en Europe. De la même manière, le collège issu des élections doit refléter cette exigence d'égalité paritaire. Chaque État doit présenter une candidate et un candidat parmi lesquels le ou la président pourra choisir et constituera un collège paritaire pour obtenir le soutien du Parlement.

⁵ <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20230505IPR85009/lutte-contre-la-violence-sexiste-1-ue-peut-ratifier-la-convention-d-istanbul>

13 LES NOUVELLES "LUMIÈRES" EUROPÉENNES : JEUNESSES, CULTURE, RECHERCHE

A l'heure où l'Union Européenne traverse une conjonction inédite de crises - crises sociales, écologiques, démocratiques ; cette Union doit se réenchanter en transformant ses politiques. Si nos sociétés européennes se targuent d'un passé riche, de cultures denses, l'Union doit redéfinir son projet commun, sortir de son identité ultralibérale, pour renouveler son projet commun et dessiner un avenir désirable.

L'avenir de l'Union doit d'abord se construire pour et autour de ses jeunes, sa formation et son épanouissement. Et pour ce faire, cela nécessite des moyens. Si depuis l'an 2000, l'Union a marqué dans ses priorités l'objectif d'être une grande puissance de l'économie de la connaissance, tout en luttant contre l'exclusion sociale, force est de constater que cet objectif (aussi appelé la stratégie de Lisbonne) n'a pas été accompagné d'investissement suffisant dans les politiques de jeunesse, dans l'éducation et la recherche.

L'Union européenne doit donc renouer concrètement avec cette ambition, avec des investissements propres mais aussi la garantie que les États sont en mesure de financer leur éducation à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Nous n'oublions pas que ces secteurs et leurs services publics ont été parmi les principales victimes de la crise financière de 2008. Les jeunes européennes ont besoin d'enseignants et de formateurs, or le métier vit une crise d'attractivité sans précédent, et les structures

éducatives sont également fragilisées, soumises à des principes de gestion libéraux aux conséquences désastreuses sur les enseignants, les chercheurs et les étudiants. Le financement de l'éducation, des universités et organismes de formation permet pourtant d'assurer une qualité de l'accès à la connaissance et à la compétence, et force est de constater que ce financement est très variable d'un pays à l'autre. **L'accès à l'éducation, à l'enseignement supérieur, à la formation et à une recherche libre - en lien notamment avec la bifurcation écologique - doit donc être une priorité de la boussole du progrès et échapper aux logiques austéritaires.**

Alors qu'en Hongrie les enseignants vont perdre leur statut de fonctionnaire, il est indispensable de considérer l'éducation comme un bien commun européen un service public indispensable. **L'Europe doit lutter contre la privatisation ou la destruction du statut d'enseignant, garantir la liberté d'enseignement et les libertés académiques ainsi que les conditions d'exercice des chercheurs et des enseignants partout en Europe.**

La mobilisation de l'UE dans l'innovation et la recherche est encore à la traîne, nous sommes très loin de l'objectif de 3% du PIB consacré à la recherche dont 1% au moins à la recherche publique. L'Asie concentre 54,7% des demandes de brevets et l'UE est bien derrière les États-Unis en nombre annuel de brevets internationaux déposés à l'OMPI. La politique européenne de recherche n'est pas efficace et concentre trop de financement sur des sujets récurrents sans rupture dans l'avancée de la science. Nous voulons la réorienter dans deux directions : le soutien à une recherche libre qui explore des questions nouvelles de science fondamentale mais aussi liées aux défis écologiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés. L'Union européenne a besoin de continuer à accroître son effort budgétaire en direction de la recherche, afin de ne pas se faire déclasser par les États-Unis. Ce financement doit pouvoir irriguer l'ensemble de la

recherche, particulièrement la recherche en sciences humaines et sociales, bien souvent délaissées. La simplification des procédures de financement voire leur mutualisation lorsque c'est possible, permettrait de donner aux chercheurs davantage de temps à la recherche et aux résultats qu'à la réponse aux appels à projets. Enfin, la politique européenne de recherche doit véritablement avancer sur son soutien fort à l'édition libre, afin de lutter contre la privatisation de la recherche. »

L'émergence de technologies et filières innovantes et disruptives doit permettre à l'Europe de reprendre le premier rang dans la compétition internationale, notamment dans les technologies vertes, la santé et le numérique, et doit être accompagnée de recherches sur la manière dont ses nouvelles technologies vont transformer durablement la société afin de permettre un usage pour l'intérêt de tous. Cet investissement dans la science doit se faire dans la transparence, l'association des citoyens et des ONG, ce qui n'est pas le cas actuellement. La politique de recherche doit aussi viser la réduction des inégalités territoriales en matière de recherche et d'innovation et soutenir les pays et régions en retard sur ce volet.

La prise en compte des jeunes dans toutes les politiques publiques, européennes ou nationales, est un principe à conquérir, avec une clause d'impact jeunesse, pour que jamais les jeunes ne soient oubliés ou sacrifiées. Quelques enjeux emblématiques sont ici mis en lumière.

L'accès à l'éducation doit devenir une grande cause européenne, car l'éducation ne doit pas peser autant sur les budgets des jeunes et de leurs familles. Ainsi, une limitation prenant en compte les critères sociaux voire un bannissement des frais de scolarité serait un marqueur fort pour une politique sociale européenne.

Le programme Erasmus a été une politique européenne majeure pour toute une génération et a contribué à forger un sentiment fort

d'appartenance à l'Europe. Il faut aujourd'hui donner **un nouveau souffle en le rendant effectivement accessible à toutes et tous et donc en augmentant les fonds qui lui sont alloués.** Il doit être mieux connu pour être plus ouvert à tous les types de profils et de parcours. L'information au sujet de ce que ce programme inclut (dans le domaine strict de l'éducation bien sûr, mais aussi sous ses versants culturels et sportifs) doit redescendre auprès de tous les publics. Nous avons également besoin d'une meilleure accessibilité financière du programme pour que toutes les jeunes puissent en bénéficier, quels que soient les formations d'origine, en incluant mieux les territoires les plus défavorisés et les plus isolés, avec une augmentation significative du montant des bourses et une meilleure prise en compte des coûts liés au logement, de transports et aux cours de langue. Il est par ailleurs encore bancal pour les apprentis puisque les régimes nationaux qui leur sont applicables diffèrent encore d'un pays à l'autre se traduisant par des durées d'échanges extrêmement réduites (4-6 semaines aujourd'hui). **La création d'un contrat d'apprentissage européen** déploierait cet outil majeur pour les jeunes.

Enfin, nous proposons de donner à Erasmus une nouvelle dimension avec **un droit opposable** à la mobilité: chaque jeune de moins de 30 ans doit pouvoir faire au moins 6 mois d'études dans un autre pays européen (enseignement supérieur, apprentissage, stage, formation, lycée...), sans condition de niveau ni de ressources. Ce droit pourrait notamment inclure, dans le cadre d'Erasmus pour tous, la gratuité des transports en commun durant les six mois dans le pays d'accueil.

Nous proposons de créer également **une plateforme au niveau européen d'échange de logements** entre étudiants en mobilité afin de lutter contre le coût de l'habitat qui représente un frein important au départ.

L'application réelle de l'esprit du processus de Bologne, avec une reconnaissance automatique, gratuite et universelle des diplômes

dans tous les domaines est un besoin majeur qui doit constituer la base d'une Union des métiers et des compétences et d'une mobilité sans discriminations, comme cela se fait déjà au sein du Benelux. Ces liens entre les différents diplômes d'États membres devront se voir renforcés, via la facilitation de la création de doubles cursus universitaires et d'apprentissage, pour la concrétisation de l'Espace européen de l'éducation, des diplômes, des qualifications et de l'apprentissage. Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) n'étant pas encore généralisé, c'est une étape pourtant cruciale pour la reconnaissance des diplômes ! Toutefois, la reconnaissance mutuelle des diplômes est à améliorer, éventuellement par une équivalence de plein droit qui ne serait pas limitée aux Erasmus Mundus, mais bien étendue à toutes les formations et tous les niveaux (Licence-Master-Doctorat). Renforçons également la coopération réciproque entre les établissements, les étudiants et jeunes diplômés européens en permettant à ceux-ci de participer à la transmission du savoir aux étudiants par un système de volontariat rémunéré, qui pourrait s'étendre aussi aux pays autour de la Méditerranée. Ces mesures permettraient de créer des liens entre les universités au niveau européen qui soient basés sur l'échange et le partage afin d'accroître la connaissance et de travailler ensemble au progrès humain.

Dès l'enseignement secondaire, les liens européens pourraient être développés, via l'investissement pour des échanges scolaires intégrés dans les calendriers et programmes scolaires et par une offre de cours de langue plus large ne comportant pas seulement l'anglais, l'espagnol et l'allemand mais toutes les langues européennes. Enfin, il faut aller au-delà du processus de Bologne tel qu'envisagé aujourd'hui, afin de le compléter par une dimension sociale, incluant la prise en compte des particularités des étudiants, à savoir par exemple leur santé mentale, l'accès au numérique et la nécessité pour beaucoup de devoir travailler pour payer leurs études.

La garantie jeunesse au niveau européen, véritable cheville ouvrière du retour à la formation ou à l'emploi pour les jeunes est une avancée qui reste toutefois tributaire des plans d'actions nationaux, à géométrie variable, aux résultats partiels et aux modalités d'applications obscures et inégalitaires. Si la garantie jeunesse est une réussite au niveau européen, il existe toutefois quelques failles, comme le montre la version française de la garantie jeunesse, nommée « 1 jeune, 1 solution » qui n'arrive pas à toucher sa cible initiale : ceux qui ont quitté l'école tôt, qui sont sans formation, sans emploi puisqu'ils ne peuvent pas avoir accès à l'information de l'existence même de ces programmes...

La garantie jeunesse a besoin d'aller vers ces jeunes dans le besoin. La simplification, la transparence de cet outil majeur et son utilisation aussi pour la formation continue tout au long de la vie sont donc une nécessité. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un taux européen de chômage des jeunes des moins de 25 ans à 14,4%, mais qui varie selon les pays entre 5,7% et 29,6%. Cette garantie jeunesse pourrait inclure l'accessibilité renforcée à la mobilité européenne, quand on sait l'impact majeur des contraintes de mobilités sur l'accès à l'emploi. Le développement du ferroviaire avec une tarification accessible pour les jeunes ainsi qu'une démocratisation du Pass Interrail formeraient une merveilleuse incitation à la mobilité géographique.

A l'heure où 19,5% des moins de 18 ans et 22,4% des 18-24 ans vivent sous le seuil de pauvreté, **l'interdiction des stages non rémunérés**, désormais dans les mains de la Commission européenne et des États membres, doit être une priorité de l'Union. Cette mesure, symbolique mais concrète et puissante, doit s'accompagner d'une obligation d'information minimale sur les offres de stage, concernant les conditions de rémunération et de travail. Les jeunes doivent savoir à quoi s'attendre en acceptant une offre de stage ou d'emploi.

L'accès à la culture est également une attente forte des jeunes européens. Alors que l'idée est sur la table depuis 2017 au moins, rendons possible un véritable Pass culture européen, qui se traduirait concrètement en un montant minimal versé à tous les jeunes européens afin d'être utilisé pour la culture, valable dans les 27 pays de l'Union, qui se superposerait aux éventuels Pass culture nationaux en intégrant dans son utilisation la dimension européenne.

L'indépendance des médias est indispensable à la démocratie, aussi nous reprendrons la bataille sur les **droits voisins de la presse**. En promouvant une gestion collective de ces droits, nous rendrons la directive de 2019 réellement applicable afin de permettre une juste rémunération des journalistes auteurs et d'éviter la captation de valeur par Google et X/Twitter. Nous travaillerons également à l'extension des droits voisins sur les contenus audio et vidéo, en particulier sur le stock de contenu disponible sur internet, afin de s'adapter aux nouveaux enjeux de l'intelligence artificielle et éviter la ponction non maîtrisée de contenus par des logiciels de type ChatGPT.

La survie des libraires indépendants est par ailleurs un élément majeur de la diversité culturelle. La protection du prix du livre unique dans les pays qui l'ont instauré est une nécessité aujourd'hui encore face à Amazon et son extension dans l'ensemble de l'Union pourrait être proposée.

L'Europe a également besoin d'une grande **politique de traduction** des œuvres culturelles, complétée d'un soutien renforcé à la mise en scène d'auteurs des autres Etats membres dans le spectacle vivant pour donner accès à la diversité des cultures européennes.

La diversité culturelle et linguistique de l'Union est son originalité et sa richesse, elle doit être reconnue et encouragée. Le programme « *Europe créative* » pourrait être renforcé et recentré sur la production d'œuvres et l'organisation d'événements va-

lorisant cette diversité ainsi que sur la mobilité des artistes en Europe et la circulation des créations.

Le multilinguisme doit redevenir l'ADN de l'UE. La domination de l'anglais et le recul de la traduction dans la vie publique européenne n'est pas acceptable et tout fonctionnaire de l'Union devrait maîtriser parfaitement au moins deux des langues de travail de l'UE en plus de sa langue maternelle. De même nous devrions fixer de nouveaux objectifs européens pour atteindre une bonne maîtrise d'une autre langue européenne que l'anglais à l'issue de son parcours de formation. Les européens gagneraient également à coordonner leur politique d'attractivité en direction des étudiants non européens pour résister à la concurrence internationale et rester une destination de référence.

Les langues et cultures minoritaires de l'Union sont un élément essentiel de notre diversité, elles doivent être défendues face aux risques d'extinction ou de marginalisation et leur enseignement promu. Cela concerne notamment les langues et cultures des îles des régions ultramarines ainsi que les langues et cultures dites régionales de France métropolitaine. L'action culturelle internationale des pays européens doit changer de registre et être mise en commun en promouvant les différentes aires géographiques, culturelles et linguistiques de l'UE au-delà des frontières nationales.

Cet outil de soft power que représente la culture européenne est un élément partagé également **par le sport européen**. Véritable outil de rapprochement des peuples, d'émancipation et de santé publique, l'accès au sport est imparfait et inégalitaire. Récent domaine de compétence de l'Union, afin d'appuyer, coordonner ou compléter l'action des Etats membres, son action vise à développer la dimension européenne du sport, en promouvant l'équité et l'ouverture dans les compétitions sportives et la coopération entre les organismes responsables du sport, ainsi qu'en protégeant l'intégrité physique et morale des sportifs et sportives, notamment

des plus jeunes d'entre eux. En outre, l'Union s'est dotée d'un plan de travail en faveur du sport sur la période 2021-2024 avec trois axes prioritaires : la protection de l'intégrité et des valeurs du sport (prévention des violences sexuelles et sexistes, lutte contre les discriminations, lutte contre le dopage, soutien au sport féminin, mise en œuvre d'une diplomatie sportive, respect du droit des athlètes) ; les dimensions socioéconomique et environnementale du sport (développement des équipements sportifs, soutien aux pratiques respectueuses de l'environnement, notamment dans le cadre de grands événements, relance du secteur sportif après la crise de la Covid-19) ; et la promotion de la participation à des activités sportives et à une activité physique bienfaisante pour la santé (promotion de l'activité physique à tous les âges)

Néanmoins, beaucoup reste à faire pour que l'Union se saisisse pleinement de cette compétence. On peut ainsi regretter que le règlement établissant un programme d'action de l'Union dans le domaine de la santé pour la période 2021-2027 exclut les enjeux de santé du sport. Par ailleurs, le volet sport du programme Erasmus + reste encore aujourd'hui trop confidentiel. Enfin, l'Union peine à défendre un modèle sportif européen ambitieux, dans un contexte où certains sports, comme le football, ont connu tout à la fois, l'arrivée de nouveaux investisseurs aux intérêts portés par des intérêts extra-sportifs, la multipropriété qui fausse les compétitions et des tentatives récentes pour imposer des nouvelles compétitions sportives reposant d'abord sur une logique financière.

Aussi, l'Union doit se doter d'un nouveau plan de travail en faveur du sport, promouvant un modèle sportif européen axé sur les principes de solidarité, de durabilité, d'équité, d'inclusion pour toutes et tous, de compétition ouverte et de mérite sportif ; mais aussi un modèle européen des grandes compétitions sportives, basé sur des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux ambitieux et reposant sur un volet héritage pour développer la pratique sportive à tous

les âges. Ce plan de travail doit reconnaître le statut des supporters dans le sport, en invitant les Etats membres, les instances dirigeantes du sport et les clubs à les associer aux différents organes de gouvernance et à leur garantir un cadre juridique clair et proportionné pour vivre leur passion. Le travail engagé par les groupes de supporters au niveau Européen avec Football Supporters Europe (FSE), la fondation Daniel Nivel et l'Instance national du supportérisme (INS) doivent être soutenus et étendus.

Chaque année, l'Union se doit d'initier à l'échelle européenne et de soutenir à l'échelle nationale les campagnes défendant l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, celles promouvant le para-sport et les campagnes de lutte contre toutes les formes de violence, de harcèlement et de discrimination. S'agissant du prochain programme Erasmus +, les crédits de son volet sport devront être doublés pour arriver au milliard d'euros sur sa durée et il devra inclure la mobilité durable transfrontalière des athlètes, ainsi que renforcer l'inclusion de la mobilité du personnel sportif. L'Union doit également fortement inciter ses Etats membres à accentuer la place de l'activité physique et sportive sur le temps scolaire et périscolaire et à mettre en place un système de reconnaissance de l'expérience acquises par les bénévoles.

Parce qu'atteindre ces objectifs (et d'autres, notamment les enjeux de santé publics liés aux conséquences de la sédentarité) demande des fonds, et qu'aujourd'hui seuls 1.9% des fonds Erasmus + sont dirigés vers le sport, créons une « Taxe Buffet » européenne qui viendrait financer les politiques sportives et le sport amateur. Elle engloberait non seulement les compétitions nationales des Etats membres, dont une quote-part pourrait être reversée au budget sport de l'UE ; en incorporant également les compétitions internationales comme les Jeux olympiques et paralympiques, les coupes du monde de sports médiatisés limitativement listés. Les sports féminins pourraient être temporairement exclus afin de booster leur

médiatisation et temps d'antenne. Accompagnons cette mesure d'une réflexion sur la mise en place progressive d'une taxe sur les transferts de joueurs et d'un calendrier unifié des reprises des divers championnats concernés. Ce n'est qu'avec ces mesures que l'Union aura la masse critique financière pour renforcer l'égalité dans l'accès au sport, avoir une politique sportive coordonnée, et faire vivre également les sports européens dans leur diversité.

« *Unie dans la diversité* » est la devise européenne. La connaissance et la valorisation de notre diversité est un combat clé pour lutter contre les nationalismes et promouvoir une citoyenneté européenne vivante, humaniste et fraternelle.

L'Union Européenne est une construction politique originale sans équivalent dans le monde. Selon la formule de Jacques Delors, c'est une fédération d'État nation dotée d'un ensemble d'institutions. Elle n'est ni une confédération, ni une fédération.

Nous voulons réaffirmer notre attachement à la citoyenneté européenne qui enrichit la citoyenneté française. Le gouvernement de l'Union doit reposer sur une double légitimité : celle des États membres et celle de l'ensemble des citoyens européens qui forment une communauté politique.

Notre approche guidée par un triple impératif : nous voulons une Europe plus transparente, mieux comprise et mieux soutenue par les peuples, une Europe plus ambitieuse et plus efficace pour apporter à travers ses réponses collectives une plus-value incontestable à tous ses habitants, une Europe qui porte une citoyenneté commune fondée sur des valeurs et des droits fondamentaux intangibles et sur une participation accrue de tous ces habitants aux processus de décision.

Notre approche est guidée par un triple impératif : nous voulons une Europe plus transparente, mieux comprise et mieux soutenue par les peuples, une Europe plus ambitieuse et plus efficace pour apporter à travers ses réponses collectives une plus-value incontestable à tous ses habitants, une Eu-

rope qui porte une citoyenneté commune fondée sur des valeurs et des droits fondamentaux intangibles et sur une participation accrue de tous ces habitants aux processus de décision.

Nous considérons que le moment est venu de rééquilibrer les institutions pour franchir une étape concrète vers une démocratie européenne plus aboutie. Dans un premier temps, il y a urgence à lever les verrous qui bloquent l'Union européenne. Nous souhaitons une première étape de révision limitée centrée sur deux questions essentielles : les droits du Parlement et l'élargissement du champ de la majorité qualifiée. Bien entendu, il faudra à terme une refonte complète des traités qui devra être menée en lien avec l'élargissement et qui devra être amorcée lors de la prochaine mandature à la suite des travaux de la conférence sur l'avenir de l'Europe (CoFoE).

Renforcer les pouvoirs du Parlement européen

Le premier acte à poser est le renforcement du rôle et des pouvoirs du Parlement européen. Celui-ci doit disposer comme tout parlement de l'initiative législative, c'est-à-dire d'une capacité à proposer des lois européennes, ce qui est aujourd'hui un monopole de la Commission. Il doit également exercer un véritable pouvoir budgétaire pour décider, d'égal à égal avec le Conseil, des impôts et taxes européens et du budget et des ressources propres. Nous continuons à souhaiter la création de listes transnationales pour l'élection au Parlement européen.

La désignation du Président ou de la Présidente de la Commission doit se faire en codécision avec le Conseil mais à l'initiative du Parlement. C'est le vote populaire qui doit déterminer l'orientation politique de l'Union et non le marchandage secret des chefs d'État. Nous voulons institutionnaliser le principe du *Spitzenkandidat* qui implique

que la première candidature examinée soit celle du chef de file du parti politique européen disposant du premier groupe parlementaire. Nous considérons que chaque Etat-membre devrait proposer deux candidats, une femme et un homme parmi lesquels le Président de la Commission constituerait son équipe en assurant un collège paritaire sous peine de rejet par le Parlement.

Nous voulons renforcer le rôle des partis politiques européens qui doivent disposer d'un statut et d'une reconnaissance renforcés, s'accompagnant de règles éthiques permettant de lutter efficacement contre les lobbys et les ingérences étrangères. Pour notre part nous redisons notre attachement au Parti Socialiste Européen (PSE), la grande force politique de la gauche européenne qui peut rendre possible le changement. Nous souhaitons qu'il devienne une véritable communauté militante capable d'impulser des débats politiques transnationaux.

Le rôle du Conseil doit être clarifié. Il est à la fois un co-législateur, avec le Parlement, et un co-gouvernement, avec la Commission. Le Conseil est par définition quand des actions européennes sont menées dans un cadre intergouvernemental ; mais aussi dans les champs de compétence communautaire dans lesquels la Commission dépend de décisions rendues par des comités composés de hauts fonctionnaires nationaux. Il convient d'assurer une transparence de l'ensemble de ces dispositifs, pour le Parlement Européen, d'étendre le droit de pétition et d'interpellation citoyen vers le Conseil, d'associer le Parlement au suivi de toutes les politiques menées dans un cadre intergouvernemental et de toutes les instances de décision où siègent les représentants des États.

Il s'agit plus largement d'introduire dans le droit européen trois principes de portée générale : l'association du Parlement à la définition, à la mise en œuvre et au suivi de toutes les politiques européennes quel que soit leur cadre intergouvernemental ou communautaire ; l'association également des collectivités locales, acteurs essentiels des

politiques publiques en premier lieu par la voie du Comité européen des régions; la garantie d'un droit d'information et d'interpellation citoyen de portée universelle.

Le Parti socialiste s'opposera fermement à toutes les tentatives de remettre en question **le siège unique du Parlement qui se trouve à Strasbourg** conformément à la répartition fixée lors du sommet européen à Édimbourg. Le Parlement européen à Strasbourg doit être conforté et défendu au nom d'une vision polycentrique et démocratique de l'Europe.

Réguler les lobbys

Nous voulons également mieux réglementer le lien consubstantiel et dangereux qui unit la Commission et les lobbys. Les consultations menées en amont des nouvelles politiques sont trop souvent trustées par les lobbys les plus puissants : nous voulons qu'elles soient co-pilotées avec le Parlement, le Comité européen des régions et le comité économique et social. Les grands acteurs de la société civile européenne : syndicats, associations de consommateurs, ONG environnementales, doivent bénéficier de financements non conditionnés pour jouer leur rôle de contre-pouvoir. Un crédit d'impôt à l'échelle européenne plafonné doit permettre aux citoyens de soutenir les causes de leur choix. Des conférences citoyennes dans chaque pays organisé avec la société civile doivent accompagner les consultations européennes et leurs résultats doivent être pris en compte par la Commission et débattus au Parlement.

Le personnel politique européen doit être irréprochable. La parité doit s'appliquer dans toutes les institutions. Il est temps de doter l'Union européenne de règles éthiques pour les fonctionnaires comme les élus, interdisant notamment le « pantouflage » et de créer une agence indépendante pour les faire respecter.

Des conférences citoyennes dans chaque

pays organisé avec la société civile doivent accompagner les consultations européennes et leurs résultats doivent être pris en compte par la Commission et débattus au Parlement.

Il faut renforcer les règles du registre européen de transparence. Il faut créer un registre de transparence unique pour toutes les institutions européennes afin de mieux suivre les actions des lobbys.

Protéger l'indépendance des médias

Une véritable démocratie européenne ne peut exister sans espace médiatique pluraliste, sans médias libres et indépendants.

Nous lutterons contre le démantèlement d'Euronews, passé sous propriété d'un fonds d'investissement privé, à travers des vagues de licenciement massives. Euronews préfigurerait un média d'information européen multilingue dont nous avons cruellement besoin.

L'Union européenne doit aussi lutter contre la concentration de la propriété des médias dans les mains de quelques-uns. Elle doit notamment établir que, partout en Europe, l'actionnaire ou les actionnaires d'un média ne peuvent pas décider seuls de la ligne éditoriale ou de la direction, sans qu'une majorité des journalistes de la rédaction ne soit d'accord.

L'UE devra soutenir le journalisme professionnel indépendant et les médias d'information, y compris par un financement public dont l'allocation sera supervisée par une agence indépendante, afin qu'ils puissent opérer et continuer à fournir des informations fiables, diverses et précises aux citoyens, y compris dans les pays où le pluralisme des médias est attaqué.

De fait, nous proposons de renforcer la présence des médias dans les grands ser-

vices publics, mais aussi le mécanisme des « actions multimédias » de la commission européenne et plus généralement d'augmenter considérablement les fonds européens alloués aux médias (tels que : EUobserver, Euronews, eurotopics, Eurozine, New Europe, Politico, VoxEurop, Social Europe, Euractiv, Café Babel, Euradio, Euranet-plus, OpenDemocracy, The New Federalist) qui participent à la création d'une sphère publique européenne. Cet argent non conditionné servira à garantir la viabilité de leur modèle économique et à permettre leur développement (notamment leur diffusion télévisuelle, radio, numérique ainsi que papier dans tous les pays de l'UE et leur traduction dans les langues des États membres).

Nous soulignons également la nécessité d'intégrer une éducation aux médias et à la pensée critique comparables dans les programmes scolaires des pays de l'UE, coordonnés au niveau européen, afin de contribuer à la lutte contre la désinformation, de renforcer les compétences numériques et d'aider les utilisateurs à mieux comprendre l'environnement médiatique dans lequel ils évoluent. Cette éducation sera complétée par la nécessité d'un enseignement complet et critique de l'histoire européenne, y compris l'existence de différentes perspectives historiques et la capacité à reconnaître l'instrumentalisation des récits à des fins politiques.

Accueillir l'Ukraine, la Moldavie et les Balkans occidentaux dans la famille européenne

L'Union est confrontée à un défi majeur qui est celui de l'évolution de ses processus de décision d'une part, de l'élargissement d'autre part.

La boîte à outil européenne permet une grande diversité de configurations : traités spécifiques (Schengen), cadre spécifique de

la monnaie unique, coopérations intergouvernementales appuyées sur la Commission, coopérations renforcées permettant à plusieurs pays d'aller ensemble plus loin dans un domaine donné et dont les modalités devraient être assouplies. Nous souhaitons un renforcement progressif des champs de compétence communautaire mais croyons utile la diversité de ces chemins.

L'UE a par contre besoin de renforcer ses liens avec ses voisins, les candidats à l'élargissement, ses partenaires dans le domaine de la sécurité, mais aussi ceux des partenariats orientaux, méditerranéens et africains.

La question de l'élargissement appelle une clarification rapide. Dans les conditions actuelles, le temps est venu de mettre un terme à la candidature de la Turquie. Cependant, il est nécessaire que l'UE maintienne son soutien aux Turcs attachés aux valeurs démocratiques et favorable à un partenariat avec l'Union. Nous proposons un élargissement en une seule fois sur le périmètre 6+2 correspondant aux Balkans occidentaux, à la Moldavie et à l'Ukraine dans un délai raisonnable. Les négociations doivent être accélérées dans le cadre d'un processus planifié par l'ensemble des parties prenantes, les institutions européennes et les gouvernements des États candidats. De plus, face à l'influence croissante de puissances étrangères (Chine, Russie) dans cette région, nous devons veiller à ce que les délais de négociations ne contribuent pas à un renforcement de l'euro-scepticisme dans ces pays. La question de l'adhésion de la Géorgie nécessite quant à elle de nouveaux débats.

Les pays qui le souhaitent dont l'Ukraine devront bénéficier de garanties de sécurité à l'issue des conflits en cours et en lien avec le processus d'élargissement. C'est dans ce cadre que sera traitée la question de l'adhésion à l'OTAN pour ceux qui n'en sont pas déjà membres.

Ce pilotage cohérent nous semble indispensable pour éviter les tensions entre les États et créer une dynamique vertueuse, mais

aussi et surtout pour penser parallèlement l'adaptation des institutions européennes et de ses processus de décision en consultant également les États candidats à l'adhésion.

Un élargissement au fil de l'eau nous semble plus difficile à piloter et risquerait de se faire sans réforme de l'UE, ce qui menacerait de paralyser la gouvernance de l'Union. Cette perspective doit être l'occasion d'ouvrir dès maintenant un débat sur cette refonte aux multiples facettes. D'ores et déjà, et sans attendre cet élargissement, nous souhaitons abandonner, là où elle subsiste la règle de l'unanimité pour passer à la majorité qualifiée en commençant par les domaines de la fiscalité, des affaires étrangères, et du respect de l'état de droit, étant entendu que les pays qui le souhaitent pourraient se mettre en retrait pour ne pas être engagés par la décision majoritaire en matière de politique étrangère et de défense. Il conviendra de s'assurer que le budget européen de défense et la programmation associée pourra également être mené dans le cadre d'un processus à la majorité qualifiée, étant entendu que les pays qui le souhaitent pourraient se mettre en retraite pour ne pas être engagés par la décision majoritaire en matière de politique étrangère et surtout de défense.

Bien sûr, dans le cadre des négociations avec les États, il est impératif de conserver un haut niveau d'exigence vis-à-vis des règles européennes et des réformes à réaliser, tout particulièrement en matière de respect de l'État de droit, de la démocratie et des droits fondamentaux et d'adaptations aux normes sociales et environnementales.

Protéger les droits fondamentaux et l'État de droit partout sur le continent

Nous sommes profondément attachés au respect de l'État de droit qui est un principe essentiel pour l'avenir de l'Europe. L'Europe est une union fondée sur la défense de la démocratie, des libertés publiques et des droits humains fondamentaux. Nous n'acceptons pas qu'au cœur de l'Europe, des pays tournent le dos à ces valeurs. En France, nous dénonçons les attaques de la droite contre la primauté du droit européen, qu'elle a elle-même contribué à bâtir.

Les cas de non-respect de l'état de droit doivent être sanctionnés. Les sanctions doivent être plus rapides et plus effectives, allant par exemple jusqu'à réaffecter les fonds européens directement vers les collectivités locales ou les porteurs de projet de l'État concerné ou suspendre le droit de vote d'un pays au Conseil. Un pays doit pouvoir plus facilement quitter l'Union et nous devons avoir le courage de lui demander de sortir si son peuple ne se reconnaît plus dans le projet commun. Il convient également d'imaginer de nouvelles formes de sanction pouvant aller jusqu'à une forme de proscription des dirigeants fautifs prononcée par le Parlement à une majorité qualifiée.

La charte des droits fondamentaux de l'Union, équivalente en droit aux traités, peut être révisée et complétée mais surtout elle ne saurait souffrir de dérogation et doit s'appliquer aux États membres en toutes circonstances et pas seulement quand ils mettent en œuvre des politiques européennes. Nous serons particulièrement vigilants sur le respect des droits démocratiques, l'indépendance de la justice et des médias, les droits des femmes et notamment le droit à l'avortement (cf chapitre 13), le droit des minorités, et les droits des population LGBTQIA+.

Les institutions européennes doivent faire aboutir les négociations pour l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'Homme.

Bien que l'UE soit un espace globalement favorable aux droits et personnes LGBTQIA+, certains pays ne cessent de durcir les mesures régressives prises et plonger de fait des millions de personnes dans l'insécurité permanente en les confrontant à de dures lois profondément discriminatoires qui interdisent ou restreignent les représentations de l'homosexualité et du changement de genre dans les médias et programmes éducatifs destinés aux mineurs, comme en Hongrie, par exemple. La Pologne, quant à elle, dispose de zones dites « anti-LGBTQIA+ ».

Nous, socialistes, rappelons la nécessité de poursuivre le chemin de l'égalité réelle et pour cela, nous proposons la création d'un ambassadeur des droits de l'Homme à l'échelon européen chargé de la promotion des droits LGBTQIA+ en Europe et dans le monde. 14 pays de l'UE autorisent le mariage pour les couples de même sexe et 22 pays autorisent une forme d'union civile. Nous voulons encourager la généralisation de ces droits dans tous les pays de l'Union. Nous entendons également intégrer la dimension LGBTQIA+ dans le budget alloué à l'aide et au développement ainsi que dans les missions de coopération décentralisées de façon à organiser une action culturelle et diplomatique pérenne en faveur des droits LGBTQIA+.

Nous, socialistes français, voulons également engager un débat européen sur l'abolition de la prostitution, qui est une violence pour les personnes qui sont victimes pour la plupart de la traite d'êtres humains et d'atteintes à la dignité humaine.

Renforcer la citoyenneté européenne et la participation

Enfin nous appelons de nos vœux un plan d'action pour renforcer la citoyenneté européenne. Cela concerne notamment les jeunes avec un programme Erasmus + universel mais cette démarche doit s'adresser à tous les citoyens. Doter chaque européenne et chaque européen d'un passeport de l'Union et assurer la présence du drapeau européen partout sont des symboles importants. Mais il faut également faire vivre un espace public européen, soutenir les réseaux associatifs locaux et les maisons de l'Europe, rendre plus accessible aux citoyens une information simple sur les politiques et les actions européennes, y compris en montrant leur impact local et les projets financés.

Nous voulons conforter les « Initiatives citoyennes européennes » (ICE). Le seuil actuel d'un million de signatures devrait déboucher sur une proposition de "Loi" européenne dans le cadre du droit d'initiative du Parlement. Un seuil inférieur, par exemple à 200 000 signatures, devrait conduire à une obligation de réponse élargie à la Commission, au Parlement et au Conseil. Les jeunes européens devraient avoir la possibilité dès 16 ans de participer à ces « Initiatives citoyennes européennes ».

Nous souhaitons une plus forte implication du Parlement européen et de la Commission européenne pour développer un programme d'éducation à la citoyenneté européenne active par le biais de méthodes pédagogiques notamment issues de l'éducation non formelle.

**FAIRE
BASCULER
L'EUROPE**

Du néolibéralisme vers
le socialisme écologique



**Le Parti
socialiste**